"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un très mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth"
(1-X-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 1er février 1945
VOLUME XXXVI — No 25
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE : BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

Les Russes atteignent l'Oder à 39 milles de Berlin

Quand nous aurons appris à regarder à nos pieds...

Sur trois pièces que publient les journaux d'aujourd'hui — Les maux que nous n'apercevons pas dans leur pleine réalité, les campagnes qui s'imposent

SACHONS NOUS GUERIR DE NOTRE PRESBYTIE

L'actualité rassemble dans les journaux d'aujourd'hui quelques pièces intéressantes: le compte rendu de l'assemblée annuelle du Bureau d'assistance sociale aux familles, celui de la séance de lancement de la ligue contre les maladies vénériennes, la réclame quotidienne, préparatoire à sa grande campagne prochaine, de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Toutes trois projettent sur les maux et les besoins, sur les nécessités urgentes de notre pays, et particulièrement de la région montréalaise, de brutales clartés.

C'est un douloureux catalogue que celui que s'estiment contraints de dérouler, de présenter au public les propagandistes de la Fédération.

Ils ont parfaitement raison de proclamer que les quelque huit cent mille piastres qu'ils sollicitent resteront au-dessous des besoins réels, que c'est un million plutôt qu'il faudrait recueillir et, encore, serait-ce assez?

Le compte rendu du Bureau d'assistance illustre quelques-unes des conséquences de l'état de choses général sur lequel la Fédération appelle l'attention publique.

La séance de début du comité de la ligue antivénérienne rappelle l'existence de l'un des pires chancres qui soient.

Outre les résultats particuliers et immédiats qu'ils visent, ces réclames et ces comptes rendus ont l'avantage — qu'il ne faudrait pas laisser perdre de vue — de souligner deux points d'une souveraine importance: l'existence d'abord chez nous de plaies très graves, puis la nécessité de nous employer, dans toute la mesure du possible, à les guérir.

* * *

Allons plus loin.

Ce n'est pas d'hier que nous le disons, et nous ne sommes heureusement pas les seuls à l'avoir constaté, l'une des maladies les plus répandues chez nous, c'est la presbytie, — la presbytie intellectuelle s'entend.

Il semble qu'un très grand nombre d'entre nous soient incapables de voir ce qui se passe sous leurs yeux, qu'il leur faille pour deviner l'étendue de certains maux que ces maux soient lointains, exercent leurs ravages par delà les mers.

Ainsi, au temps où nous recevions régulièrement livres et journaux de France, vous rencontriez quantité de bonnes gens qu'intéressaient, qu'émouvaient profondément les choses de la *Banlieue rouge*, ainsi que l'on appelait les faubourgs parisiens, et qui ne paraissaient point se douter de l'existence chez nous d'un problème du logement, des conditions lamentables où vivent — si l'on peut dire! — un certain nombre de nos concitoyens.

Cette presbytie s'explique. Il n'existe pas encore, en quantité suffisante du moins, de littérature qui puisse éclairer le public sur certaines situations locales.

D'autre part, nos villes se sont développées si vite que, pour les gens d'un certain âge, les images qui s'imposent à leur mémoire, qui commandent leurs réactions, n'ont plus beaucoup de relations avec les réalités contemporaines. Ils habitent, à la vérité, un passé déjà lointain.

Puis, il est beaucoup plus facile de vivre dans un petit univers de papier que de chercher à découvrir le monde qui vraiment nous entoure.

A lire certains, n'a-t-on pas trop souvent l'impression que leur cerveau est à l'étranger?

* * *

Mais notre ignorance des choses ne les supprime point.

Les maux subsistent, même si nous ne savons pas les apercevoir. Et le temps que nous a fait perdre notre méconnaissance des réalités doit nous inciter à redoubler nos efforts.

Les pièces que nous signalons, — auxquelles l'on en pourrait ajouter tant d'autres, comme les comptes rendus des ligues antituberculeuses, etc., — ne peuvent plus nous laisser de doute sur la gravité de la situation.

Le plus rapide coup d'oeil fait voir d'ailleurs que nombre des maux que l'on dénonce ont une source, ou un adjuvant commun.

Ainsi l'expansion de la tuberculose, dans une large mesure, est fonction de l'insuffisance du logement; ainsi, dans une certaine mesure aussi, les ravages de l'immoralité, la délinquence juvénile, etc.

Et, derrière tous ces problèmes, apparaît toujours l'immense problème moral.

Aveugle qui ne le voit pas.

* * *

Aveugle de même l'homme qui ne voit pas que l'effort à poursuivre est énorme, non seulement à raison du nombre et de la complexité des maux à guérir, mais à raison aussi de l'apathie d'un si grand nombre de braves gens, ainsi que du puissant conglomérat d'intérêts particuliers auquel se heurtent les tentatives de réforme.

Le cas du logement — il y a plus de trente ans que, d'accord avec d'autres naturellement, M. Bourassa menait ici une campagne de salut — illustre douloureusement ces faits.

Le cas de la prostitution commercialisée, contre laquelle rien ne paraît encore avoir eu de pleine efficacité, est peut-être plus frappant encore.

* * *

Mais gémir ne sert de rien.

L'important, c'est de voir, d'agir.

D'agir avec méthode et ténacité.

...Il se fait du beau travail déjà; mais que ne saurons-nous pas accomplir.

Quand nous aurons appris à regarder à nos pieds?

1-II-45 **Omer HEROUX**

La résistance allemande fléchit à l'ouest

L'armée rouge aurait avancé jusqu'à Sorau, à 30 milles à l'ouest de l'Oder — La conquête de Luçon progresse sans résistance — Un projet de Washington pour hâter la défaite du Japon

La bataille décisive va s'engager au front de l'est. Le haut commandement allemand annonce que les Russes ont atteint l'Oder au nord-ouest de Kustrin, à 39 milles de Berlin. Jusqu'ici les chefs militaires allemands pouvaient prétendre que la retraite à travers la Pologne et même dans la partie est du Reich se déroulait conformément à un plan arrêté d'avance, en vue de l'établissement d'un front sur l'Oder; car ce fleuve constitue la première barrière naturelle importante à l'ouest de la Vistule.

L'entrée de l'armée rouge en Haute-Silésie, bien qu'elle ait lieu à l'ouest de l'Oder et qu'elle prive l'ennemi d'une région industrielle importante, est peut-être en somme un facteur secondaire relativement aux autres enjeux de l'offensive en cours. Car cette partie du territoire allemand est un prolongement qui pénètre vers l'Europe centrale entre la Pologne d'une part et la Bohême et la Moravie de l'autre, et atteint la frontière de Slovaquie. Les succès alliés en Silésie n'ont donc pas pour l'Allemagne la même gravité que s'il s'agissait de la Ruhr; cela ne touche pas au coeur du pays, et une ligne qui s'appuierait sur Breslau et sur les monts Sudètes raccourcirait le front allemand au sud-est. Il n'en est pas ainsi à Kustrin. L'Oder franchi à cet endroit, c'est le siège de Berlin qui commence. Il est bien possible que l'état-major ait prévu après le front de l'Oder un front de l'Elbe où même de résister ensuite dans une zone bornée par le Teutberg, les forêts de Thuringe et de Bohême, au nord-est, et par le Rhin et les Alpes à l'ouest et au sud. Mais ce ne serait plus la défense normale d'un pays ayant des chances de tenir, ce serait la résistance désespérée d'une nation qui craint de périr. La bataille de l'Oder va donc montrer si l'Allemagne reste capable d'un grand effort militaire, et c'est pourquoi les événements de ces jours-ci donneront une indication précieuse sur la durée de la guerre en Europe.

Sans doute, il se peut qu'arrivés à ce fleuve, les Russes attendent d'y occuper un front étendu avant de passer outre; en tout cas l'épreuve de force n'aura pas lieu aujourd'hui ou demain, car ce ne sont que des avant-gardes blindées qui ont atteint les environs de Kustrin. Le communiqué de Moscou d'hier soir annonce que dans ce secteur les troupes soviétiques ont pris Beyersdorf, un village situé à 63 milles au nord-est de Berlin. Mais Moscou comme Berlin affirment que l'armée rouge avance vers l'Oder sur un vaste front.

Normalement l'enfoncement du front de l'Oder devrait provoquer une capitulation, car ce serait plus grave que la situation de 1918; toute résistance après cela ne sera plus fondée sur des facteurs militaires mais politiques. Des prisonniers capturés par les Canadiens en Hollande il y a quelques jours ont exprimé l'opinion répandue par la propagande allemande dans tout le Reich. Ils ont dit leur conviction que la guerre va changer de tournure soudainement en faveur de l'Allemagne, que Hitler n'est pas inactif, que les Anglais et les Etatsuniens ont besoin des Allemands autant que ceux-ci ont besoin des premiers et que ce n'est qu'"une question de temps avant que l'Angleterre et les Etats-Unis se joignent à l'Allemagne pour une grande contre-offensive contre les Soviets".

Chose curieuse, un correspondant prétend que le moral des troupes allemandes s'est amélioré depuis que la défaite semble plus imminente.

A Berlin, la défense s'organise sous le commandement de Goebbels. On peut y voir déjà les éclairs des bombardements de la ligne de feu, mais on n'entend pas encore le bruit des canons. Des Suédois qui viennent d'arriver de Berlin en Suède disent que chaque jour dix à vingt trains quittent la capitale allemande, remplis de civils que l'on évacue vers la Saxe; tous ceux dont la présence n'est pas essentielle quittent aussi Dantzig et Stettin. Sur tout le nord et le centre du front de l'est, la 1ère armée russe-blanche du maréchal Zhoukov remporte des succès. Elle a pris Landsberg, sur la rivière Warthe, à 40 milles au nord-est de Francfort-sur-l'Oder; elle a occupé aussi Flatow, Jastrow et plus de cinquante autres centres en Poméranie.

Le communiqué soviétique ne dit rien du siège de Breslau, et les opérations de Silésie demeurent aussi voilées par le censure. Mais c'est de ce front du sud, celui de la 1ère armée ukrainienne du maréchal Konev que vient la nouvelle la plus significative peut-être. L'extrémité nord de la ligne occupée par les troupes de Konev serait à Sorau. Comme cette ville n'est pas en Silésie, mais dans la partie sud du Brandebourg, à 75 milles de Berlin, et qu'elle est à 30 milles à l'ouest de l'Oder, c'est bien plus grave pour l'Allemagne que la prise de Kustrin. Mais comme la radio de Berlin dit que les lignes allemandes sont stabilisées à Breslau, il est possible que l'avance russe à Sorau ne soit qu'un saillant. Mais si ce sont des unités venant de Silésie qui ont avancé jusque là, cela expliquerait la censure rigoureuse de Moscou sur les opérations de la partie sud du front.

Les troupes soviétiques continuent aussi d'avancer en Prusse-Orientale. Le maréchal Staline a annoncé la prise de Friedland et de Heilsburg, au sud et au sud-ouest de Koenigsberg; dans tout le sud de cette province, les Allemands perdent pied et n'occupent plus que le cinquième de ce territoire. La garnison allemande assiégée dans Budapest résiste toujours, mais la situation devient de plus en plus difficile. Les Russes prétendent avoir fait là 8,200 prisonniers dans la seule journée de mardi.

AUX PHILIPPINES

Les troupes étatsuniennes qui ont opéré un deuxième débarquement sur l'île de Luçon, ont pris sans combat la baie de Subig, et les chantiers navals d'Alongapo; cette partie de la côte était protégée par des nids de mitrailleuses, mais les Japonais les avaient abandonnés. La Grande Ile, qui garde l'entrée de la baie, qui est fortifiée, et que des unités de la 8e armée étatsunienne ont occupée mardi, avait aussi été abandonnée par l'ennemi.

D'autre part, les divisions de la 6e armée débarquées au golfe de Lingayen continuent leur avance vers le sud et ont pris Calumpit à 28 milles de Manille. Ces troupes progressent dans un territoire qui serait facile à défendre, et le fait que les Japonais ne font aucune résistance et ne livrent pas combat dans cette zone est aussi étonnant que leur départ de la baie de Subig où ils auraient pu résister. Au nord de Calumpit les troupes de la 6e armée ont franchi la rivière Pampanga, et ont pris une route qui va directement à Manille. Elles approchent de Malolos, à 22 milles de la capitale de l'archipel.

Une colonne de la 6e armée, qui avait tourné vers l'ouest et pris la route de Bataan, à San-Fernando, a occupé Lubao; c'est une avance de dix milles qui place ces troupes à 25 milles des unités de la 8e armée qui avancent vers l'est. Si ces deux groupes font leur jonction, cela fermera toute issue de la presqu'île de Bataan qui constitue la rive ouest de la baie de Manille. Des troupes japonaises auraient fui de San-Fernando et d'autres endroits vers Bataan.

Des soldats, au nombre de 121, avec 286 partisans philippins, ont fait un raid de 25 milles derrière les lignes japonaises, mardi soir, et se sont rendus à un camp de prisonniers dans la province de Nueva-Ecija, dans l'est de l'île de Luçon; ils y ont délivré 513 prisonniers de guerre, survivants de Bataan, de Corrégidor et de Singapour: la plupart,—486,—étaient des Etatsuniens. Les Japonais ont été pris par surprise, mais au retour l'ennemi a harcelé ce convoi de camions et d'ambulances. Deux des prisonniers délivrés sont morts pendant le retour aux lignes alliées. Ces gens ont enduré des privations extrêmes; quelques-uns avaient perdu cent livres; plusieurs sont malades ou réduits à une grande faiblesse.

POUR HATER LA VICTOIRE

On annonce à Washington aujourd'hui un projet qui permettrait de pousser plus rapidement la guerre contre le Japon après la défaite de l'Allemagne. Les armées des Etats-Unis qui combattent en Europe seraient tout de suite transportées dans le Pacifique, mais laisseraient le gros de leur matériel de guerre en Europe; elles s'armeraient de nouveau dans le Pacifique avec du matériel que les Etats-Unis y auraient accumulé d'avance. Cela permettrait de supprimer des mois de délai.

Ce programme augmentera le coût de la guerre, exigera le maintien du rythme de la production de guerre et retardera le moment du retour des industries à l'économie de paix. Mais, d'autre part, on estime qu'il épargnera peut-être des milliers de vies. Deux facteurs ont beaucoup influé en faveur d'une telle décision: 1o, la rareté relative des navires pour transporter sur une telle distance tout ce matériel; 2o, le fait que la guerre contre le Japon est déjà plusieurs mois en avance sur les plans prévus, tandis que la guerre européenne se prolonge, ce qui raccourcit le délai disponible pour le transport des armées dans le Pacifique, si l'on veut en tirer le meilleur parti possible. On n'a pas dit quelle partie du matériel serait laissée en Europe, mais il semble que les camions, les fournitures de construction et les produits périssables y seront inclus, car tout cela pourrait servir au rétablissement de la France, de l'Italie, de la Belgique et de la Hollande, c'est-à-dire des pays où on les abandonnerait.

FRONT DE L'OUEST

L'offensive russe jette dans l'ombre ce qui se passe au front de l'ouest, mais les troupes alliées avancent à une allure qui aurait paru rapide au début de décembre. C'est que les défenses de la ligne Siegfried ont été grandement affaiblies par les prélèvements de troupes en vue de la défense du front de l'est.

Au cours de la journée d'hier les 1ère et 3e armées étatsuniennes ont avancé de trois ou quatre milles vers l'est, et le sol belge est presque complètement libéré. L'artillerie alliée assaille les positions ennemies, mais sur le front de la 1ère armée, la ligne Siegfried reste étrangement silencieuse. Une division a avancé de deux milles en vue des défenses allemandes sans provoquer la moindre réaction de l'artillerie ennemie. Les Allemands ne résistent à cette avance qu'avec de petites armes et du tir de mortiers. Les troupes alliées sauront peut-être bientôt jusqu'à quel point les défenses ennemies ont été affaiblies, mais tout indique que les garnisons de la longue forteresse de l'ouest se sont retirées dans les parties les plus puissantes de la ligne Siegfried.

La température s'est fort adoucie et il pleut sur tout le centre du front; les routes sont boueuses, ce qui limite l'usage du matériel blindé. Mais l'avance continue quand même. Sept divisions de la 1ère armée occupent des positions presque complètement en territoire allemand; quatre divisions de la 3e armée attaquent de la tête de pont de la rivière Our, qui s'étend sur une longueur de sept milles, ainsi que le long de la frontière Allemagne-Luxembourg.

Le haut commandement allemand a admis la prise par les troupes canadiennes de la seule tête de pont que l'ennemi possédait au sud de la Meuse, à Kapelscheveer. Au sud du front, les Allemands perdent pied à leurs têtes de pont du Rhin, au nord et au sud de Strasbourg. Dans le secteur de Colmar, les Allemands doivent aussi reculer au nord et au sud; les troupes étatsuniennes et françaises approchent de la route Colmar-Brisach qui conduit au seul pont qui reste sur le Rhin dans la région de Strasbourg. Tout cela aussi est une indication que les troupes allemandes au front de l'ouest sont de plus en plus réduites. Les aviateurs signalent encore un fort mouvement ferroviaire de Karlsruhe et de Mannheim vers l'est. Des correspondants se demandent si les Alliés n'occuperont pas bientôt toute la rive ouest du Rhin. — **Paul SAURIOL**

1-II-45

Bloc-notes

(Par Louis Robillard)

Mauvaises nouvelles de l'UNRRA

Le *Times* de Londres, numéro du 3 janvier, donne des mauvaises nouvelles de l'*UNRRA*. Cet organisme de fondation anglo-américaine est destiné à secourir les pays délivrés du joug ennemi. Il a tenu une conférence retentissante à Montréal l'automne dernier. Son budget comporte $2 milliards pour lequel la contribution du Canada est fixée à $77 millions. Nous avons versé notre quote-part annuelle, rubis sur l'ongle, soit près de $7 millions. Une équipe de Canadiens et de Canadiennes est déjà en route pour aider à composer le personnel nécessaire dans le dessein d'administrer les secours et le rétablissement des nations amies.

Pourtant, le *Times* apporte une note pessimiste sur les relations de l'*UNRRA* avec les gouvernements des pays récemment libérés.

La Yougoslavie a refusé les services de la puissante organisation dont le *deus ex machina* est l'ex-gouverneur Lehman, de New-York. Les gouvernants de France, de Belgique et des Pays-Bas traitent avec elle assez froidement.

"Le défaut de contact entre l'*UNRRA* et les gouvernements qu'elle voulait aider dans la solution de leurs problèmes jette une ombre mauvaise sur les perspectives d'avenir. On devrait amener une étroite collaboration de part et d'autre pendant qu'il en est encore temps", écrit le *Times*.

L'*UNRRA* marcherait-elle vers un échec?

Sessions provinciales

Les gouvernants des provinces canadiennes se sont-ils concertés pour inaugurer les sessions des Législatures vers la même date, en février? On le dirait. Le Parlement québécois battra la marche le 7. Ceux de Toronto et de Régina le suivront de près, la semaine suivante. L'Alberta réunira ses députés le 22. D'autres gouvernements ne tarderont pas à convoquer leurs députations pour la ratification de leurs budgets avant la clôture de l'année fiscale.

Ni à Québec, ni à Toronto, ni à Edmonton, ni à Régina, les libéraux ne sont au pouvoir. Les progressistes-conservateurs ont une mince majorité au Parlement ontarien; les C.C.F. leur font la vie politique chaude: 38 à 34. La C.C.F. gouverne en Saskatchewan pendant que le *Crédit social* conserve son avantage marqué en Alberta, depuis Aberhart.

On connaît la situation dans notre province: l'*Union nationale* l'emporte sur le parti libéral par onze députés de plus: 48 à 37. Le vote adverse des 4 membres du *Bloc populaire*, de M. René Chaloult et du cécéheffiste, M. David Côté, réduirait la majorité ministérielle à 5, à supposer que les 91 députés fussent continuellement présents, ce qui est très improbable, puisque les absences joueront, des deux côtés de la barricade. Il ne

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Les orateurs que le parti progressiste-conservateur envoie dans Grey-Nord disent à leurs auditeurs et aussi à leurs auditrices qu'il ne faut pas, à l'occasion du présent scrutin, considérer M. McNaughton en tant que général mais simplement en tant que ministre de la Défense nationale. Cela paraît très juste : pourquoi tiendrait-on compte du général McNaughton alors que le scrutin de lundi prochain n'a rien de général ?

* * *

Il faut vraiment que le parti conservateur ait été pris de court pour n'avoir pas eu à offrir comme candidat à cette élection-là quelqu'un d'autre qu'un conscrit de 1917.

* * *

On rapporte que l'art de la peinture a été apporté de l'Etrurie à Rome par Quintus Fabius, 291 ans avant J.-C. Ce Fabius aurait-il fait cela s'il avait pu prévoir le surréalisme et l'abstractionnisme ?

* * *

Autre fait d'archéologie : le pharaon d'Egypte Ramsès II possédait une fortune équivalant à $10,000,000,000 de notre monnaie canadienne d'aujourd'hui. Ce Ramsès aurait eu les moyens de se payer, s'il eût vécu de notre temps, une petite guerre à ses seuls frais, sans recourir, comme M. Ilsley, à l'impôt outrancier.

* * *

Jadis on disait "Mon âme à Dieu, mon coeur à toi". Aujourd'hui il faut plutôt conclure : "le reste au gouvernement".

Le Grincheux

1-II-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient; mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons."

LA ROCHEFOUCAUD

Les expositions

Le Salon Pfeiffer

(par Jacques Delisle)

M. Gordon D. Pfeiffer, artiste canadien, expose une trentaine de ses oeuvres au Arts Club, *2027 rue Victoria. L'exposition se continuera jusqu'au 7 février. Si la quantité des oeuvres qu'on y voit exposées est restreinte, la qualité chez chacune d'elles est loin de faire défaut.*

Une première peinture porte le titre: "Village de Sainte-Famille". C'est une des belles peintures de l'exposition. Au premier plan, une carriole qui descend une colline enneigée vers le village de Sainte-Famille. Le soleil, sans qui "les choses ne seraient pas ce qu'elles sont", donne tout du relief à ce pittoresque petit village, vrai pâté de maisons harmonieusement et paisiblement sises autour de l'église. L'école du village domine aussi quelque peu le reste des habitations. Un peu à l'écart, mais dans l'ombre, une vieille forge. Le tableau, jusque là, serait presque parfait et l'oeil satisfait, mais M. Pfeiffer ajoute un complément. Derrière le village, le fleuve et, derrière le fleuve, la montagne. Au haut, des nuages presque bruns laissent entrevoir par endroits un ciel vert pâle.

"Village de Sainte-Famille" est une peinture remarquable; il y a de l'unité: rien ne distrait du groupe central que forment l'église et les chaumières au soleil; il y a aussi de l'équilibre; les divers sujets sont habilement distribués et rien de trop ne vient nuire au charme harmonieux du tableau.

Deux paysages de Saint-Hilarion, l'un, d'hiver, remarquable par son relief et l'autre, d'été, aux couleurs chaudes, peut-être un peu sombres.

"Lac de pêche, en octobre", réalisation originale, véritable symphonie de couleurs. Le sujet, comme l'indique le titre, est un lac aux eaux calmes, entouré de montagnes. Le rouge, le jaune et le vert des arbres; toutes ces couleurs qui se reflètent dans le lac, mais en prenant la teinte sombre; jusqu'aux sapins sans nombre en forme de flammes, mais vertes, donnent au tableau un cachet d'originalité qui sait discrètement rester dans les bornes de l'équilibre; une harmonie de couleurs remarquable. Et je n'ai pas mentionné le gris des rochers aux pieds du mont, ni le brun des eaux. Le tout est campé sur deux plans bien définis; le premier où le sombre domine et c'est le gris foncé et le violet des rochers, le brun du lac; le deuxième, plus éclairé, et c'est le jaune, le vert des arbres de la montagne. Enfin, tout au haut, c'est la crête d'une montagne éloignée, aux couleurs les plus claires, exposée qu'elle est aux clartés du soleil.

"Saint-Ferréol" est encore la description hivernale d'un coin de village pittoresquement assis au pied d'une colline; une dizaine de chaumières, un ponton tout couvert de neige qui traverse un ruisseau et le tour est joué: vous avez un paysage d'hiver canadien.

"Une maison à toit de pagode", "En arrière de l'église Sainte-Famille", "L'heure rose à Beauport" ("Pink Day at Beauport"), sont autant de scènes canadiennes où le peintre fait preuve d'un art de belle simplicité et de souffle poétique peu ordinaire.

(suite à la dernière page)

Lettre d'Ottawa

La session du Parlement prorogée au 28 février

Simple formalité, car on ne sait pas si les Chambres se réuniront ce jour-là — Dissolution et élections générales

Ottawa, 31 — Le Parlement a été prorogé hier au 28 février. C'est la seule nouvelle que les journalistes ont à annoncer à la fin de cette journée de clôture de la cinquième session du dix-neuvième Parlement. C'est d'ailleurs une nouvelle d'un assez mince intérêt puisque la prorogation au 28 février n'est qu'une formalité et que le premier ministre peut toujours décider d'avancer ou de retarder la date de la prochaine session s'il doit y en avoir une.

Les députés et les électeurs ne savent pas plus qu'auparavant s'il y aura une dernière brève session avant la dissolution du Parlement. Ils ne savent pas plus qu'auparavant quelle sera la date de la prochaine élection fédérale. Il faudra attendre au lendemain de l'élection partielle de Grey-Nord ou même à plus tard pour connaître la décision de M. King.

La cérémonie de clôture de la session a été simple et brève. Commencée à trois heures, elle était terminée avant quatre heures. Un peu plus du tiers des députés et des sénateurs s'étaient rendus dans la capitale pour la circonstance. Les députés ne sont pas demeurés cinq minutes à la Chambre des communes avant d'être invités à se rendre au Sénat. Le premier ministre n'était pas en Chambre, il s'était porté au-devant du délégué du gouverneur général, le juge en chef de la Cour suprême. Après la lecture du discours du trône en anglais et en français, qui a duré environ une demi-heure, le président du Sénat, M. Thomas Vien, a annoncé que le Parlement était prorogé au 28 février. M. le juge Thibaudeau Rinfret, délégué du gouverneur général a quitté le Sénat, et tout était fini.

Le discours du trône n'était en somme qu'un résumé du travail accompli au cours de lo session qui se terminait et une revue des événements de l'année 1944. Il faisait très large la part de l'effort de guerre, mais ne renfermait qu'une allusion très voilée à la conscription. "Afin de se prémunir contre une pénurie possible de renforts d'infanterie complètement entraînés, faisait dire le gouvernement au gouverneur général, il devint nécessaire et opportun d'adopter la méthode exposée en 1942".

Le discours du trône insistait en outre sur la sécurité sociale et notamment sur la loi des allocations familiales qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain. On peut en déduire que le gouvernement King entend faire de ces mesures de sécurité sociale son principal cheval de bataille lors de la prochaine élection générale.

Pierre VIGEANT

"Où sont les véritables isolationnistes?"

Ceux qui refusent de penser par eux-mêmes sur les questions internationales — L'arrêté ministériel établissant la conscription — L'attitude du général McNaughton — Le Canada n'est pas consulté

Causerie de M. J.-Armand Choquette, député de Stanstead aux Communes

Voici le texte d'une causerie prononcée par M. J.-Armand Choquette, député de Stanstead à la Chambre des communes, le 28 janvier, au poste CKAC:

Mesdames et messieurs.

C'est la première occasion qui m'est offerte ce soir de parler au peuple du Québec depuis les jours orageux de novembre dernier, lorsque le gouvernement King décida soudainement de faire de la conscription pour service outre-mer une partie essentielle de l'effort de guerre du Canada. Comme je l'ai dit à la Chambre des communes, au cours du débat sur la motion de confiance du gouvernement, ce fut l'une des volte-face les plus sensationnelles jamais survenues dans nos annales parlementaires, et je n'ai pas hésité, à ce moment-là, à décrire l'arrêté ministériel établissant la conscription comme un expédient politique du genre le plus détestable, adopté en dernier ressort pour concilier des vues diamétralement opposées au sein du ministère et permettre ainsi à l'administration de continuer à exercer le pouvoir.

Je n'ai pu m'empêcher en même temps de manifester ma surprise et mon inquiétude, en constatant jusqu'à quel point une décision d'une portée aussi grave pour l'unité du pays avait été le résultat d'une crise politique plutôt que le fruit de délibérations réfléchies. Deux mois se sont écoulés depuis cette date. A la vérité, le gouvernement a survécu. Mais la crise qui l'a secoué jusque dans ses fondements et dont il n'a triomphé en définitive que grâce à une capitulation sans gloire de la part de certains ministres est loin d'être terminée. La tempête s'est momentanément apaisée autour du Parlement. Mais notre ciel canadien reste toujours chargé de lourds nuages. Regardons un instant autour de nous. Les divergences de vues qui ont amené la crise au sein du cabinet n'ont pas disparu, et le compromis qui a sauvé le gouvernement de M. King n'a donné qu'une illusion d'entente et d'harmonie; en réalité, il n'a fait qu'aggraver dans le peuple la méfiance et la désunion. Et cette méfiance et cette désunion, je les vois dans les camps militaires avec les hésitations et les abstentions de nos conscrits; elles surgissent avec une âpreté renouvelée dans Grey-Nord où ministériels et oppositionnistes semblent d'accord pour raviver les querelles et les rancoeurs autour des questions qui nous divisent le plus profondément. Elles envelopperont bientôt le pays tout entier avec la tenue des élections générales.

Ce soir, mesdames et messieurs, j'ai bien l'intention de vous parler à coeur ouvert et de regarder les choses bien en face. Les temps sont critiques et une pensée courageuse et sincère de la part de ceux qui s'occupent des affaires publiques apparaît comme une nécessité évidente. Ce n'est pas en ignorant nos problèmes qu'on leur apportera une solution; ce n'est pas en fermant les yeux et en récitant des couplets sur la bonne entente qu'on fera disparaître nos divisions. Comme le disait un historien célèbre, ce n'est pas le passé qui nous divise, c'est le présent. Ce sont les problèmes de l'heure présente qu'il faut envisager, et non pas l'histoire qu'il faut refaire pour rétablir l'harmonie et l'union dans ce pays.

Une affirmation du général McNaughton

Et sans dévier en aucune façon de mon sujet, je tiens à ce moment-ci à faire quelques commentaires sur une affirmation plutôt étonnante du général McNaughton, telle que rapportée par la *Presse canadienne*. Dans un discours prononcé mercredi soir dernier, à Shallow-Lake, dans le comté de Grey-Nord, où il cherche à se faire élire à la Chambre des Communes, le ministre de la Défense nationale a tenu, en parlant des conscrits mobilisés en vertu de la loi de mobilisation de 1940, les propos suivants: "Je pressentais qu'un certain nombre de ces hommes étaient bien disposés, mais qu'une forte proportion d'entre eux ne valaient rien pour Dieu et les hommes", et je cite le texte anglais: *"I had a feeling that a proportion of these men were all right, but that a high proportion were neither good to God or men"*.

Je m'abstiendrai de qualifier ces paroles comme elles le méritent; elles sonnent faux sur les lèvres d'un prétendu partisan du volontariat. Toutefois je dirai au général McNaughton ceci: vous avez le devoir de faire respecter la loi; vous avez le droit de punir ceux qui refusent d'y obéir; car la loi doit être observée et respectée. Mais il vous sied mal de considérer comme des lâches ou des traîtres ceux qui, sans la rigueur d'une législation, pourraient justifier devant tout le pays leur refus de faire face à la fusillade de l'autre côté des mers. Pourquoi, M. le général, ces milliers d'hommes seraient-ils des lâches ou des traîtres comme vous le laissez entendre? Serait-ce parce qu'ils refusent d'aller combattre outre-mer? Serait-ce parce qu'ils continuent de croire et de penser que leur pays n'est menacé ni en Europe, ni en Asie? Serait-ce encore parce qu'ils persistent à ne se reconnaître d'obligations qu'envers le Canada, ou parce qu'ils refusent de servir leur patrie de la façon dont vous et votre gouvernement l'entendez?

A mon avis, l'attitude de la majorité des 90,000 hommes qui ont formé à un moment donné les cadres de notre armée territoriale ne peut s'expliquer par une formule aussi méprisante; elle tient à des causes autrement lointaines, autrement profondes. Je n'entends pas revenir indûment sur les actes posés par le gouvernement au cours de la session spéciale, mais je retrouve sous une autre forme dans nos camps militaires, l'atmosphère chargée qui précéda et suivit tant au conseil des ministres qu'à la Chambre des communes, l'adoption de la conscription pour service outre-mer. La crise ministérielle de novembre dernier ne fut pas un phénomène passager, encore moins un fait isolé, pas plus que ne l'est à l'heure actuelle la situation tragique qui se développe dans les rangs de nos conscrits. C'est se fermer les yeux devant l'ampleur du problème que de le réduire dans un cas à un simple incident politique et, dans l'autre, à une défaillance malheureuse du coeur et de l'esprit de nos jeunes gens. Ce sont en somme les symptômes d'un même mal que l'on retrace à tous les étages de notre vie nationale: l'absence complète d'unité sur la question fondamentale de la paix et de la guerre.

Le problème, envisagé en face

Ce n'est pas mon intention, mesdames et messieurs, d'exagérer les choses. Vous me permettrez cependant d'envisager le problème bien en face. Lorsque je parle d'unité sur une question d'une importance sans égale pour un peuple comme l'est la question de la paix et de la guerre, je ne veux pas parler d'une unanimité complète de tous les citoyens sur cette question, mais je ne veux pas dire non plus cette unité fictive, à laquelle le jeu de la majorité ou une propagande habile, peut donner une illusoire et passagère existence. Je veux parler de cette adhésion substantielle que l'on doit rencontrer dans toutes les classes d'une même société, chez tous les groupements raciaux ou autres qui comme au Canada, forment la nation et sans laquelle la politique d'un gouvernement sème la méfiance ou l'hostilité, et risque à la longue de compromettre l'existence même du pays.

Il est un fait que l'on ne peut ignorer. Chez nous, la question de la guerre ou de la paix s'est toujours posée sous un aspect unique: l'aspect de la participation aux guerres extérieures. Nous sommes divisés, complètement divisés sur cette question depuis le jour où pour la première fois, il y a 50 ans, notre pays a participé à une guerre extérieure par l'envoi d'un contingent de volontaires au Transvaal.

A partir de ce moment-là, le Canada ne fut plus le maître de ses destinées sur la scène internationale. Son attitude fut dictée à Londres et non à Ottawa; sa politique fut orientée par la politique d'un pays étranger sans égard pour sa situation géographique ou ses intérêts. Ce fut la longue lutte contre l'impérialisme menée courageusement par M. Bourassa et quelques autres, et la division augmenta à mesure que les exigences et les obligations devinrent de plus en plus précises et de plus en plus lourdes pour la masse des Canadiens. La guerre de 1914-18 fit éclater au grand jour la divergence profonde de vues qui existait entre les divers groupes du pays. En 1939, en dépit de l'apparente unanimité avec laquelle le Canada déclara la guerre — seuls 4 députés s'opposèrent à la participation — une forte minorité d'entre nous étaient opposés à notre entrée dans le conflit ou y étaient indifférents. Survint le plébiscite où pour la première fois, on s'aperçut que plus du tiers de la population — tout un groupe racial homogène — ne partageait pas les vues de la majorité.

Le Canada doit reprendre le contrôle de ses destinées

Pour effacer cette absence d'unité sur ce point important de la guerre et de la paix, il faut à tout prix que le Canada reprenne le contrôle de ses destinées, il faut de toute nécessité que nous ayons une politique extérieure dont les éléments et les motifs soient compris de la plupart des citoyens, une politique étrangère basée sur nos propres intérêts dans le cadre de notre situation géographique et les limites de notre puissance. Nous ne pouvons plus demeurer plus longtemps à la remorque de Londres ou même de Washington; nous ne pouvons plus accepter davantage d'orienter notre attitude en regard d'intérêts étrangers, sans tenir compte de nos propres intérêts. La guerre achève et bientôt viendra le réglement final des comptes qui pourra décider de la paix ou de la guerre pour les générations futures. Nous devons nous y intéresser, mais seulement dans la mesure où nous sommes capables d'assumer les obligations correspondantes aux responsabilités inévitables qu'entraînent les relations internationales. La paix ne peut régner que par la justice et par le respect des droits légitimes des nations, grandes ou petites, et notre intérêt exige que la justice et le droit soient respectés avant que nous puissions sanctionner ou garantir le réglement définitif du conflit. Nous ne pouvons plus continuer à entrer en guerre, parce que l'Angleterre est en guerre; nous ne pouvons plus participer à des conflits dont nous avions pressenti les causes et que nous avons été impuissants à éviter, parce que la décision n'était pas entre nos mains.

Ne nous faisons pas d'illusions sur l'importance de notre pays. A l'heure actuelle, des armistices ou des conditions de paix se discutent avec des nations auxquelles nous avons déclaré la guerre. Et pourtant le Canada est absent de la salle des délibérations; il est peut-être averti, mais il n'est pas consulté. Et même s'il était consulté sur les frontières de la Roumanie, de la Bulgarie ou de la Pologne, son opinion pèserait peu dans la balance. Mais si un jour, la tempête s'élève en Europe autour et par suite des décisions prises sans nous par les grandes puissances, nous serions inévitablement entraînés dans la bataille au nom de la civilisation, de la liberté et de la chrétienté.

L'Empire partage les responsabilités

N'oublions pas que chaque fois que M. Churchill accepte de nouvelles responsabilités en Grèce ou ailleurs, ce n'est pas seulement la Grande-Bretagne qui accepte ces nouvelles responsabilités. C'est l'Empire tout entier, y compris le Canada. Lorsque M. Churchill justifie un quatrième partage de la Pologne, ce n'est pas seulement l'Angleterre qui perpétue une injustice, source de nouveaux conflits, c'est l'Empire tout entier, y compris le Canada, qui sanctionne un état de choses qui rend en réalité impossible l'établissement d'une paix durable. Or, de nouvelles responsabilités entraînent de nouveaux devoirs, de nouveaux acquiescements, créent de nouvelles obligations, et un jour par la force des choses, nous serons peut-être obligés de supporter de notre sang et de notre argent, l'échafaudage politique que la Grande-Bretagne, la Russie et les Etats-Unis, guidés par le seul souci de leur sécurité et de leurs intérêts, sont en train d'édifier autour du monde.

Il est temps par conséquent plus que jamais pour le Canada, d'adopter une attitude définie sur les problèmes de la politique internationale. Nous ne pouvons plus conserver une attitude passive à l'égard du monde comme nous l'avons fait depuis 50 ans, en laissant à d'autres le soin d'orienter notre politique. Dans une magnifique causerie prononcée, il y a deux semaines à la radio, M. André Laurendeau a déjà exposé les opinions de notre groupe sur cette importante question, et je n'entends pas y revenir, mais je tiens à dire que la question de la paix et de la guerre ne peut être laissée entre les mains d'un petit groupe de pays, si puissants soient-ils. L'idéal d'une société des nations où tous les peuples, petits et grands, auront des droits égaux, apparaît de plus en plus comme l'unique remède de mettre fin à ces conflits interminables, à ces rivalités permanentes, qui finiront par être le tombeau de notre civilisation.

Avant de terminer, mesdames et messieurs, je tiens à dire ceci. Nous avons été traités d'isolationnistes par nos adversaires, justement à cause des idées que je viens d'exposer. Je me demande où sont les véritables isolationnistes? Ceux qui refusent de penser par eux-mêmes sur les questions internationales comme nos gouvernants l'ont fait depuis 50 ans ou ceux qui préconisent pour le Canada une politique définie suivant la mesure de ses intérêts! Ceux qui font la guerre pour un idéal de civilisation ou de chrétienté qu'ils sont les premiers à écarter pour des motifs d'opportunisme ou ceux qui veulent que la guerre ou la paix soit basée sur des considérations accessibles à tous, sur des principes définis qui puissent faire l'objet d'une adhésion substantielle de la part de tous les citoyens. Encore une fois, à moins que l'unité ne se fasse au Canada sur cette question fondamentale, nous continuerons d'être aux prises avec des différends et des querelles qui risquent de compromettre notre existence nationale.

Avis de décès

GREGOIRE. — A Saint-Jean, le 31 janvier 1945 à l'âge de 81 ans, 4 mois, est décédé Narcisse-J. Grégoire, rentier, époux de Delphine Collette, et père de M. l'abbé Henri Grégoire. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 94 rue Richelieu, à 9 h. 45, pour se rendre à la cathédrale de Saint-Jean, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Saint-Jean, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire. Limitée
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. BElair 3361

Nécrologie

BERNIER — A Montréal, le 30, à 83 ans, Mme veuve J.-B. Bernier, née Sophie Grenon.

BOISVERT — A Montréal, le 30, à 70 ans, Eugène Boisvert, époux de Valérie Dion.

BROUILLETTE — A Montréal, le 30, à 83 ans, Mme veuve Napoléon Brouillette, née Léa Latendresse.

CHARTRAND — A Montréal, le 30, à 40 ans, Mme Omer Chartrand, née Amanda Labranche.

COMTE — A Montréal, le 30, à 61 ans, Henri Comte, époux de Lumina Charbonneau.

DESFORGES — A Montréal, le 30, à 75 ans, Mme veuve Joseph Desforges, née Alexina Drolet.

DUMAINE — A Montréal, le 30, Mlle Alexandrine Dumaine.

GAUTHIER — A Montréal, le 30, à 82 ans, Mlle Adélina Gauthier, fille de feu Clément Gauthier.

LACOMBE — A Montréal, le 31, à un ans, Yvon, enfant de Sébastien Lacombe et de Madeleine Fortin.

LAMBERT — A Montréal, le 30, à 58 ans, Maxime Lambert, époux de Berthe Larose.

MASSON — A Montréal, le 30, à 39 ans, Armand Masson, époux de Juliette Mallette.

NEVEU — A Montréal, le 31, à 42 ans, Armand Neveu, époux de Cécile Calvé.

THERRIEN — A Montréal, le 30, à 53 ans, Mme Henri Therrien, née Emma Chouinard.

POIRIER — A Montréal, le 30, à 46 ans, Mme veuve Eugène Poirier ,née Delima Demers.

SICARD — A Montréal, le 30, à 67 ans, Mme Adolphe Sicard, née Marie-Louise Portelance.

TARDIF — A Montréal, le 30, à 30 ans, Mme Raoul Tardif, née Anne-Marie Lajoie.

A L'ETRANGER

A Kansas City, Thomas J. Pandergast, ancien leader politique du Missouri.

A Joliet, Ill., George A. Barr, procureur général du comté et leader républicain.

A Lake Placid, N.-Y., l'abbé Daniel E. Cahill, curé de l'église catholique Sainte-Agnès depuis 26 ans.

A Santa-Monica, Cal., Mme Volga Cansino, mère de Rita Hayworth.

A Philadelphie, le Dr Harry Brown van Deventer, professeur de latin à l'Université de Pennsylvanie.

A Greenlawn, L.-I., André C. Fontaine, qui s'était retiré en 1944 comme administrateur et assistant-chef du département du français au collège Christopher-Columbus.

A Paris, Georges Fourest, écrivain français. Ses trois principaux livres sont: La Négresse Blonde, Le Géranium Ovipare, et Contes Pour Satyres. M. Fourest était un humoriste qui écrivait pour son plaisir.

A New-York, Clifford Langford-Baker, représentant du Star de Montréal à New-York depuis 1923.

A Washington, le col. Edwin A. Halsey, secrétaire du Sénat depuis 1933 et l'une des figures les plus populaires du Capitole.

A Paris, Marius Gabion, journaliste et directeur de l'Agence de nouvelles radiophoniques depuis près de 20 ans. Il commença sa carrière au "Temps" et fut conseiller d'Aristide Briand. De 1907 à 1914 il fut directeur de l'Opéra de Paris. Récemment il collaborait au journal de la résistance: la Patrie.

CALENDRIER

2e mois — FEVRIER — 28 jours

Demain: VENDREDI 2 FEVRIER 1945
PURIFICATION DE LA B. V. MARIE
Lever du soleil, 7 h. 23.
Coucher du soleil, 5 h. 06.
Lever de la lune, 10 h. 38.
Coucher de la lune, 10 h. 11.
Dernier Quartier, le 5, à 4 h. 55m. du mat.
Nouvelle Lune, le 12, à 0 h. 33m. du soir.
Premier Quartier, le 19, à 3 h. 38m. du mat.
Pleine Lune, le 26, à 7 h. 7m. du soir.

FEVRIER 1945

Dim.	Lun.	Mar.	Mer	Jeu.	Ven	Sam
DQ. 5	NL 12	PQ 19	PL 26	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Faits divers

16 enfants périssent dans l'incendie d'une garderie

L'on fait des recherches dans le but de retrouver la révérende Mère Ignatius — Un sadique sème la terreur à Paris

Auburn, Maine, 1er (A.P.) — Hier soir, les parents des seize bébés qui ont péri dans une garderie privée d'enfants ont défilé tristement, à la morgue, devant les restes calcinés des petits, tentant d'identifier leurs propres enfants.

Un entrepreneur de pompes funèbres a dit que cela s'avérera impossible dans plusieurs cas.

Une infirmière, Mme Rosa Côté, 50 ans, a aussi péri dans les flammes, qui ont détruit la garderie privée que Mme Eva Lacoste opérait pour les mères travaillant dans des usines ou ailleurs.

Les pères de trois des victimes sont des membres des forces armées. L'un d'eux n'avait jamais vu son enfant. Trois femmes et cinq enfants sont sains et saufs.

Le feu s'est déclaré à 5 h. 40 ce matin, lorsque le poêle de la cuisine fit explosion. Les flammes se propagèrent aux murs avoisinants, a dit Mme Lacoste.

Le chef de pompiers, Ralph Harnden, les larmes aux yeux, a raconté les vains efforts de ses hommes pour sauver les malheureux bébés. Avec l'aide des pompiers de Lewiston, on parvint à pénétrer dans les chambres à coucher, l'une sur le premier plancher, l'autre au second.

La première femme à identifier son bébé fut Mme Arnold Wideman, 23 ans, travaillant dans une manufacture de chaussures et dont le mari est dans la marine. Elle faillit s'évanouir, lorsqu'elle s'écria: "C'est mon petit Arnold". Le matelot Wideman, posté à Chicago, a rendu visite à son bébé il y a peu de temps.

Pendant toute la journée, les parents des victimes ont réclamé leur enfant.

Mme Côté, l'infirmière, est morte en tentant de sauver son bambin de cinq ans, Robert. Mme Blanche Tanguay la vit en haut de l'escalier et lui cria de descendre. On trouva les deux cadavres l'un près de l'autre.

Les fouilles continuent au collège Marianopolis

L'on était encore hier soir à faire d'actives recherches dans les ruines de l'ancien Mont Sainte-Marie, depuis peu le collège Marianopolis, dans le but de retrouver le cadavre de la Mère Ignatius Doyle, octogénaire qui, depuis le sinistre, manque toujours à l'appel. L'on croit que la religieuse a péri dans les flammes. Plusieurs policiers et pompiers ont fouillé les ruines, jusqu'à très tard dans la nuit d'hier, mais ce fut vainement.

Un maniaque sème la terreur à Paris

Paris, 1er (Reuter) — Un maniaque meurtrier est actuellement en liberté dans les rues de Paris. Ses actes lui ont valu le sobriquet de "boucher du nord" et il a, jusqu'ici, réussi à déjouer les meilleurs limiers de la capitale française. On le soupçonne d'avoir assassiné au moins une femme sinon plus. Hier soir, le commissaire Lucien Pinault, le meilleur inspecteur de la brigade préposée aux crimes, a déclaré que le meurtrier était au large à Paris.

Ecrasé par un char d'assaut

Jos. Préfontaine, âgé de 25 ans, 1673 est, rue Laurier, est mort hier soir à l'hôpital Royal Victoria des suites de blessures reçues à son travail. La victime, un employé de l'arsenal de chars d'assaut de la Montreal Locomotive Works, s'est fait écraser les jambes hier après-midi, par un char d'assaut de 30 tonnes. Préfontaine était signaleur et il guidait des chars sur la rue Dixon, non loin de la rue Notre-Dame, lorsqu'il a glissé sous l'un d'eux.

Les recherches de la Gendarmerie se poursuivent

La Gendarmerie fédérale cherchait encore, hier soir, les douze personnes qui ont acheté, pour des prix se chiffrant jusqu'à $10, des insignes et des certificats d'exemption de l'aviation volés au dépôt de Lachine.

Le surintendant de la Gendarmerie pour la division de Québec, M. Josaphat Brunet, et l'inspecteur Harviron, en charge du bureau d'enquêtes criminelles, ont exprimé hier leur confiance qu'ils appréhenderont les douze hommes bientôt.

L'on sait que les deux présumés voleurs ont été arrêtés et qu'ils ont comparu hier devant les tribunaux criminels. Il s'agit de Marcel Chouinard et de Maurice Celidot, tous deux âgés de 18 ans.

Vol à main armée

Georges Wong, buandier, a rapporté que deux hommes sont entrés chez lui, à 26, avenue Prince-Arthur hier, vers 10 h. 30, le sommant à la pointe du revolver de leur remettre son argent. Le Chinois a obéi et a remis la somme de $26 aux voleurs. La Sûreté municipale, sous la direction du lieutenant-détective Wilfrid Bourdon, enquête dans ce cas.

Mari et femme accusés

Le juge Armand Cloutier a libéré hier, en attendant son procès, une mère accusée de tentative de vol. La chose ne se pratique pas fréquemment, mais dans ce cas-ci, il était presque impossible de ne pas libérer la mère, car le père est accusé également et doit rester sous bonne garde.

L'accusée, a-t-on expliqué, est la mère de trois enfants et le père est accusé d'avoir tenté de commettre un vol à 3431, rue Saint-André, en tentant d'ouvrir une porte au moyen d'un couteau de cuisine.

Deux policiers, qui faisaient leur patrouille, auraient vu M. et Mme Jean Cantin, 3695, rue Jeanne-Mance, tentant de forcer la porte en question. Les deux prévenus sont également accusés de possession d'outils de cambrioleurs. L'enquête préliminaire a été fixée au 7 février.

Frappée par une auto

Mme Léo Lefebvre, âgée de 38 ans, de Waterloo, P.Q., a été frappée par une automobile, avenue Union, au sud de la rue Sainte-Catherine, tard hier après-midi. La victime a été transportée à l'hôpital Général, où on a dû lui faire six points de suture à la gorge.

Indiens condamnés

John Adams et John Cross, deux Indiens de la réserve de Caughnawaga, coupables d'avoir résisté à la Gendarmerie fédérale canadienne, lors d'une perquisition pour découvrir de l'alcool dans une salle de danse de la réserve, ont été condamnés à $25 d'amende chacun ainsi qu'au paiement des frais, ou à défaut, à trente jours de prison, par le juge Cloutier. Les Indiens devront, en plus, fournir un cautionnement de $100 de garder la paix pendant un an.

L'assemblée annuelle de la Croix-Rouge

Elle aura lieu le 7 février

La 35ème réunion annuelle de la Croix-Rouge, division du Québec, aura lieu en l'hôtel Windsor, le 7 février prochain, à 10h. de l'avant-midi.

La séance de conférences de la matinée sera suivie d'un déjeuner à 12h. 45 (midi), au Windsor Hall. Le major-général G. D. Chisolm, C. B.E., M.C., E.D., sous-ministre de la Santé et du Bien-Etre Social, à Ottawa, y sera le conférencier invité.

A 2h. 30, au Salon Rose, aura lieu la lecture des rapports annuels. Le soir, à 7h., un dîner réunira les participants, à l'issue duquel on entendra le major R.-J.-H. Hainault, prisonnier de guerre rapatrié, et le R. P. Eustache Gagnon, interné rapatrié. Un film, destiné à démontrer où et de quelles façons les services de la Croix-Rouge sont requis, sera présenté accompagné d'une narration au microphone par Lawrence Thorr, commentateur radiophonique montréalais. La représentation comprendra aussi quelques scènes dépeignant l'accueil fait aux colis de nourriture de la Croix-Rouge, par les prisonniers de guerre canadiens en Allemagne.

Le 8 février, les représentants des différentes succursales visiteront les ateliers de Ville LaSalle, où sont emballés les colis de nourriture destinés aux prisonniers de guerre, ainsi que la Clinique de sang de la Croix-Rouge située à 1626 ouest, rue Sainte-Catherine.

Le camp de Chippewa fermé

North-Bay, Ont., 1er (C.P.) — Le camp d'entraînement primaire de l'armée canadienne, à Fort-Chippewa, fermera ses portes demain et son personnel le quittera pour d'autres camps.

L'art de parler au peuple

par le
CHANOINE HENRI MORICE

Volume de 265 pages. Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA. 7251

LE GROUPEMENT DES
INDÉPENDANTS
J.-Adjutor Bourré, publiciste
parlera à

CKAC	— Montréal :	vendredi soir	10 h. 30 à 10 h. 45
CHRC	— Québec :	dimanche soir	8 h. 15 à 8 h. 30
CKCH	— Hull :	lundi soir	6 h. 30 à 6 h. 45
CHNC	— New Carlisle :	jeudi soir 8 fév.	7 h. 45 à 8 h.

Bureau de Montréal : 10 est, rue St-Jacques — Tél. : MA. 4930

Le timbre d'épargue de guerre

La campagne de l'industrie alimentaire commencera demain — M. Ilsley à la radio, ce soir

La grande campagne de vente de Timbres d'épargne de guerre lancée par l'industrie alimentaire et les produits connexes à travers tout le Canada commencera officiellement demain, le 2 février, pour se poursuivre jusqu'au 9 mars.

Ce soir, M. J. L. Ilsley, ministre des finances, prendra la parole à 7h. 45 sur un réseau de postes canadiens à l'occasion du lancement de cette campagne qui a pour but de placer autant de Timbres d'épargne de guerre qu'il y a d'habitants dans le pays. Le ministre des finances sera suivi au micro par les présidents de cette campagne dans les neuf provinces du pays. Chacun parlera pendant une minute.

MM. A. LaBillois et R.-V. Bois, les présidents conjoints pour la province de Québec, parleront chacun durant trente secondes. Cette campagne de l'Industrie alimentaire est la mieux organisée depuis qu'on a commencé la vente des timbres d'épargne au pays. Cent quatre-vingt-trois compagnies faisant le commerce des produits alimentaires et connexes ont accepté de coopérer à ces ventes de timbres qui, depuis le début de la guerre, ont apporté $50,000,000 au trésor.

On sait que les épiciers, les boulangers, les restaurateurs, les manufacturiers d'eaux gazeuses, les hôteliers, les services de wagons-buffet, les marchands de tabac et d'autres encore offriront des timbres d'épargne au public afin d'atteindre et de dépasser si possible l'objectif de 3,391,243 timbres, soit $847,810 fixé à la province de Québec.

Dans toutes les principales villes de la province on a forme des comités spéciaux qui s'occuperont de la vente des timbres durant la campagne. Voici quelques-unes des localités avec le nom du président: Québec: M. Lucien Rondeau; les Trois-Rivières, MM. D. Dufresne et J. H. Lloyd; Sherbrooke, MM. Gédéon Nadeau et J. F. Armstrong; Shawinigan, MM. Maurice Bruneau et Conrad Lajoie; Valleyfield, M. Adrien Cholette; Saint-Hyacinthe, M. Richard Mann; Saint-Jean, M. André Thibodeau; Drummondville, MM. R.-G. Ferland et Adélard Gérard; Victoriaville, M. Maurice Leahey; Magog, M. J. Lahaie; Grand'Mère, M. André Leduc; Ste-Agathe, M. Télesphore Lacasse; à Farnham, M. E. Conway; Richmond, M. Wilfrid Lupien.

M. A.-J. Dugal élu président

L'assemblée annuelle de l'Est central commercial Inc., a été tenue hier soir au club Canadien

Au cours de l'assemblée annuelle de l'Est central commercial Inc., tenue hier soir au club Canadien, rue Sherbrooke est, M. A.-J. Dugal, vice-président et gérant-général de la maison Dupuis Frères, a été élu président, succédant à M. J.-N. Forest, vice-président et gérant-général de la firme Langevin et Forest.

Les autres membres élus sont: MM. Raymond Dupuis, secrétaire-trésorier de la maison Dupuis Frères et Benoît Baillargeon, respectivement 1er et 2me vice-présidents; M. Théodore Beausoleil, secrétaire honoraire; Me Gaston Lacroix, secrétaire actif; M. J.-T. Beaudoin, trésorier honoraire; et les directeurs: MM. Pierre DesMarais, leader du conseil municipal; Théo- Bonin, Zotique Paradis, J.-H. Dupuis, J.-H. Cimon, J.-P. Paradis, Albert Bellefontaine, Eugène Doucet, J.-H. Boulanger et Me Gaston Jeannotte.

Le premier objectif de la Ligue est de resserrer les liens entre tous les commerçants de son arrondissement, pour les inviter à s'encourager les uns les autres. L'association prêche aussi aux membres de se tenir à la page et de rivaliser "d'apparence" avec leurs concitoyens de l'ouest. Depuis la fondation de la Ligue, en 1929, les résultats ont été manifestes.

Le président sortant de charge, M. J.-N. Forest, a révélé que la Ligue avait délégué à Ottawa, lundi dernier, des représentants qui ont rencontré les directeurs de Radio-Canada, au sujet du vaste terrain de la rue Berri. On sait que la ville de Montréal a accordé à la société Radio-Canada "le carré de la rue Berri", à la condition cependant qu'elle y construise ses immeubles.

La société Radio-Canada est très favorable à ce projet, mais elle doit d'abord le soumettre aux autorités fédérales. M. Forest a souligné que ce projet intéresse vivement la Ligue, puisque les édifices qui y seront construits seront situés dans le secteur de l'activité de l'Est commercial.

Madame Curie

par Eve CURIE

Volume de 420 pages.
Au comptoir, $2.25.
Par la poste, $2.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Nouveauté

Seigneur, apprenez-nous à prier

par PAUL CLAUDEL

L'auteur, dans un style tout d'images et de couleurs, où l'esprit côtoie le sublime, se servant d'illustres tableaux pour mieux nous faciliter son jeu, nous explique — disons mieux — veut nous faire comprendre comment la foi est chose nécessaire et combien elle est facile aux coeurs sincères.

Un volume illustré — format bibliothèque — $1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone : BElair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1½c le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDMESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES $1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F.-André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLateau 9107. 1 n o.

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1886.

Livres neufs à vendre

Catalogue des meilleurs titres publiés par toutes les maisons d'Editions envoyé sur demande. Livraison à domicile pour achat de $3. et plus. Livraison postale à nos frais. Tranquille et Boucher, 4663 St-Denis, HArbour 1770.

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) $6.00
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 1er FEVRIER 1945

Demain : Beau et froid avec forts vents

MAXIMUM et MINIMUM :
Aujourd'hui maximum, 14.
Même date l'an dernier, 10.
Minimum aujourd'hui, 4.
Même date l'an dernier, 0.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.50.

(Chiffres fournis par la maison M.-R de Mesié

Conférence internationale du travail à Québec

M. Antonio Barrette annonce que le conseil d'administration de l'organisation internationale du travail a accepté l'invitation d'y tenir sa prochaine réunion

Québec, 1er (D. N. C.) — M. A. Barrette, ministre du Travail, nous a fait ce matin, en marge de la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'organisation internationale du Travail qui aura lieu à Québec en juin prochain, la déclaration suivante:

"C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai appris hier la tenue à Québec de la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail au mois de juin. Le gouvernement de la province de Québec et le ministère du Travail, seront heureux d'accueillir les délégués de l'O.I.T. Québec aura donc l'honneur et le privilège d'être une fois de plus le siège d'une importante conférence internationale.

Les délégués à la réunion de Londres se sont rendus à l'invitation du gouvernement canadien, invitation transmise par M. Paul Martin secrétaire parlementaire de M. Humphrey Mitchell. Quelque temps après mon assermentation, soit le 16 novembre, à la demande de M. Maurice Duplessis, j'ai rencontré M. Edward J. Phelan, directeur par intérim du bureau international du Travail, et je lui ai exposé que le gouvernement de la province de Québec serait des plus honorés si le conseil d'administration de l'O I T se réunissait à Québec. Quelques jours plus tard, M. Maurice Duplessis écrivait dans ce sens à M. Phelan et, de plus, il priait M. Mackenzie King de transmettre officiellement l'invitation du gouvernement de la province de Québec à la réunion qui vient de se tenir à Londres. La tenue de cette réunion dans la ville de Québec sera un honneur pour tout le Canada et particulièrement la province de Québec.

Le gouvernement de la province de Québec, quoique ne participant pas à cette réunion du Conseil d'administration, apportera son entier concours à l'organisation internationale du Travail en mettant à la disposition du B.I.T. tous les locaux dont il aura besoin au Parlement. De plus, le ministère du Travail verra à ce que le séjour des délégués soit aussi agréable que profitable. Comme toujours Québec sera à la hauteur de la situation et je suis assuré que cette prochaine réunion du Conseil d'administration restera mémorable dans les annales de l'organisation internationale du Travail."

Londres accepte

Londres, 1er (C.P.) — Le conseil d'administration de l'organisation internationale du travail a accepté l'invitation canadienne, transmise par M. Paul Martin, délégué du gouvernement canadien et secrétaire parlementaire du ministre du Travail Mitchell, à l'effet de tenir sa prochaine réunion dans la ville de Québec, au début du mois de juin prochain.

La décision d'accepter l'invitation, transmise samedi dernier par le député libéral du comté d'Essex est, a été annoncée hier soir, à l'issue de la reunion du conseil d'administration, réunion qui durait depuis deux semaines. M. Percy Bengough, président du congrès des métiers et du travail du Canada, représentait les travailleurs canadiens, et M. Hugh Macdonald, de Toronto, représentait les employeurs.

On a annoncé en même temps qu'une conférence générale sera tenue à Paris, probablement en septembre.

Une autre déclaration de M. E. J. Phelan, directeur intérimaire du bureau international du travail, révèle que l'organisation envoie une mission en France, en Belgique, et en Hollande, pour étudier, dans les pays libérés, les problèmes spéciaux connexes à l'organisation internationale du travail, afin de voir ce que l'organisation pourra faire pour les aider.

Appuyant la proposition de tenir une conférence générale à Paris, M. Martin a déclaré qu'il l'aurait secondée à cause de la grande contribution de la France à l'organisation internationale du travail.

Pendant ce temps, la question du bien-être, des enfants et des jeunes travailleurs, a été ajoutée à l'agenda pour la prochaine conférence générale. L'agenda comprend actuellement un minimum de politique sociale, dans les territoires dépendants; les questions constitutionnelles et le maintien de l'emploi à un niveau élevé au cours de la période de réhabilitation industrielle.

Sept comités industriels internationaux ont été formés. Le Canada est représenté dans tous ces comités.

L'affaire Laforce encore ajournée

Le défendeur porte en appel sa motion pour détail — Protestations

Québec, 1er (D.N.C.) — L'instruction aux enquêtes et mérites de la cause Keable-Laforce, qui devait avoir lieu hier matin en Cour supérieure, a été différée à cause de la suspension des procédures devant le tribunal de première instance par un appel que la défense a logé contre un jugement interlocutoire du juge Pierre-Emile Côté. L'affaire a cependant été appelée devant le juge Oscar Boulanger, et les procureurs des deux parties ont été entendus.

La décision portée en appel par le procureur de l'intimé est au sujet d'un arrêté du juge Côté renvoyant une motion pour détails présentée par la défense. Le juge Aimé Marchand, de la Cour du banc du roi, avait émis une ordonnance avant pour effet de suspendre les procédures.

La motion pour appel ne pourra être présentée devant un juge de la Cour d'appel avant demain ou après-demain. Si la motion est rejetée, la cause pourra revenir aux enquêtes et mérites le 7 février.

Le procureur du requérant avait assigné quatre témoins importants hier matin, et le requérant lui-même était présent. Il s'est déclaré hier prêt à procéder et il a protesté contre cette dernière procédure qu'il a qualifiée de "manoeuvre de la dernière minute". Il a demandé que ses témoins soient taxés et a souligné le fait que le requérant avait dû parcourir 300 milles pour venir à l'audition de sa cause. L'avocat de l'intimé a répondu qu'il s'agissait là de procédures régulières et nullement dilatoires.

Autre délai dans la cause de M. Houde

On tentera d'en appeler d'une décision du juge Fabre-Surveyer

Est-ce délibérément que l'on retarde les procédures dans la requête en annulation de l'élection du nouveau maire de Montréal, M. Camillien Houde?

Ce matin, Me Henri Bourdon, procureur de M. Houde, a annoncé qu'il demanderait à la Cour d'appel la permission d'en appeler d'une décision rendue en division de pratique de la Cour supérieure, par le juge Fabre-Surveyer. A la reprise de la cause, ce matin, Mes Bourdon et Léonard Trépanier ont demandé au tribunal la permission d'interroger M. Léo Doré, le requérant, sur ses moyens de fortune. Les deux avocats ont prétendu que le cautionnement nécessaire à la requête devait être fourni personnellement par M. Doré et qu'il n'a pas les moyens financiers de le faire.

Mes A.-J. de la Durantaye et Philippe Ferland, avocats du requérant, se sont objectés à cette demande et leur objection a été maintenue pour les raisons suivantes, qui furent exposées par le juge Surveyer:

Il n'est pas nécessaire que le requérant fournisse le cautionnement de ses deniers. Bien plus, toute enquête pour connaître les moyens de fortune d'un tel requérant est illégale.

Ces propositions de droit ont d'ailleurs été inscrites dans un jugement rendu il y a quelques années par le juge Surveyer lui-même, dans la cause de Lavoie vs Seigler.

Dès la fin des remarques du juge, Me Bourdon a annoncé son intention de demander, dans les 24 heures, la permission d'en appeler de cette décision.

On passa ensuite à la discussion d'une requête pour amender, présentée par les procureurs du requérant Doré. Le juge Surveyer a pris cette requête en délibéré.

Audacieux vol à main armée

Deux jeunes voleurs ont pénétré, ce matin, vers 10 h. 30, dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada, sise à 175 est, rue Roy, et y ont volé une somme d'environ $5,000.

Les jeunes gens, âgés d'une vingtaine d'années, ont fait irruption dans la banque vers l'heure plus haut mentionnée et se sont rendus au guichet du caissier, comme des clients ordinaires, mais, rendus là, l'un d'eux a brandi un revolver dans la direction de cet employé, M. S. Carboni, le forçant de lui remettre l'argent en caisse, soit une somme d'environ $5,000.

Notre représentant a rejoint M. I. Bonin, gérant de cette succursale de la Banque Provinciale, dans le but d'obtenir de plus amples renseignements, mais celui-ci a refusé de nous dire quoi que ce soit, sauf que les voleurs n'étaient pas masqués. Des inspecteurs de la banque étaient dans le bureau au moment de l'appel téléphonique de notre reporter, mais ils ont refusé de lui parler car ils étaient trop occupés. Les limiers de la Sûreté municipale sont sur la piste et recherchent activement les auteurs de ce vol à main armée.

Une Commission policière à Montréal ?

Il est question à l'hôtel de ville de Montréal de la création d'une Commission policière qui aurait juridiction sur le service municipal de la police. Les commissaires se recruteraient parmi les membres du conseil et au sein des hauts officiers de la police locale.

Pour cela toutefois, il faudrait amender la Charte et cette mesure devrait faire l'objet d'un bill. On aurait déjà pressenti les autorités provinciales à ce propos.

Dans Grey-Nord

Mépris des combattants pour McNaughton

D'après M. Bracken, qui revient d'outre-mer — "Notre peuple fut trop indulgent peut-être" — "Pourquoi M. Coldwell n'a-t-il pas parlé en octobre?" — McNaughton promet une dure réplique — Les vétérans de 1918 — Le parti communiste

Owen-Sound, 1er (P. C.). — "Nos soldats d'outre-mer attendent de voir comment les électeurs canadiens traiteront la question des renforts: soit comme un problème militaire seulement, soit comme une source d'expédients politiques", a déclaré hier soir, à une foule réunie dans la salle de l'hôtel de ville local, M. John Bracken, chef national du parti conservateur-progressiste, qui ajouta que le sentiment qu'ont les troupiers de là-bas que leurs compatriotes restés au pays les abandonnent "provoque en eux un douloureux étonnement et une amertume qui est plus terrible qu'une blessure reçue au combat.

"Officiers et soldats d'outre-mer, tous également, croient", a dit encore M. Bracken, "que le ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, a troqué la haute confiance qu'ils avaient dans leurs esprits pour une "position" et a permis que son grade élevé soit utilisé pour les trahir. Aussi la question à laquelle les électeurs doivent répondre est-elle la suivante: "Voulez-vous ou ne voulez-vous pas, comme ministre de la Défense, d'un homme dont les gestes récents ont mérité le mépris de nos combattants?"

M. Bracken a rappelé qu'il n'est pas l'homme des paroles violentes et qu'on le critique plutôt d'ordinaire pour n'en avoir pas assez dit que pour en avoir trop dit. Le chef politique, qui lisait un discours rédigé d'avance, a encore dit qu'il avait réussi durant le mois dernier à visiter nos troupes au combat en Europe, chose que ni M. King ni M. McNaughton n'ont encore faite. "Faites comprendre au gouvernement que le pays doit accepter la décision suivante: Une seule armée de service actif pour le Canada et suppression de toutes les distinctions injustes et de la conscription faite par moyens détournés.

"Le projet d'envoi de renforts, que le général McNaughton a peint sous de si brillantes couleurs, est tout à fait insuffisant pour les conditions de la guerre actuelle. Ce programme suffit à une armée retirée de la ligne de feu mais à rien de plus. Nos soldats doivent livrer une bataille inégale, avec des bataillons réduits de quatre compagnies à trois et même quelquefois à deux.

Je suis allé outre-mer m'assurer si le colonel Ralston avait eu tort. Partout on m'a dit que Ralston avait eu raison et que ses déclarations en disaient encore moins que la vérité. N'en doutez pas: l'impression générale là-bas (et j'ai causé avec des fantassins au sortir même de la tranchée, au moment où nous apprîmes que 6,300 hommes avaient déserté) c'est qu'à cause du plan King-McNaughton, ces hommes ont été abandonnés par leur gouvernement. Ce qui est pis, ils croient aussi que le peuple canadien a été trop indulgent envers ce gouvernement et son projet d'entretenir deux armées, une en service actif et une de défense intérieure.

M. Bracken a aussi vigoureusement attaqué le chef du parti CCF, M. Coldwell. Lorsque la guerre éclata, continua le chef conservateur, M. Coldwell proclama, à la Chambre, que le Canada ne devait fournir qu'un appui économique à l'Angleterre et ne pas conscrire ses travailleurs ni envoyer aucun corps expéditionnaire. Au moment du désastre de Dunkerque, le chef du parti CCF réitéra l'opposition de son groupe à l'envoi outre-mer d'aucun homme, fût-ce un simple volontaire et non un conscrit. Il s'est rendu là-bas l'an dernier; quand il en est revenu en octobre, il a d'abord refusé de répondre aux questions puis il a plus tard déclaré que les renforts envoyés étaient suffisants, alors qu'on se trouvait au moment le plus aigu de la crise des renforts."

Enfin, M. Bracken nia un peu plus tard que le candidat de son parti dans le comté de Grey-Nord, en Ontario, à l'élection complémentaire fédérale du 5 février prochain, M. Garfield Case, n'eût pas eu son appui. "M. Case a reçu mes encouragements dès le début de sa campagne", a-t-il dit.

* * *

Meaford, Ont., 1er (C.P.) — Le ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, a déclaré ici hier soir, en faisant allusion à M. John Bracken, chef du parti conservateur-progressiste, qu'il ne comprenait pas comment des personnes qui ne sont aucunement des experts dans la question des renforts pouvaient lancer ainsi "à la volée" l'accusation de n'avoir pas fourni des renforts adéquats à nos troupes d'outre-mer.

Le général, qui est candidat du parti libéral à l'élection de Grey-Nord, déclara qu'il avait envoyé outre-mer le lieutenant général Sansom, pour étudier la situation des renforts et qu'il avait reçu de lui rapport que ladite situation était satisfaisante. "Je vais digérer le discours de M. Bracken, déclara le mininstre, et je vous l'annonce d'avance: à mon prochain discours, je le réduirai en pièces".

* * *

Kimberley, Ont., 1er (C.P.) — "Les vieux partis présentent un dossier de 25 ans d'échecs constants à fournir du travail ou un revenu décent aux vétérans de 1918, a déclaré ici hier soir le candidat du parti C.C.F., dans le comté de Grey-Nord, le vice-maréchal de l'air Earl Godfrey. "Lorsque la guerre actuelle éclata, 12,000 vétérans de 1918 offrirent leur service pour n'importe quel théâtre d'opérations. Qu'adviendra-t-il d'eux, le combat terminé? 75% d'entre eux n'auront alors ni argent ni emploi; or 2,000 de ces vétérans doivent encore de l'argent pour les terres qu'on leur a concédées après la dernière guerre. Lorsqu'ils se sont enrôlés, on a déduit $20 par mois de l'allocation accordée à leurs dépendants afin de régler ces dettes. Aussi sont-ils ruinés maintenant et leur famille réduites à la misère. Le parti C.C.F. a réclamé dès ses débuts la prescription de ces dettes".

* * *

Owen-Sound, 1er (C.P.) — Le chef du parti C.C.F. pour la province d'Ontario, M. E. B. Joliffe, parlant hier soir au cours d'une assemblée tenue en faveur du candidat de son parti à l'élection fédérale de Grey-Nord, le vice-maréchal de l'air Earl Godfrey, a demandé au général McNaughton de répudier l'appui du parti communiste. "Le général, a rappelé M. Joliffe, déclarait il y a quelques jours devant un auditoire d'Owen-Sound qu'il avait l'appui des travailleurs syndiqués. Il aurait dû dire l'appui des communistes, qui ne sont qu'un petit groupe dans le comté. Le général montre qu'il ne connaît guère de près les milieux ouvriers du comté de Grey-Nord, car il saurait que le Conseil du travail d'Owen Sound, qui représente la grande majorité des travailleurs du comté, a endossé le programme du parti C.C.F. durant cette élection".

Le contrôle de l'essence

Des automobilistes convoqués, défilent à la Commission des prix

Que se passe-t-il à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre? Pourquoi tout ce brouhaha, au cinquième étage de l'édifice Aldred? De source autorisée, on croit savoir que la commission des prix est à faire de "sérieuses enquêtes" auprès des automobilistes, pour contrôler l'usage de l'essence.

Voici comment on s'y prendrait. Des agents spéciaux, se promenant dans la rue, vérifieraient l'odomètre de toutes les autos stationnées. Ces chiffres seraient remis entre les mains des "autorités" de la Commission des prix qui, à leur tour, les vérifieraient avec ceux déposés aux dossiers que la commission possède, sur chaque automobiliste. Après cette vérification, l'automobiliste est convoqué, par lettre "miméographiée", aux bureaux de la Commission et l'enquête commence: interrogatoire serré: remise du livret de rationnement d'essence, pour quel usage est utilisée l'essence, et si l'odomètre indique que l'automobiliste a apparemment dépassé sa ration d'essence, l'enquête atteint son plein développement. L'on demande par exemple à l'intéressé s'il est prêt à signer une déclaration à l'effet que l'odomètre de sa voiture est en bon ordre. Il peut s'ensuivre des conséquences.

Quelque 300 à 350 automobilistes ont été déjà convoqués de cette manière. Plus de 1,000 autres sommations "miméographiées" ont été envoyées depuis hier. Les bureaux de la Commission des prix regorgent de monde, une activité fébrile y règne, et les automobilistes défilent, décontenancés, plus ou moins inquiets.

Que sortira-t-il de tout cela? Beaucoup d'automobilistes se le demandent avec appréhension.

L'armée s'installe avec la police

L'armée, la marine et l'aviation posséderont un radio à trois voies — Dans le but de dépister les recrues encore au large — Avec Police-Radio de Montréal

L'on a appris, ce matin, des autorités militaires, qu'un appareil de radio transmetteur à trois voies, des plus modernes, a été installé dans les bureaux de Police-Radio, de la police municipale.

Depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis les bagarres qui ont eu lieu l'été dernier, entre marins et partisans du "zoot-suit", les forces armées canadiennes désiraient posséder ce radio dans les bureaux de la police municipale. Voilà qui est presque fait. Un transmetteur a été livré, il y a quelques jours, et des membres de nos trois forces armées, armée, marine et aviation, viendront y travailler dès que l'on aura terminé l'istallation des radios dans les voitures de la police militaire, dite "Provost Corps".

Il appert également que ce transmetteur servira aux fins de dépister et de capturer plus facilement les nombreuses recrues de l'armée qui ne sont récemment pas retournées aux camps.

L'autonomie provinciale sera respectée

M. Duplessis le déclare à une délégation des conseils du travail de Québec et de Montréal — Parce que la Confédération date de 1867, dit-il, cela ne veut pas dire qu'elle est devenue un archaïsme

Québec, 1er (D.N.C.) — La question de l'autonomie provinciale a été soulevée hier au parlement par une délégation des conseils du travail de Québec et de Montréal. Dans un mémoire présenté au gouvernement, on disait que "l'autonomie provinciale a toujours été le cheval de bataille favori sur le sentier de la guerre électorale" et "qu'à raison des conditions modernes, il importe dans certaines sphères d'élargir les pouvoirs fédéraux".

"Jusqu'à date, poursuivait-on, la lutte pour l'autonomie a surtout fait le jeu des monopoles. Nous croyons qu'Ottawa devait avoir le pouvoir de légiférer relativement aux conventions collectives, salaires et heures de travail, sécurité sociale, mise en vigueur des conventions internationales de travail et autres matières économiques, sociales et d'une nature strictement nationale". Et encore: "Nous espérons donc que le gouvernement provincial ne se retranchera pas derrière l'autonomie pour empêcher l'amendement de la constitution dans le sens plus haut indiqué".

Le premier ministre n'a pas interrompu la lecture du mémoire, mais il n'a pas laissé partir les délégués sans faire une mise au point.

"Vous avez, dit M. Duplessis, manifesté des idées de centralisation que je n'approuve pas. Parce que la Confédération date de 1867, cela ne veut pas dire qu'elle est devenue un archaïsme. C'est une erreur de croire que tout ce qui s'est fait dans le passé est mauvais".

Le chef du gouvernement rappelle que la Confédération a été préparée dans le calme et la réflexion, par des hommes d'un patriotisme éclairé et d'une haute intelligence. Ces hommes, a poursuivi M. Duplessis, ont conclu qu'il n'y avait pas de place au Canada pour le totalitarisme. Les besoins de la province de Québec exigent la décentralisation. Nous respectons les droits conférés à Ottawa par les provinces, mais ausi longtemps que je serai premier ministre, aucun des droits réservés aux provinces, pour la protection des provinces, ne sera cédé.

Nous avons été élus avec ce programme et nous le changerons pas. Je respecte votre opinion, mais les idées que vous exprimez montrent jusqu'à quel point est rendu le danger de centralisation, même chez des gens bien disposés et bien intentionnés. A l'heure où notre pays fait des sacrifices énormes pour combattre la centralisation européenne, ce n'est pas le temps d'établir cette centralisation au Canada. La province de Québec a des droits et nous entendons les conserver, en rendant justice à tout le monde.

"Il ne s'agit pas d'isolationisme. Ce n'est pas s'isoler que de réclamer le respect d'un pacte d'honneur. Au contraire, c'est imiter Hitler que de violer un pacte d'honneur. Il ne faut pas confondre la tradition avec la routine. Les vérités éternelles doivent être reconnues. Ce n'est pas de l'archaïsme que d'asseoir l'édifice social sur des principes vrais."

Au début de ses remarque, M. Duplessis félicita les délégués d'avoir reconnu les dangers de la démagogie. Après avoir souligné qu'il est en faveur de l'épanouissement honnête de l'entreprise privée, il déclara que si l'Etat s'immisce partout, c'en sera fait des unions ouvrières. Vous allez, dit-il, tomber sous le nazisme, qui ne convient pas à la province de Québec.

Incidemment, le premier ministre fit remarquer que nous irons plus loin avec les trois mots: foi, espérance et charité, qu'avec les trois mots de la révolution française.

Notons que le mémoire des conseils du travail était très élaboré et contenait des expressions d'opinions susceptibles de provoquer de vigoureuses discussions.

M. J.-E. Corbeil, représentant des employés de tramways de Montréal, a réclamé une enquête sur l'administration du fonds de pension, et M. Duplessis a répondu qu'il était prêt à leur fournir tous les moyens d'aller "au fond de l'affaire".

M. Alphonse Lucchesi, représentant des chantiers maritimes de Québec, a félicité le gouvernement de sa politique ouvrière et a déclaré qu'un récent congrès avait demandé aux unions de se tenir en dehors de la politique.

"Vous avez bien fait", répliqua le premier ministre.

M. Duplessis profita de la circonstance pour demander aux délégués du Congrès canadien du travail ce qu'ils pensaient de son projet de cours permanentes d'arbitrage.

La réponse fut qu'en principe, on était favorable à ce projet.

Montréal recevra $2,030,000

Le président du comité exécutif de Montréal, M. J. O. Asselin, annonce ce matin qu'il a reçu du premier ministre M. Maurice Duplessis l'assurance que la province versera cette année à la métropole la somme de $2,030,000 en compensation de l'impôt municipal sur le revenu abandonné au gouvernement fédéral, à la suite des ententes conclues pour fins de guerre.

Le Trésor municipal pourra compter sur cette somme dans son prochain budget présentement en voie de préparation.

La conférence tripartite serait commencée

Deux journaux parisiens lancent la nouvelle — A Londres, des indices toujours plus nombreux veulent qu'elle soit déjà en cours — La reddition de l'Allemagne et le plan d'occupation

LONDRES, 1. (Reuter) — La radio de Paris a révélé qu'au moins deux journaux parisiens ont rapporté aujourd'hui que la conférence si ardemment attendue, entre le premier ministre Churchill, le président Roosevelt, et le maréchal Staline, "est déjà commencée".

En l'absence de nouvelles officielles, ces rapports ont probablement un caractère spéculatif. Les autres journaux parisiens disent seulement que la conférence est "imminente".

LONDRES, 1. (A.P.) — De source autorisée, on a appris aujourd'hui que le premier ministre Churchill soumettra à la conférence des "Trois", un plan pour l'établissement d'un gouvernement de quatre puissances, qui contrôlerait, après la guerre, la Rhénanie et la vallée de la Ruhr. On croit que selon ce plan, la Rhénanie et la vallée de la Ruhr seraient séparées de l'Allemagne et placées sous un contrôle économique et politique de la Grande-Bretagne, de la Russie, des Etats-Unis et de la France.

La même source dit aussi que des représentants de la Grande-Bretagne, de la Russie et des Etats-Unis ont signé un "document de reddition" qui sera présenté à l'Allemagne lorsqu'elle aura capitulé. Ce document a été signé par l'ambassadeur américain John G. Winant, sir William Strang, sous-secrétaire d'Etat britannique, et Feodor Gusev, ambassadeur soviétique en Grande-Bretagne.

Le document, rédigé par les chefs de la Commission advisoire européenne, est tellement secret, que seuls quelques hauts personnages en connaissent la teneur. Ce sont des termes très spécifiques, auxquels l'Allemagne devra se soumettre.

La source ajoute que les "Trois" discuteront des zones d'occupation. On croit que le président Roosevelt a proposé au mois d'août dernier que les troupes américaines occupent le nord-ouest de l'Allemagne et maintiennent une force en Autriche. Mais actuellement, on rapporte que le Président prône une égalité de partage, avec la Grande-Bretagne et la Russie, dans l'occupation de l'Autriche.

D'autre part, on a dit que les Français avaient demandé aux trois grandes puissances la permission de partager l'occupation autrichienne, et l'on croit que Roosevelt, Churchill et Staline se rendront à cette demande.

De nombreux indices, toujours plus nombreux, veulent que la conférence des "Trois" soit déjà commencée.

Nouvelles de guerre

La frégate "Teme" frappée par un porte-avions

L'équipage est indemne — Le navire presque coupé en deux — Permis spécial pour traverser la frontière

Un port du Royaume-Uni. — La frégate canadienne *Teme* fut frappée en travers et presque coupée en deux par un porte-avions, alors qu'elle naviguait dans le golfe de Gascogne en compagnie d'un groupe d'escorte canadien et britannique et de porte-avions de la Marine royale. C'est ce qu'a annoncé hier le quartier général de la marine. Les avaries ont été réparées depuis et la frégate est retournée en service.

Le navire endommagé fut toué par la frégate canadienne *Outremont* et ramené au port "comme par miracle", selon son capitaine, le lieutenant-commandant Douglas Jeffrey, D.S.C., R.C.N.R., de Québec. Il y eut très peu d'accidents chez les membres de l'équipage.

La *Teme* est une des frégates de la Marine royale, classe des *Rivières*, à équipage canadien. Elle fut la première frégate à être mise en armement par la marine canadienne au Royaume-Uni et elle venait de commencer ses opérations quand elle fut frappée par le porte avions.

L'accident eut lieu par une nuit sombre, alors que la mer était grosse. Le groupe d'escorte qui voyageait avec la *Teme* avait repéré plusieurs sous-marins et deux frégates canadiennes, *Cape Breton* et *Waskesiu*, étaient parties à l'attaque.

La *Teme* avait repéré aussi des embarcations ennemies et avait jeté plusieurs charges de grenades sous-marines, lorsqu'elle reçut l'ordre de protéger un des porte-avions.

Tout à coups, le porte-avions sortit de l'obscurité, par tribord "Il était si près de nous que je pouvais distinguer jusqu'aux détails de sa proue", dit le capitaine Jeffrey.

On éteignit immédiatement les lumières de navigation à bord de la frégate, et le porte-avion envoya un signal: "Nous nous dirigeons à babord". Mais il était déjà trop tard. Le gros porte-avions heurta la *Teme* presque au milieu, sur le flanc arrière de la passerelle. On vit des flammes s'élever quand les deux navires se frappèrent.

Quand le lieutenant-commandant Jeffrey s'aperçut que son navire tenait encore, il signala au porte-avions de faire machine arrière pour que sa proue ne continuât pas à faire son chemin à travers la coque de la frégate.

En plein milieu de l'Atlantique, la moitié de l'equipage de la *Teme* se transporta sur la frégate *Outremont*. Celle-ci entreprit ensuite de louer le navire avarié jusqu'au littoral. A six heures du matin, les navires étaient en marche et quarante-huit heures plus tard, la *Teme* était rentrée à son port d'attache.

Quand les deux navires se heurtèrent, le système de communications de la *Teme* fut interrompu. Il n'y avait plus moyen de communiquer avec la chambre aux machines où les hommes, croyant que la frégate avait avarié un sous-marin, attendaient les ordres.

Ils restèrent ainsi au fond du navire jusqu'à ce qu'un messager vînt leur dire que tous devaient se rapporter sur le pont supérieur.

"Tous les membres de l'équipage se comportèrent d'une façon admirable, a déclaré Jeffrey. Plusieurs étaient nouveaux parmi nous mais ils se comportèrent tous comme des vétérans. Le fait que nous sommes rentrés de cette façon est

(suite à la dernière page)

Six de nos Pères Blancs arrivés en Afrique-Sud

Six membres de la Société des Pères Blancs missionnaires d'Afrique, partis de New-York, à la mi-décembre, viennent d'arriver après une heureuse traversée dans un port de l'océan Indien, en Union sud-africaine.

Ce sont les RR. PP. Marcel Boyer, de Montréal, Harmel Grandmaison, de Saint-Pacôme, Kamouraska, en route pour le vicariat apostolique de l'Ouganda; le R. P. Jean Ladouceur, de Valleyfield, en route pour le vicariat apostolique du Bangouéolo; le R. P. Yvon Desorcy, de Montréal, en route pour le vicariat apostolique du Rouenzori; le R. P. Thomas Rousseau, de Montmagny, et le R. F. Jean-Guy (Larouche), de Jonquière, en route vers le vicariat apostolique du Nyassa.

Cela porte à 109 le nombre des Pères Blancs partis du Canada qui ont heureusement traversé l'Atlantique au cours de la guerre.

Ces six derniers ont fait le voyage en compagnie de S. E. Mgr Bouhomme, O.M.I., et de plusieurs Pères Oblats.

Quatre autres Pères Blancs, qui débarquaient le 1er janvier à Matadi (Congo belge), viennent de parvenir à leur destination définitive, après un mois de voyage, par train et par bateau, le long du fleuve Congo. Ce sont les RR. PP. Constant Durette, Roger Collerette, Maurice Proulx et Gilbert Dupuis.

L'appel de la Montreal Tramways

Il sera entendu le 15 février — L'attitude des employés de tram

Au cours d'une réunion spéciale de la section de Montréal de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres moyens de transport, tenue hier soir, on a étudié la décision de la Commission nationale du travail en temps de guerre d'entendre l'appel de la *Montreal Tramways Co.* au sujet des augmentations de salaires à ses employés.

Personne n'a voulu confirmer une rumeur à l'effet que cette union accepterait la décision de la commission et attendrait le résultat de l'appel avant de prendre attitude. M. J.-Eucher Corbeil, président du Comité de négociation, a déclaré que le gouvernement fédéral, en dépit de cet appel, ferait une déclaration très prochaine au sujet de l'atelier d'union.

M. Corbeil a laissé entendre qu'une assemblée des employés de tramways pourrait avoir lieu au début de la semaine prochaine.

* * *

Ottawa, 1er (C. P.). — On a annoncé hier que la Commission du travail entendrait le 15 février l'appel de la *Montreal Tramways* contre une décision de la Commission régionale du travail ordonnant des rajustements de salaires.

LA RADIO DANS LE MONDE

Jeudi, 1er février 1945

Programmes spéciaux

RADIO-COLLEGE

Radio-Canada à 4 h. 30 p.m. — "En ce temps-là" — "Le monde où le Christ a vécu" — Le Rév. Père Adrien Malo, o.f.m., titulaire des cours sur la Bible, poursuivra l'étude du milieu familial du "monde où le Christ a vécu" et parlera de l'habitation.

GEORGES SAVARIA A RADIO-CARABINS

Radio-Canada à 9 h. p.m. — L'invité de Radio-Carabins, à son émission du jeudi, 1er février, à 9 heures du soir, sera M. Georges Savaria, pianiste et compositeur.

Il exécutera Rhapsodie Hongroise no 10, de Liszt et l'une de ses propres oeuvres, Etude poétique.

Jean Vincent basse, chantera la Sérénade de Schubert et Guy Coutu, ténor, l'air Ah lève-toi Soleil, de Roméo et Juliette, de Gounod.

Paul Leduc nous annonce de nouveaux sketches dramatiques et comiques préparés par nos étudiants. Egalement au programme, l'orchestre de Maurice Meerte et le Choeur des Carabiniers.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

6.00 A Radio-Canada ce soir.
6.15 Radio-journal.
6.30 Revue de l'actualité.
6.45 Musique.
6.55 Oeuvres de charité can.-françaises.
7.00 Un homme et son péché.
7.15 Métropole
7.30 Tommy Duchesne.
7.49 Fantaisie musical.
8.00 Le quatuor Alouette.
8.30 Le mot s'il vous plaît.
9.00 Radio-carabin
10.00 Radio-journal.
10.25 M. Morissette Causerie.
10.30 A communiquer.
11.00 Musique de danse.
11.15 Musique
11.28 Nouvelles.
11.30 Musique du Nouveau-Monde.
12.00 Nouvelles

CBM-940 kilocycles

6.00 Le radio ce soir.
6.10 Bourse.
6.15 Radio-journal.
6.25 Sports.
6.30 Sketch
6.45 Nouvelles de BBO.
7.00 Quatuor Alouette.
7.30 Le ski.
7.45 Commentaires.
8.00 Théâtre anglais.
8.30 Concert Victor.
9.00 Music-hall.
9.30 Fighting Navy.
10.00 Radio-journal.
10.15 Causerie.
10.30 Trio instrumental.
11.00 Nouvelles de BBO.
11.15 Relais de Londres.
11.30 Musique du Nouveau-Monde.
12.00 Nouvelles.

CKAC-730 kilocycles

6.00 Vie de famille.
6.15 Quelles nouvelles.
6.30 Forum des sports.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles
7.00 Studio.
7.15 Studio.
7.20 Catholic Charities.
7.30 Moi j'ai dit ca.
7.45 Le petit café du coin
8.00 Mémoires du Dr Lambert.
8.30 Que feriez-vous?
8.35 La situation en Europe
8.45 Swing symphonique
8.55 Nouvelles
9.00 Radio-théâtre Lux
9.30 A choisir.
10.00 Musique.
10.15 Studio.
10.30 Sérénade Nabob.
10.45 Les nouvelles.
10.50 Aux feux de la rampe
10.55 Images de guerre
11.00 Sports.
11.15 Causerie politique.
11.30 Viva America.
12.00 Nouvelles.
12.05 Listen To Lawrence.
12.30 Gene Krope et orch.
1.00 Nouvelles.

CFCF-550 kilocycles

6.00 Aventure.
6.15 Nouvelles.
6.25 Activités du soir.
6.30 Mélodies chanceuses.
6.45 Aventures de Dale.
7.15 Lum et Abner.
7.30 Oncle Troy.
7.45 Studio.
8.00 Studio.
9.30 Cavalcade canadienne
10.00 Light up and listen.
10.30 Nouvelles
10.45 Causerie politique.
11.00 Le raconteur
11.05 Rendez-vous avec la vie.
11.30 Lombardo show.
12.00 Musique de danse.
12.30 Danse.
12.55 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

6.00 Radio-journal.
6.15 Méli-mélo.
6.25 Radio-sports.
6.30 Heure.
6.50 Vagues musicales.
6.45 La lutte.
6.50 Chansons françaises.
7.00 Heure
7.00 Heure familiale.
7.30 Orch. Boulanger.
7.45 Orch Troy
7.55 Nouvelles
8.00 Heure.
8.00 Métairie Rancourt.
8.15 Le Père Jovial.
8.30 Drames [illegible]
9.15 La guerre et nous.
9.30 Mélodies.
10.00 Heure.
10.00 Orchestre.
10.15 Nouvelles.
10.30 Danse.
11.00 Heure.

Vendredi, 2 février 1945

Programmes spéciaux

RADIO-COLLEGE

Radio-Gazette à 5 h. p.m. — "Le chant du monde" — La Cantoria sous la direction de Victor Brault au piano, interprétera des chants du folklore italien. Le texte et la traduction des poèmes sont de Lucien Thériault.

Radio-Canada à 4 h. 15 p.m. — Le quart d'heure des malades — La prochaine émission mensuelle instituée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal pour les malades, aura lieu le premier vendredi, 2 février, à 4 h. 15 sur le réseau français de Radio-Canada (C.B.F.). Le R. P. Albert Dontigny, S.J., donnera la causerie. On est prié de faciliter aux malades l'audition de cette émission.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

7.30 Nouvelles et musique
8.00 Radio-journal.
8.15 Elévations.
8.30 Pot-pourri musical.
8.55 Nouvelles.
9.00 Musique.
9.30 Les chansons que vous aimez
9.45 Mélodies.
9.57 Nouvelles.
10.00 Chez Rose
10.15 Courrier-confidences.
10.30 Vie de famille.
10.45 Pierre Guérin.
11.00 Grande Soeur
11.15 Métairie Rancourt.
11.30 Troubadours.
Midi Jeunesse dorée.
12.15 Quelles nouvelles?
12.30 Nouvelles
12.35 Réveil rural
12.59 Signal-horaire.
1.00 Rue Principale.
1.15 Radio-journal.
1.30 Vers le soleil
1.45 Les Liptonaires.
2.00 Le moulin de la chanson
2.15 Récital de piano.
2.30 La femme aujourd'hui.
3.00 Music hall
3.30 Nouvelles
3.33 Les plus beaux disques.
4.15 Causerie pour les malades.
4.30 Radio-Collège.
5.00 Radio-Collège.
5.30 Il était une fois.
5.45 La Bourse
6.00 La radio ce soir
6.10 Où trons-nous en fin de semaine?
6.15 Radio-journal
6.25 Causerie
6.30 Revue de l'actualité.
6.45 Mélodies
7.00 Un homme et son péché.
7.15 Métropole.
7.30 Les soirées canadiennes.
7.45 La fiancée du commando
8.00 Joe Badeloyne.
8.30 Félix Leclerc.
9.00 Heure de la valse.
9.30 Parti CCF.
10.00 Radio-journal.
10.25 Radio-Parents.
10.45 Récital.
11.00 Musique de danse.
11.15 Musique.
11.28 Nouvelles.
11.30 Mélodies
11.55 Intermède.
12.00 Nouvelles

CBM-940 kilocycles

7.30 Nouvelles
8.00 Radio-journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches.
9.00 NBC.
9.30 Les classiques de la musique.
9.45 De la musique en travaillant
10.00 Musique militaire.
10.15 Musique classique
10.30 Commentaires.
10.35 Causerie
10.45 Musique.
11.00 Musique.
11.15 Maîtres de la musique.
11.30 The soldier's wife.
11.45 Stories from life.
Midi Nouvelles de la BBO
12.15 The road of life.
12.30 La ferme et ses produits.
12.59 Signal-horaire.
1.00 Radio-journal
1.15 The Happy Gang
1.30 Tropiques.
1.45 Claire Wallace
2.00 Big Sister
2.15 Life can be beautiful.
2.30 Valses
3.00 Woman of America.
3.15 Ma Perkins
3.30 Pepper Young.
3.45 Right to happiness
4.00 Les Liptonaires.
4.15 Nouvelles
4.18 Causerie
4.30 Les musiciens modernes.
4.45 Récital
5.00 Front line family
5.15 Récital de chant.
5.30 Eyes front.
6.00 Où irons nous en fin de semaine
6.10 Bourse
6.15 Radio-journal
6.25 Sports
6.30 L'art culinaire.
6.45 Nouvelles de BBO
7.00 Vieux airs.
7.15 Nos trois armes.
7.30 Carolyn Gilbert.
7.45 Commentaires
8.00 Notre Canada.
8.30 Questionnaire musical.
9.00 Heure de la valse
9.30 Concert du poste CBR.
10.00 Nouvelles.
10.15 Boxe.
11.00 Nouvelles de la BBC
11.15 L'actualité de la BBC
11.30 Théâtre, de Vancouver.
12.00 Nouvelles.

CKAC-730 kilocycles

7.15 Pot-pourri matinal.
7.30 Pot-pourri.
7.45 L'Oratoire
8.00 Nouvelles.
8.10 Les chansons de Louise.
8.15 Charivari.
8.20 Intermède
8.30 Coffee Club
8.45 Korn Kobblers.
9.00 Nouvelles
9.10 En valsant.
9.15 De Courcy chanteur
9.30 Sans tambour ni trompette
9.45 Fernand Perron.
10.00 Le chef mystérieux.
10.15 Récréative.
10.30 Variétés.
10.42 Nouvelles
10.45 Le coeur dispose.
11.00 Rêverie.
11.15 Airs favoris.
11.30 Mélodies chanceuses
11.45 L'heure ensoleillée.
Midi Nouvelles
12.10 Orgue populaire.
12.15 Radio-théâtre miniature
12.30 Grande Soeur
12.45 Histoires d'amour
1.00 Bulletin des fermiers
1.10 Radio-journal.
1.15 Betty Lee-hive
1.30 Le meunier qui chante.
1.35 Le carnet de la ménagère.
1.45 Métairie Rancourt.
2.00 Capsules mélodiques.
2.15 Orchestre.
2.30 Un peu de tout
2.45 La femme et l'actualité.
3.00 Coffret musical
3.30 Actualités de Hollywood.
3.45 Les mélodies que vous aimez.
4.00 Evènements sociaux
4.15 CKAC ce soir.
4.25 Nouvelles.
4.30 Pour vous mesdames
4.45 Sing along Club.
5.00 Tante Lucie
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 La Rue principale
5.45 Madeleine et Pierre
6.00 Vie de famille
6.15 Quelles nouvelles.
6.30 Forum des sports
6.40 La pièce du jour
6.45 Nouvelles
7.00 Musicale.
7.15 Le vagabond qui chante.
7.30 Moi j'ai dit ça.
7.45 Sur la scène fédérale.
8.00 The Aldrich Family
8.30 Aventures
8.45 Nouvelles
9.00 Pierrot Latulippe.
9.30 Nazaire et Barnabé
10.00 Cascade musicale.
10.30 Les sports d'hiver.
10.45 Nouvelles.
11.00 Sport
11.15 Studio.
12.00 Nouvelles.
12.05 Orchestre
12.30 Lee Castle et son orch
1.00 Nouvelle.

CFCF-550 kilocycles

8.00 Nouvelles
8.15 Heure du café.
8.30 Studio.
8.45 Fanfare.
9.00 Déjeuner.
9.30 Revue.
9.45 Gilbert Eden.
10.00 Nouvelles.
10.15 Musique.
10.30 Enfance.
10.45 Studio.
11.00 Horoscope.
11.15 Studio.
11.30 Pour les dames.
11.45 Orchestre.
11.50 Nouvelles.
Midi Mélodies.
12.15 Musique.
12.30 Soldier's wife.
12.45 Diner.
1.00 Nouvelles.
1.30 Vivre.
1.45 Little Jack Little.
2.00 Studio.
2.15 Le chef mystérieux.
2.30 On me dit...
2.45 Studio.
3.00 Hit parade.
3.45 Betty et Bob.
4.30 Nouvelles.
4.45 Sérénade.
5.00 Heure
5.15 Dick Tracy.
5.30 Le peuple demande.
5.45 Heure du thé.
6.00 Aventure.
6.15 Nouvelles.
6.25 Ce soir.
6.30 Mélodies chanceuses.
6.45 Studio.
7.00 Musique de danse.
7.30 Oncle Troy.
8.00 Studio.
8.15 Quatuor.
9.00 Fanfare.
9.30 Rendez-vous avec la vie.
10.00 Revue de l'armée.
10.30 Nouvelles.
10.45 Headliners.
11.00 Le raconteur.
11.05 Musique de danse.
11.30 Frolics.
12.00 Musique de danse.
12.30 Danse.
12.55 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

8.15 Bonjour voisins.
8.25 Bulletins.
8.30 Réveille-matin.
9.00 Heure
9.00 Gaîtés du matin.
9.30 Radio-journal.
9.45 Causette.
10.00 Heure
10.00 Variétés.
10.15 Fantaisies musicales.
10.30 Mascarade musicale.
11.00 Chansons françaises.
10.15 Orchestre.
11.25 Devinette.
11.30 Orchestre.
11.45 Fanfare.
Midi Heure.
Midi Heure féminine.
1.00 Radio-journal.
1.05 Heure féminine.
1.30 Heure
2.00 Petite musicale.
2.30 Orchestre.
2.45 Morton et Kaye.
3.00 Symphonie.
4.00 Musique.
4.30 Orchestre.
4.45 Chansons françaises.
4.55 CHLP ce soir.
5.00 Heure.
5.00 Thé dansant.
5.25 Informations.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Radio-journal
6.15 Méli-mélo.
6.25 Radio-sports.
6.30 Heure.
6.30 Vagues musicales.
6.45 Chansons françaises.
7.00 Heure
7.00 Heure familiale.
7.30 Sport.
7.45 Oncle Troy.
7.55 Nouvelles.
8.00 Heure
8.00 Métairie Rancourt.
8.15 Radio-jeunesse.
8.30 Orchestre.
8.45 Causerie.
9.00 En guettant les ondes.
9.30 Half and half.
10.00 Heure.
10.00 Musique.
10.15 Heure.
10.15 Nouvelles.
10.30 Danse.
11.00 Heure.

"Dimanche du praticien"

C'est à l'Hôtel-Dieu, le 4 février prochain, qu'aura lieu cette année le premier "dimanche du praticien", organisé par la Société médicale de Montréal. Les communications auront un caractère essentiellement clinique. Les travaux théoriques réservés aux séances académiques y seront formellement prohibés.

La séance commencera dimanche matin, à 9 h. 30 précises, avec un programme spécialement préparé pour le médecin en clientèle générale. L'ordre du jour ne comprend que des présentations de malades par les docteurs Antonio Barbeau (neurologie), René Dandurand (médecine), Albert Jutras (radiologie), J.-Roméo Pépin (médecine), Gérard Casgrain (allergie), Romuald Gatien (médecine), Paul Poirier (dermatologie), Roland Dussault (médecine), Paul Letendre (gastro-entérologie), et Rodrigue Lefebvre (cardiologie).

Tous les médecins de Montréal et des environs sont cordialement invités à ce premier "dimanche du praticien".

Il désarme son agresseur

M. Gérard Brossard, 1885 rue Bourbonnière, a rapporté à la police qu'au cours de la soirée de mardi, deux jeunes gens se sont présentés à sa chambre, se disant des collecteurs. Une fois entrés, l'un des jeunes gens a pointé son revolver dans la direction du plaignant, mais celui-ci, ne perdant pas de temps, a sauté sur lui et l'a désarmé. M. Brossard a été légèrement blessé à la figure.

M. Omer Côté au Plateau, ce soir

Ce soir, à l'auditorium du Plateau, l'alliance des professeurs catholiques de Montréal présente une soirée-conférence, sous la présidence d'honneur du R. P. Noël Mailloux, O.P. Le conférencier d'honneur sera M. Omer Côté, secrétaire provincial. Il a intitulé sa causerie " Ya-t-il trop de religion dans nos écoles?" M. Côté sera présenté par Mlle Thérèse Thériault, vice-présidente de l'A.P.C.M., et remercié par M. Trefflé Boulanger, directeur des études à la Commission scolaire de Montréal. M. Roland Boudreault, trésorier de l'A.P.C.M., agira comme maître de cérémonie et il y aura aussi allocution de bienvenue par M. Oscar Villeneuve, vice-président de l'alliance.

M. Jacques Labrecque, ténor, sera l'artiste invité. La soirée commencera à 8 h. 15 précises.

L'Union des Latins d'Amérique

Ce soir, à 8 heures, dans la salle H-4 de l'Université de Montréal, l'Union des Latins d'Amérique présentera à ses membres un programme de vues animées sur l'Amérique du Sud. Voici les titres des films qui seront montrés ce soir: Lapaz (Bolivie); les maisons du Chili; Sao Paolo, (Brésil); les richesses des Andes; et La route de Cuernavaca.

Conférence de M. Aimé Cousineau

Une série de conférences sera donnée à l'auditorium du Montreal High School, rue Université, à partir de mercredi soir prochain. Des conférences seront ainsi données tous les mercredis et auront trait à l'habitation. M. Aimé Cousineau, directeur du service municipal d'urbanisme, et M. F. J. Adams, professeur d'urbanisme au Massachusetts Institute of Technology, prononceront des conférences à la première réunion, mercredi soir prochain, reunion que M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, présidera.

Le conseil des finissants en droit

Les finissants de la Faculté de droit de l'Université de Montréal ont élu hier les membres du conseil de leur conventum. M. Maurice Perron a été élu président. Voici les noms des élus aux autres postes: vice-président, M. Clément Masson; secrétaire, M. Philippe Dupuy, et trésorier, M. Pierre Laporte. Les conseillers sont MM. Marcel Lajeunesse, Paul Forest et Emile Gosselin. Le R. P. Thomas Lamarche, O.P., a été nommé aviseur des finissants.

Nouveauté

MUSIQUE

par Léo-Pol MORIN

Préfacé par S. Exc. M. Jean Désy, MM. Marcel Dugas et Robert de Roquebrune

"Dans ce volume il n'y a pas un article indifférent, et nombreux sont ceux que seul Morin pouvait écrire. Pour les jeunes amis de l'art s'éveillant à la musique d'orchestre, le livre constituera une mine précieuse," ... il deviendra leur "livre de chevet".

Marcel VALOIS

Grand volume de 440 pages.

Au comptoir $2.00,

franco, $2.20.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS" Ce Soir!

le plus élaboré des radio-spectacles français présente...

HUGUETTE OLIGNY

et

JEAN-PIERRE MASSON

dans

"On demande un couple sans enfants"

sous la direction de PAUL L'ANGLAIS

9 hrs. p.m CKAC

Les concerts

La Petite Symphonie

Hier soir, la Petite Symphonie a mieux que jamais prouvé sa raison d'être en présentant dans leur cadre naturel des oeuvres qui ne peuvent être vraiment appréciées que si elles sont jouées telles qu'elles ont été écrites.

Le programme, consacré à Jean-Sébastien Bach et à Mozart, comprenait un concerto pour clavier et le cinquième Concerto Brandebourgeois du premier et deux Divertissements du second. Le concerto en *ré mineur*, qui montre bien toute l'étendue de la dette de Bach envers Vivaldi, est une oeuvre d'un caractère didactique écrite pour un instrument à clavier qui n'est pas spécifié. Mais si l'on considère la délicatesse de son orchestration, c'est encore le clavecin qui est le plus logique, et Miss Frances Duncan Barwick a tenu cette partie avec une précision remarquable. Le cinquième Concerto Brandebourgeois est un concerto grosso dont le concertino est formé du violon solo, de la flûte et du clavecin, joués respectivement par Maurice Onderet, Hervé Baillargeon et Miss Barwick. Dirigée par Naylor, l'exécution était naturellement tout à fait dans le style de Bach, mais on aurait désiré plus d'équilibre entre les trois solistes et une sonorité plus égale.

De Mozart, le septième divertissement, pour deux cors et cordes, a donné l'occasion à Guillaume Gagnier et Pietro Romano de prouver qu'ils sont d'excellents instrumentistes quand on leur fournit la chance de se faire valoir. Quant au divertissement que Mozart a intitulé "Une Plaisanterie Musicale", il faut avouer que la plaisanterie s'est un peu émoussée. les passages dissonants des cors dans le menuet semblent très agréables comparés à certaines musiques qu'on est accoutumé d'entendre, et il n'y a guère que le désaccord final qui surprenne encore, même quand on s'y attend.

La constitution de la Petite Symphonie lui permet de s'attaquer à tous les genres sauf aux grands ensembles symphoniques, et Bernard Naylor a montré à maintes reprises que sa curiosité n'a d'égale que sa musicalité; on peut donc s'attendre à ce qu'il nous fasse connaître comme elles doivent l'être beaucoup d'oeuvres que, sans lui, nous serions destinés à ignorer.

Romain-Octave PELLETIER

Au Capitol

"The Very Thought of You" avec Dennis Morgan, Eleanor Parker et Dane Clark, prendra l'affiche demain au *Capitol*. Ce film met en présence des jeunes gens qui sont aux prises avec les problèmes de leur époque. On y verra deux jeunes filles de Pasadena qui rencontrent deux soldats qui ont séjourné longuement aux Aléoutes. Franz Waxman a écrit la musique et Alvah Bessie Dawes ont écrit le scénario.

A l'Impérial

A compter de demain le cinéma *Impérial* mettra à l'affiche le film "Kismet" avec Marlene Dietrich et Ronald Colman, Robert Lowrey et Ellen Drew. Ce film a été acclamé comme une grande fantaisie où la magie, la couleur, les beaux extérieurs jouent un immense rôle.

"Lark Mountain" sera le second film à l'affiche avec toute une troupe d'étoiles.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage : BElair 3361° : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

A la scène, au concert et à l'écran

L'horaire des spectacles

ST-DENIS :
"Chambre 13"
12 h. 10. 3 h. 35. 6 h. 35. 9 h. 50.
"L'Empreinte du dieu"
1 h. 22. 4 h. 47. 8 h. 12.

ORPHEUM :
"La Famille Stoddard"
10 h. 10. 12.25. 2 h. 50. 5 h. 15. 7 h. 40. 10 h. 10.

LOEW'S :
"The Princess and the Pirate"
11 h. 15. 1 h. 55. 4 h. 35. 6 h. 10. 9 h. 50.

PALACE :
"Casanova Brown"
11 h. 10. 1 h. 50. 4 h. 35. 7 h. 15. 10 h.

CAPITOL :
"Abroad with two Yanks"
11 h. 25. 3 h. 05. 4 h. 45. 7 h. 25. 10 h. 20.

PRINCESS :
"Sweet and Low-Down"
11 h. 30. 2 h. 10. 4 h. 50. 7 h. 30. 10 h. 10.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Chambre 13", avec Jules Berry et Josseline Gaël. Le second film est "L'Empreinte du dieu", avec Pierre Blanchar et Annie Ducaux. (Du 27 janvier au 1er février incl.)

ORPHEUM: "La Famille Stoddard" avec Warner Baxter et Ingrid Bergman. Dialogue français. (Du 26 janvier au 1er février inclusivement).

LOEW'S: *The Princess and the Pirate avec Bob Hope* et Virginia Mayo (du 26 janvier au 1er février inclusivement).

PALACE : "Casanova Brown" avec Gary Cooper et Theresa Wright (du 26 janvier au 1er février incl.)

CAPITOL: "Abroad with two Yanks" avec William Bendix, Helen Walker et Dennis O'Keefe (du 26 janvier au 1er février incl.)

PRINCESS: "Sweet and Low-Down" avec Linda Darnell, Lynn Bari, Jack Oakie, et Benny Goodman et son orchestre (du 26 janvier au 1er février incl.)

IMPERIAL: *Laura*, avec Gene Tierney et Dana Andrews. (Dernière journée).

Musique

SAINT-DENIS: France-Film présente l'orchestre symphonique de Minneapolis sous la direction de Dimitri Mitropoulos (5 février).

MONUMENT NATIONAL: "La Dernière Valse" présentée par les Variétés Lyriques. (22, 23, 24, 25, 26, 27 février et 1er mars).

LE PLATEAU: Alexandre Brailowsky, pianiste, en récital. (8 février).

LE PLATEAU: Concert des anciens de Saint-Jean-Baptiste. Les Disciples de Massenet, Georges Savaria et le Trio Lyrique. (11 février).

Théâtre

ARCADE: "Son Père" avec Marcel Chabrier, Jeanne Demons, Berthe Plante (du 26 janvier au 1er février incl.)

FORUM: *Ice Follies* du 11 au 18 février inclusivement.

L'ERMITAGE: Les Compagnons de Saint-Laurent présentent *Le Pauvre sous l'escalier*. (17, 19, 20, 21, 23, 24 février. Matinées 17, 24 février).

MONUMENT NATIONAL: *Fridolinons' 45*. (3 février, et pour trois semaines).

A l'Orpheum

"La Famille Stoddard", version française du film "Adam had four Sons", qui restera demain à l'affiche du cinéma *Orpheum*, est un film basé sur le roman de Charles Bonner, "Legacy".

Ingrid Bergman et Warner Baxter sont les vedettes de cette production, dont la distribution comprend d'autres étoiles telles que Suzan Hayward, Fay Wray, Johnny Downs et Helen Westley.

"La Famille Stoddard" est le touchant récit de la vie de cinq membres d'une même famille: le père et ses quatre fils. Warner Baxter tient le rôle d'Adam Stoddard, orgueilleux père de quatre grands garçons; il les dirige et les aide au milieu des difficultés sans nombre qui surgissent sous leurs pas.

Au Palace

"The Climax", avec Boris Karloff, June Vincent, Catherine Hepburn, prendra l'affiche au *Palace* demain. Il s'agit d'un film tourné en technicolor. En moins de 4 ans, Karloff a commis quelque 16,000 meurtres à l'écran, dans son dernier film il y a une grande amélioration car il n'y commet qu'un meurtre bien qu'il ait eu toutefois l'intention d'en commettre un autre.

Karloff incarne ici le rôle d'un médecin attaché au service d'une compagnie d'opéra. Il tente alors de faire taire pour toujours une voix qui lui donne le cafard.

Au Princess

"The Man in Half Moon Street" prendra l'affiche demain au cinéma *Princess*. Ce film a pour base des recherches scientifiques dans le domaine médical. Nils Aster et Helen Walker occupent les rôles principaux. Ce film comporte de l'amour, des scènes dramatiques du plus haut intérêt. Le second film sera "The National Barn Dance" avec Jean Heather, Charles Quigley et Robert Benchley. Il s'agit d'une comédie qui se déroule dans le monde de la radio.

Au Loew's

Demain, le cinéma Loew's mettra à l'affiche un film qui a remporté de grands succès aux Etats-Unis, "Mr. Parkington". Ce film est basé sur une nouvelle de Louis Bromfield. Greer Garson et Walter Pidgeon sont les acteurs principaux de cette production. Ce film embrasse la période qui s'étend de 1878 à 1938, ce qui permet des mises en scène hautes en couleur. Edward Arnold, Agnes Moorehead, Gladys Cooper, Frances Rafferty sont aussi de la distribution.

Au St-Denis, le 5

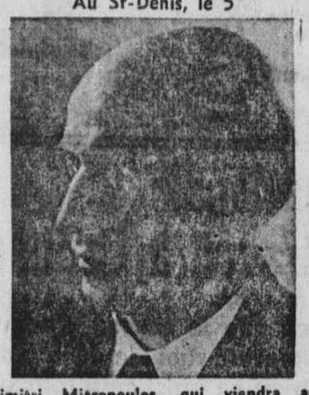

Dimitri Mitropoulos, qui viendra au théâtre St-Denis, le 5 février prochain, diriger l'orchestre symphonique de Minneapolis.

Les "Amis de l'Art"

L'Association "Les Amis de l'art" devra quitter, au printemps l'abri que la ville de Montréal lui a temporairement offert au chalet du parc La Fontaine. Par conséquent, il faut que tous ceux qui s'intéressent à son sort, se mettent immédiatement à l'oeuvre afin de l'aider à trouver un local permanent, bureau ou logement, situé au centre de la ville, et où les membres qui sont recrutés chez les jeunes puissent se rendre en toute facilité et en toute sécurité. L'Association accomplit un travail éducationnel et constructif. Les statistiques démontrant que 11,400 membres en font partie sont une preuve de l'enthousiasme et de l'intérêt qu'une telle oeuvre suscite chez la jeunesse étudiante et de la nécessité qu'il y aurait à la continuer. Faute de local, l'Association "Les Amis de l'art" sera-t-elle condamnée à abandonner une oeuvre déjà féconde en beaux résultats et riche d'espérances et de promesses pour l'avenir? La question est posée à chaque citoyen de Montréal qui s'intéresse à la culture artistique et au développement intellectuel de ceux qui seront les femmes et les hommes de demain. Elle est aussi posée à chacun de nos 11,400 membres, pour lesquels l'association, depuis trois ans, a travaillé avec joie et désintéressement. Que tous ceux qui ont foi aux valeurs sociale et morale d'une telle entreprise s'unissent et trouvent enfin un local permanent où les "Amis de l'art" poursuivront, dans la paix et la sécurité, la grande oeuvre commencée. (Comm.)

Aux Variétés Lyriques

Dans le choix des interprètes de *La dernière valse*, M. Lionel Daunais personnifiera le comte Dimitri, élégant officier russe, chevaleresque et d'une grande loyauté; M. Charles Goulet en baron Hippolyte; M. Albert Duquesne jouera le prince Paul, de la maison impériale; Mme Marthe Lapointe incarnera Nadia Lisavetta, mi-russe, mi-française, éperdument amoureuse du comte Dimitri. Les autres rôles seront tenus par Mmes Rose Roy Duzil (comtesse Natatcha), Huguette Oligny (Babouchka), Laurette Bruneau (Annouchka), Jacqueline Plouffe (Marouchka), Rita Bibeau, (Pétrouchka), MM. Georges Toupin, (général Krassinski), Robert Lussier (capitaine Kaminski), Noël de Tilly)Orsinski), Jean-Pierre Masson (oncle Jérochkin), Armand Cauer (Switzinski), Gérard Paradis (Wladec), et René Caron, l'adjudant du prince. M. Jean Goulet, chef d'orchestre, dirigera.

Les représentations de *La Dernière Valse* auront lieu au Monument National, à compter du 22 février. Billets en vente maintenant.

DEMAIN SOIR

La Société des Tournois oratoires

DÉBAT

"La plus jolie, Canadienne française ou Américaine?"

AU PLATEAU — 8 h. 30

Billets chez Ed. Archambault

ARCADE

DERNIER JOUR

MARCEL CHABRIER
JEANNE DEMONS
'Son père'
BERTHE PLANTE
HENRI LETONDAL
DENIS DRODIN
W. FRECHETTE - DENISE PELLETIER
ELISA GAREAU
ROGER GARCEAU

ST-DENIS

A L'AFFICHE

ARCADE

COMMENÇANT DEMAIN SOIR

CAPITOL — A l'affiche
William BENDIX & Helen WALKER
"Abroad with two Yanks"
— Aussi —
"Dancing in Manhattan"

PRINCESS — A l'affiche
Benny GOODMAN et son orchestre
Linda DARNELL • Lynn BARI
"SWEET AND LOW-DOWN"
— Aussi —
"In the Meantime Darling"

LOEW'S — 2e semaine
Bob Hope
"Princess and the Pirate"
en couleur.

PALACE — A l'affiche
Gary COOPER • Teresa WRIGHT
"Casanova Brown"

IMPERIAL
DERNIER JOUR
GENE TIERNEY
DANA ANDREWS
"LAURA"
Autre spectacle :
"HI'BEAUTIFUL"
25 30 30 40

FRANCE-FILM présente
LUNDI, 5 Fév., ST-DENIS
Une Soirée Inoubliable
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE de MINNEAPOLIS
sous la direction de DIMITRI MITROPOULOS
PROGRAMME: Ouverture "Ruy Blas", Mendelssohn; Symphonie No 3, Schumann; Le Boeuf sur le Toit, Milhaud; Fantaisie sur un thème de Tallis, Vaughan-Williams; 3 extraits des Maîtres-Chanteurs, Wagner.
BILLETS: $2.00, $2.50, $3.00 plus taxes: au St-Denis, Ed. Archambault et C. W. Lindsay, Impresario, Canadian Concerts & Artists.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravitaillée en Idéal.

C'est par l'Influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Le logement salubre est une économie pour l'Etat

C'est ce que souligne M. Lucien Beauregard, à l'assemblée annuelle du Bureau d'Assistance sociale aux familles, l'une des oeuvres de la Fédération de charité canadienne-française

"Ce n'est pas seulement dans le meilleur intérêt de l'individu mais encore pour la plus grande économie de l'Etat que nous réclamons des logements!" Voilà ce que soulignait M. Lucien Beauregard, président de l'assemblée annuelle du Bureau d'Assistancne sociale aux familles, à l'hôtel Windsor, hier après-midi.

M. Beauregard ajouta que des logis convenables et en nombre suffisant préviendraient la délinquence ,la tuberculose, le placement des enfants.

Les institutions, les écoles de réforme et les hôpitaux sont en effet, en grande partie, la responsabilité financière de l'Etat. "Les contribuables, disaient encore M. le président, devraient s'intéresser davantage à ce que les argents publics soient employés à prévenir plutôt qu'à guérir les maux sociaux".

Rapport financier

M. Fernand Rochon, le trésorier honoraire, lut à l'assemblée le rapport financier de l'oeuvre, couvrant la période du 1er novembre 1943 au 1er nonvembre 1944. Les revenus du Bureau d'Assistance aux familles se sont élevés au montant de $242,894.48, venant de sources diverses. la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, la province de Québec (octroi et subsides), le département des allocations familiales à Ottawa, le Comité consultatif et les remises des personnes secourues. M. Rochon fit remarquer l'augmentation notable des revenus employés pour l'assistance et l'administration.

Mme Jean Lafontaine, membre du conseil d'administration, présenta le rapport de la secrétaire. Mme Lafontaine donna une vue d'ensemble du développement et des relations extérieures du Bureau. Elle remercia tout spécialement les oeuvres et les personnes qui de près ou de loin ont collaboré au travail des assistantes sociales.

Rapport des statistiques

Du rapport de Mme Jeanne-B. Langlois, directrice du Bureau, nous relevons les statistiques et les faits suivants: le travail de réhabilitation des familles a constitué 59 p.c. des cas suivis; les filles-mères, 22 p.c. Le service de placement dans les foyers nourriciers a sensiblement augmenté, en 1942-43 le nombre de ces foyers était de 173 contre 230 cette année; 190 enfants ont été placés en 1942-43 contre 348 cette année.

Les autres services rendus par l'oeuvre peuvent s'énumérer comme suit: assistance aux hommes et aux femmes seuls et malades; protection d'enfants; enquêtes pour les agences situées en dehors de Montréal.

Enfin le travail auprès des familles de militaires a absorbé une grande partie du temps et des énergies des assistantes sociales. 2,443 familles de militaires ont bénéficié des services du Bureau. En tout, 4,154 cas ont été suivis par le Bureau d'Assistance sociale aux familles et 1,179 autres ont été orientés vers d'autres oeuvres. Le total des entrevues au bureau et à domicile se chiffrent à 17,357 et les appels téléphoniques à 22,858. La moyenne des visites est de 7 par cas et celle des appels téléphoniques de 10.

Des 4,154 cas visités 760 seulement ont reçu de l'aide financière. 3,195 ont été réglés au cours de l'année; 959 reportés à l'année suivante pour services supplémentaires.

Le nombre toujours croissant des personnes et des agences qui recommandent ces cas prouve que l'oeuvre du Bureau d'Assistance sociale aux familles est de plus en plus connue et appréciée. Les cas sont référés surtout par les prêtres, les employeurs, les médecins et les avocats, les religieuses, les amis, les voisins et les parents. Les autres sont confiés aux assistantes par les oeuvres françaises et anglaises, les départements municipaux, provinciaux et fédéraux et les militaires.

Illustration du travail

Trois assistantes sociales furent ensuite chargées d'illustrer de façon concrète le travail du Bureau auprès des familles et des filles-mères. Ce sont Mlles Yolande Perron, Monique Barré et Isabelle Bergeron. Au moyen d'exemple vécus, elles illustrèrent ainsi certains principes directeurs du service social professionnel.

Conseil d'administration

Voici la liste des directeurs du Bureau d'Assistance sociale aux familles pour l'année qui vient:

Président, M. Charles-E. Geoffrion; vice-président, M. Lucien Beauregard, c.r.; vice-présidente, Mme Henri Vautelet; trésorier honoraire, M. Fernand Rochon; Mmes Jacques Béique, Raoul de Lorimier, Jean Lafontaine, Roméo Delcourt, Roger Christin, Mlle Germaine Bernier, MM. Anatole Désy, Jean Melchers, Aymé Lafontaine, c.r.; le juge J.-A. Robillard Etienne Crevier, André Montpetit, Antonio Garneau.

Un réel soulagement pour les

NEZ QUI SONT BOUCHÉS ET SECS LA NUIT

MÉDICAMENT À 3 FINS

Comme vous vous sentez mieux lorsque, au coucher, vous vous êtes débarrassé le nez de la congestion passagère, à l'aide du Va-tro-nol!

Le Va-tro-nol fait trois choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il facilite la respiration, provoque le sommeil.

Si le rhume vous menace, le Va-tro-nol, employé au moindre éternuement ou reniflement, l'empêchera dans bien des cas de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL

Des membres de la section de l'Administration de la nourriture du Corps de la Croix-Rouge passent à des compagnes les rafraîchissements destinés à un groupe de jeunes épouses anglaises. Ces volontaires rendent un service d'importance vitale sur le front national, dans les cantines de la Croix-Rouge, dans les cuisines diététiques des hôpitaux locaux, dans les salles à manger de la Croix-Rouge et au "Stanley House", de Montréal. Les responsabilités sans cesse croissantes de cette section requièrent un grand nombre de nouvelles volontaires.

L'Amour et le sacrifice

(Suite et fin)

Mais à plus forte raison restera-t-il toujours quelque chose du sacrifice pour l'amour, pour le plus grand amour... Du sacrifice qui, en restreignant ses manifestations extérieures, prévient son épuisement, du sacrifice qui, en accordant d'autant moins au corps, fait briller plus vif et plus pur le sentiment spirituel donnant aux amants la certitude que leur amour est bien un attrait de leurs deux âmes et non pas seulement un appétit de leurs chairs: cette pire déchéance!

* * *

Mais la grande arme du sacrifice c'est la volonté. Et l'entretenir et la développer en soi pour garder toujours la possibilité de maîtrise sur les écarts de l'instinct, est le meilleur moyen de conserver toujours dans son coeur un cher et grand amour.

Pour cela, il faut l'exercer sans cesse dans les petites choses; grâce à elle écarter à mesure qu'elles se présentent les imaginations malsaines, car on ne peut prétendre arrêter le mal où l'on voudra — ne pas oublier que toujours, plus ou moins, l'idée incline à l'acte —; écarter aussi, et pour les mêmes raisons, les souvenirs troublants, les lectures et les compagnies périlleuses, et les plus légères impulsions organiques. L'homme alors se trouvera plus fort aux jours où il sera en butte à toutes les sollicitations éperdues des puissances instinctives, aux jours de la vie ardente et dangereuse, aux jours de flamme et de passion. C'est son bonheur même qui est en jeu avec la beauté et la pureté de son amour: il vaut bien quelques efforts et quelques renoncements.

Et cette lutte nécessaire, cette lutte éternelle de la chair et de l'esprit, il faut la garder en face et l'accepter virilement: meilleur moyen de n'y être pas vaincu, les attaques par surprise étant toujours les plus mauvaises. Et quand on est bien convaincu qu'elle est inéluctable, qu'elle est la résultante même de notre constitution dualiste, on est moins désemparé par elle et plus préparé à lui faire face.

Et même quand la volonté un instant faillit, il ne faut pas se décourager, mais se relever plus clairvoyant et plus fort pour les luttes nouvelles, et, qui sait, remonter plus haut que jamais.

"On ne doit garder d'une faute qu'un enseignement". Enseignement que la tristesse dont nous parlions tout à l'heure, et comme elle nous apprend bien qu'il faut résolument sacrifier le plaisir si l'on veut sauver l'amour! Car plus l'amour est mêlé de sens, plus il participe à leur instabilité, ceux-ci étant tour à tour exigeants ou apaisés, excités ou endormis. Et quelle force ensuite, pour combattre le retour de tentations semblables, que le souvenir de cette tristesse amère.

Et de cette tristesse encore on pourrait tirer des conclusions plus hautes, toute une apologétique. Car enfin, si la Nature était tout, l'origine et la fin de l'homme, l'obéissance à ses lois ne pourrait pas entraîner de douleur. Or, quelle loi plus naturelle que celle du plaisir de l'amour?... Si donc, en dehors de l'ordre surtout, il laisse dans l'âme un tel désenchantement, c'est qu'il y a pour l'homme, au-dessus de la loi naturelle, une loi spirituelle qui lui commande le respect de la hiérarchie établie en son être, et dont la violation ne reste pas impunie. C'est l'élément spirtualiste que nous avons reconnu en lui. Mais, s'il y a une loi spirituelle, tous les espoirs sont permis, tous les rêves sont légitimes, d'un Dieu qui l'a faite et d'une autre vie qui la sanctionnera. Quel encouragement dans le sacrifice, dans la lutte pour le devoir et pour l'amour!

Dans cette lutte, la volonté est la grande arme, ai-je dit: elle n'est pas l'unique, à elle seule même elle serait très souvent insuffisante. Si ardentes sont les passions en certains êtres, si violentes les tendances de l'instinct, que toutes les considérations psychologiques, les souvenirs les plus douloureux, les efforts personnels les plus héroïques seraient souvent impuissants à les maintenir dans le devoir, sans l'appui d'une force, extérieure à eux, d'autant plus puissante qu'ils l'implorent avec plus de ferveur et d'humilité: j'ai nommé la Grâce.

Et c'est ainsi qu'ayant commencé d'écrire ces pages en simple psychologue, je suis amené par la force des choses à les finir en chrétien.

* * *

Il me semble qu'il y a place dans le coeur de l'homme pour trois degrés d'amour: on peut passer de l'un à l'autre, on peut s'en tenir toujours à l'un des trois, on peut aller du premier coup au plus parfait...

Dans le premier degré fait de sympathie tendre et d'intuition des ressemblances communes, les gens sont calmes. La "divine chanson" y est plutôt un murmure léger qu'un hymne éclatant... Plaisir délicat, chose charmante...

Rares sont les hommes assez sages pour s'y tenir... Beaucoup rêvent de connaître la passion qui fait battre le coeur plus fort et donne si intense la sensation de la vie..., la passion qui jette l'âme au crime aussi bien qu'à l'héroïsme, au désespoir comme à l'extase, et qui centuple toutes ces puissances.

Dans cette fusion éperdue de deux être qui s'aiment, quelle impuissance pourtant à éteindre l'infini qu'on appelle, que de souffrances, que d'oscillations douloureuses, que d'égoïsme enfin. C'est la Nature qui, sous le nom d'amour, poursuit là ses fins essentielles, la Nature souvent sans pitié. "Amour, chiffon de pourpre et d'or, que la jeunesse suspend à la nudité de la vie", comme l'a défini Goethe magnifiquement.

Et il faudrait presque des mots immatériels pour bien parler du troisième degré d'amour, celui auquel tendent certaines âmes plus exigentes. L'accord entre elles est si intime qu'elles s'attendent dans le silence, dans l'éloignement même... Et la fusion si grande qu'elle a absorbé en elle tous les désirs du corps, toutes les tendances unitives comme transposées dans une vie plus haute. L'âme est alors souveraine maîtreesse, et, parce qu'aucun élément périssable n'est mêlé à sa tendresse, elle aime plus ou mieux. Et comme elle a dépouillé toute sensualité, elle dépouille encore tout égoïsme, prête à tout sacrifier pour le bonheur ou le salut de l'âme amie: "Aimer, c'est vouloir du bien".

Amour générateur de grandes choses, et de la plus grande, de la plus difficile de toutes, le perfectionnement intérieur. Sans l'aide puissante de ce sentiment, l'âme fût éternellement restée dans la plaine peut-être, n'ayant pas le courage d'entreprendre, pour elle seule, l'ascension du rude sentier.

Mais maintenant qu'elle sait qu'à son sort est lié le sort d'une autre âme, elle s'y lance généreusement pour l'attirer après elle, voulant à tout prix grandir et s'élever vers Dieu, pour la voir grandir et s'élever à son tour.

Amour stable enfin, qui participe de la fidélité de l'âme à ses convictions et à sa foi, de la fidélité de l'intelligence à ses idées directrices, de la fidélité du caractère à ses engagements, et qui garde, au milieu des choses mouvantes de ce monde, comme un reflet anticipé d'éternité.

E. HERILIER

(Le Corps et l'Esprit).

L'éloge de la santé

Ni l'or ni les grandeurs ne valent la santé. Elle est sur la terre le seul vrai bien, le seul bonheur. C'est la plus précieuse des choses humaines. Sans elle tout n'est que misères et que souffrances. Avec elle tout est possible, sans elle tout est comme rien. Qu'est ce millionnaire dyspeptique qui ne peut manger son rôti, à côté du gueux dévorant à belles dents son bâton de canne à sucre ou sa cassave? Et le patron, et l'homme d'Etat, et le savant, et le maître d'école, et l'élève, et le parent, et l'ouvrier, et l'intellectuel, quels succès peuvent-ils obtenir sans la santé, indispensable aux grands et aux petits, au bien de l'individu comme au progrès de la société?...

Pour faire la force et la grandeur d'un pays; pour développer l'agriculture, le commerce, l'industrie; pour vaincre dans les terribles compétitions internationales, pour battre son ennemi sur les champs de bataille, pour ériger Sans-Souci et la Citadelle, mettre de l'ordre dans l'Etat et rendre les foyers prospères, pour creuser son sillon et l'ensemencer, pour croître et embellir, marcher, avancer, pour se jeter dans la mêlée et gagner l'âpre bataille de la vie, il faut avoir de la santé, encore de la santé, toujours de la santé. C'est ce qui rend confiant, entreprenant, audacieux; c'est ce qui rend fort et puissant; c'est ce qui assure le succès sur tous les plans.

O femme souverainement belle! parée de bijoux précieux et de linge fin; et vous, homme fier parce que riche et tout puissant! quelles petites choses vous devenez, tristes, minables et pitoyables, quand il y a quelque part en vous quelque chose qui n'est pas l'expression de la santé, et qui vous vrille la chair, vous ronge et vous torture!...

La santé peut donner la beauté et la puissance, sans que l'inverse soit vrai. Elle est l'alpha et l'oméga du progrès, l'Oxygène qui vivifie les sociétés humaines et en permet le développement général et continu.

Voulez-vous être quelqu'un d'utile à vous-même, à vos semblables, à votre pays, à l'humanité?... ayez une bonne santé.

Pourquoi $1 million?...

Pour venir en aide à 39 oeuvres, dont l'Assistance maternelle

....Il reste à peine un peu plus qu'une semaine avant que des milliers de solliciteurs et solliciteuses bénévoles se répandent dans toute la ville pour tendre la main en faveur des protégés de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises dont la campagne annuelle aura lieu, comme on le sait, du 11 au 22 février.

Les oeuvres ont un besoin réel global de -1,007,665. Le comité des budgets de la Fédération a cru cependant ne devoir demander qu'un montant de $817,665, confiant que la population voudra, avec sa générosité coutumière, dépasser cet objectif minimum et verser le million de dollars à la Fédération.

Parmi les plus importantes des oeuvres affiliées à la Fédération, on compte l'Assistance Maternelle qui a besoin, cette année, d'un budget de $43,000.

Cette oeuvre est d'une importance vitale tant pour la mère que pour l'enfant. Sait-on qu'au cours de l'année 1943-44, l'Assistance Maternelle a donné ses soins à 945 accouchées? Elle a donné 1,522 consultations, 1,307 prescriptions, 2,394 médicaments, 3,072 analyses, 1,670 articles pour les mères et 11,975 autres pour les bébés. Et ceci, à part les nombreuses enquêtes, visites, assistances aux accouchements, etc.

L'Assistance Maternelle secourt donc les mères indigentes avant et après la naissance de leur enfant, elle leur procure les soins d'un médecin et contribue à sauver des centaines de mères et d'enfants, grâce à ses cliniques pré-natales.

Cet indispensable service de prévention — comme toutes les oeuvres auxquelles vient en aide notre Fédération canadienne-française de charité, a des besoins encore aussi nombreux en temps de guerre, et même, en certains cas, elle voit son travail d'assistance encore compliqué du fait de la guerre et de l'absence au foyer, du chef de la famille.

Si nous donnons à la Fédération le million de dollars qui lui est nécessaire immédiatement, nous permettrons à l'Assistance Maternelle et aux trente-huit autres oeuvres, d'etendre davantage le champ de leur action.

Inspectrices sanitaires en Angleterre

Il y a 50 ans que les premières inspectrices sanitaires furent nommées en Grande-Bretagne. Leurs rapports sur les conditions sanitaires entourant la mortalité infantile, les épidémies et le rachitisme parmi les enfants s'avérèrent si utiles que des inspectorats sanitaires féminins furent institués par toutes les autorités locales britanniques.

Aujourd'hui, près de 4,000 femmes sont occupées par les autorités locales aux services de la santé publique, et placées sous la direction du médecin sanitaire de chaque district.

Elles comprennent les inspectrices sanitaires les infirmières des écoles, les inspectrices de la tuberculose, les sages-femmes municipales. Elles forment le lien entre les autorités sanitaires et les familles.

Pour être admises, les femmes se destinant à ces services doivent être des infirmières dûment qualifiées par un stage de sept ans dans un hôpital, après quoi elles doivent suivre des cours spéciaux et passer l'examen du certificat d'inspectrice sanitaire.

Formation et fonctions

Elles peuvent suivre ces cours, soit au collège féminin de Bedford, soit au collège Royal des sciences ménagères, soit au collège Royal des infirmières, soit dans les universités provinciales. Tous les cours ont le même programme, qui comprend l'obstétrique, l'hygiène infantile et générale, l'économie élémentaire et la physiologie.

L'inspectrice sanitaire visite les familles chaque fois qu'elles font enregistrer une naissance nouvelle, et elle continue ses visites jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 5 ans. Si celui-ci ne se développe pas normalement, elle conseille qu'il soit examiné par un médecin ou à la clinique.

Les visites sont facultatives, mais les mères les trouvent généralement si utiles que les inspectrices reçoivent la plupart du temps un excellent accueil, et, bien que leurs services soient destinés en première ligne aux familles ouvrières, elles sont appréciées de plus en plus par les familles bourgeoises.

Inspection des écoles et des fabriques

Des infirmières attachées aux écoles visitent, sous l'autorité du ministère de l'Instruction publique, les cliniques scolaires conjointement avec les médecins, et visitent ensuite les familles des enfants malades pour s'assurer qu'ils reçoivent le traitement adéquat.

Les inspectrices sanitaires sont à l'occasion chargées du même travail que les inspecteurs masculins, mais généralement on les emploie plutôt à résoudre les problèmes plus spécifiquement féminins. Les fabriques et ateliers employant des femmes sont soumis à l'inspection; les cuisines et restaurants doivent respecter certaines normes hygiéniques; les femmes travaillant à domicile sont également visitées, afin de s'assurer que leur travail est effectué dans de bonnes conditions d'hygiène; les vieillards vivant chez eux en solitaires reçoivent l'assistance nécessaire pour les aider à vivre dans la propreté et le confort. Telles sont quelques-unes des tâches des inspectrices sanitaires, tâches essentielles à la bonne santé de la nation.

Pensées

Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques. (Joubert).

* * *

Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher. (La Bruyère).

* * *

La gloire n'est due qu'à un coeur qui sait souffrir la peine et fouler aux pieds les plaisirs. (Fénelon).

FOURRURES DE CHOIX

Fl. 6906

H. PAGEAU

1793 AVENUE DE L'EGLISE

COTE SAINT-PAUL

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Aux anciennes de l'école N.-D.-du-Perpétuel-Secours

Les religieuses et le conseil de l'amicale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours invitent toutes les anciennes élèves à la réunion générale, qui aura lieu samedi, 3 février, à 2 h. Le R. P. B. Verville, o.f.m. donnera une causerie.

Cette invitation doit être considérée comme personnelle. Bienvenue à toutes!

Académie Saint-Urbain

L'amicale Notre-Dame de la Fidélité donnera sa partie de cartes annuelle, samedi 3 février, à 2 h. 30, dans les salles de l'Académie. Mme Néopold Charbonneau présidera.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes: pour dames, du 12 au 15 février, prêchée par le R. P. Blain, c.s.s.r. et du 26 fév. au 1er mars prêchée par le R. P. Gauthier, c.s.v. Pour jeunes filles, du 9 au 12 mars, par le R. P. Gauthier, c.s.v. du 16 au 19 mars, par le R. P. G. Tremblay, S.J. On est prié de retenir sa place d'avance.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond(1)

48. (Suite)

—Continuons. "Mais pour le moment je ne reçois personne, et je ne désire avoir de visiteurs que lorsque je me serai rendu assez maître des difficultés matérielles de ma position, pour qu'elles ne soient plus trop apparentes. J'ai l'intention de passer tout l'été à Gleneesh dans une solitude absolue, et petit à petit, je m'habituerai sans doute aux servitudes de cette nouvelle vie Je suis sûr que mes amis respecteront ma décision. J'ai auprès de moi une personne d'une capacité et d'une patience"... Non! attendez, s'écria Garth subitement. Je ne dirai pas cela; elle pourrait mal interpréter... Aviez-vous commencé à écrire cette phrase? Non? Quel était le dernier mot? "Décision". Oui, c'est bien. Un point après décision. Maintenant, que je réfléchisse.

Il laissa tomber sa tête dans ses mains et demeura absorbé dans ses pensées. Nurse Rosemary attendait: sa main droite tenait la plume levée, la gauche s'appuyait sur son coeur; ses yeux contemplaient avec un regard d'inexprimable tendresse la tête brune inclinée. A la fin Garth se redressa. "Sincèrement à vous, Garth Dalmain", dit-il.

Et sans protester nurse Rosemary traça ces mots sur le papier.

XXII

LE DOCTEUR ROB A LA RESCOUSSE

Le silence un peu pénible qui s'établit après que la lettre eut été fermée fut rompu par la voix joviale du docteur Rob.

— Quel est le malade aujourd'hui? La dame ou le monsieur? Ah! ni l'un ni l'autre, je le vois. Tous deux ont une mine de prospérité qui intimide le médecin; c'est le printemps au dehors, mais l'été au dedans, continua le docteur Rob, tout en se demandant pourquoi les deux visages étaient si pâles, et pourquoi on respirait dans l'atmosphère une sensation de souffrance. Je vois, nurse Gray, que vous avez abandonné la tenue de laine grise, et repris votre robe de toile bleue, plus seyante sans aucun doute; seulement il est important de ne pas prendre froid et de manger bien surtout. Dans ce climat, il faut se nourrir copieusement; vous perdez dp poids depuis quelque temps. Ne devenez pas tout à fait impalpable.

— Pourquoi taquinez-vous toujours miss Gray sur sa petite taille, docteur Rob? demanda Garth d'un ton un peu vexé. Etre petite n'est assurément pas un défaut!

— Je la taquinerai sur sa grande taille si vous le préférez, dit le docteur Rob, en jetant un regard malin vers nurse Rosemary, toute droite et comme figée devant la fenêtre.

— Je préférerais qu'il ne fût fait aucun commentaire sur son extérieur, répondit Garth sèchement.

Puis plus cordialement il ajouta:

— Vous comprenez, docteur, pour moi elle est une voix, une voix qui guide. D'abord je m'étais efforcé de me représenter mentalement son apparence extérieure; maintenant je préfère bénéficier de ce que je connais, et laisser dans le vague ce que j'ignore. Sauf ce Johnson qui appartient à un cauchemar à moitié oublié, elle est la seule personne nouvelle qui m'ait approché depuis que je suis aveugle, la seule voix à laquelle je ne puis donner ni un visage ni un corps? Avec les années il y en aura beaucoup ainsi. Pour le moment elle est unique.

Les yeux du docteur Rob, qui pendant cette explication n'avaient cessé de fureter autour de lui, parurent s'immobiliser soudain sur un objet digne d'un examen attentif. Il venait d'apercevoir la lettre provenant de l'étranger, sur la table tout près de lui.

— Ah! dit-il, les Pyramides, le timbre égyptien. Voilà qui est intéressant. Avez-vous des amis là-bas, monsieur Dalmain?

—La lettre est expédiée du Caire, répondit Garth, mais actuellement je crois que miss Champion est en Syrie.

Le docteur tira sa moustache et demeura absorbé dans la contemplation de la lettre.

— Champion? répéta-t-il, Champion? C'est un nom peu ordinaire: votre correspondante serait-elle par hasard l'honorable Jane?

— Mais cette lettre est d'elle, répondit Garth surpris. La connaissez-vous?

Sa voix vibrait étrangement.

— Très bien, répondit lentement et d'un ton délibéré le docteur Rob. Je connais son visage et je connais sa voix, et je connais aussi bien son caractère. Je l'ai vue sous le feu; c'est ce que ne peuvent dire la plupart de ses amis. Mais il y a une chose d'elle que je ne connaissais pas avant aujourd'hui, c'est son écriture. Puis-je examiner cette enveloppe?

Il s'était tournés vers la fenêtre, cet audacieux petit homme, et avait posé la question à nurse Rosemary, mais il ne vit d'elle que le dos: nurse Rosemary étudiait le paysage! Il se retourna vers Garth, qui évidemment avait déjà donné un signe d'assentiment et dont le visage exprimait le désir d'en entendre davantage. Le docteur Mackenzie prit l'enveloppe.

— Oui, dit-il enfin, l'écriture lui ressemble: claire, ferme , décidée, sachant ce qu'elle veut dire et le disant, allant où elle veut aller. Ah! mon garçon, c'est une noble femme, celle-là; et si vous avez l'honorable Jane pour amie, vous pouvez vous passer d'un certain nombre d'autres choses.

Une teinte rosée couvrit les joues brunes de Garth. Dans ses ténèbres, il avait été obsédé par le désir d'entendre parler d'elle, sans pouvoir l'espérer. Ah! s'il avait pu se douter!... Ce vieux Robbie aurait pu le faire! Il avait dû user d'infinies précautions pour questionner Brand, craignant de révéler son secret et celui de Jane. Mais, avec le docteur Rob et nurse Rosemary, il n'était pas besoin de tant de manoeuvres. Il pouvait garder son secret, et cependant écouter et répondre.

— Où l'avez-vous rencontré? demanda Garth.

— Je vous dirai où, et je vous dirai quand, répondit le docteur Rob, si vous avez envie d'entendre une histoire de guerre.

Garth était tout enflammé de désir.

(A suivre)

1-II-45

(1) Publié avec l'autorisation de Granger Frères Limitée, seul concessionnaire de la permission de réimprimer au Canada

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Le discours du trône

Texte du message lu hier par le juge en chef Thibaudeau Rinfret pour proroger la cinquième session du 19e Parlement du Canada

Ottawa, 1er (C.P.) — Voici le texte du discours du trône, lu hier après-midi par le juge en chef Thibaudeau Rinfret (en l'absence du vice-roi) pour proroger la cinquième session du 19e Parlement du Canada:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambres des communes,

La guerre en est maintenant à sa sixième année. Des batailles décisives se livrent aujourd'hui sur le sol allemand. Grâce à une poussée soutenue, la défaite de l'Allemagne n'est plus qu'une affaire de temps. Les opérations actuelles donnent lieu à des combats cruels et à de lourdes pertes. La dernière phase de la lutte en Europe pourrait bien être la plus coûteuse de toutes. En vue d'économiser le plus grand nombre de vies humaines, il importe de ne rien négliger pour mettre fin à la guerre le plus promptement possible. C'est encore là incontestablement l'objectif suprême.

Les Allemands contraints de céder

Au cours de l'année écoulée depuis l'ouverture de la présente session, les forces allemandes ont été partout contraintes de céder du terrain. Le territoire de l'Union soviétique a été entièrement libéré. L'offensive longtemps attendue à l'ouest fut déclenchée avec succès le 6 juin. Une à une, de grandes capitales européennes ont été reprises à leurs conquérants. On a presque complètement chassé l'ennemi des pays suivants: France, Belgique, Luxembourg, Grèce, Yougoslavie et Pologne. La libération de la Hollande, de la Norvège et de la Tchécoslovaquie a commencé. On a détaché de l'Allemagne tous ses Etats satellites. On a percé ses frontières, on est à démolir méthodiquement ses industries de guerre. A l'est, à l'ouest et au sud, les forces alliées se portent vigoureusement vers le coeur de l'Allemagne.

Dans la lutte contre le Japon, la longue résistance chinoise s'est maintenue. Les forces alliées ont envahi les Philippines avec succès. On a réalisé des gains importants en Asie continentale. Les raids de bombardement ont atteint les îles japonaises elles-mêmes ainsi que leurs forteresses industrielles. Des deux côtés du monde, les Nations-Unies ont acquis la suprématie sur mer et dans les airs. Le moment où la puissance combinée des alliés se concentrera sur le Japon n'est plus qu'une question de temps.

Durant l'année, la marine de guerre et le corps d'aviation du Canada ont poursuivi leur tâche essentielle dans le nord de l'Atlantique. Lors des débarquements en Normandie, et dans toutes les campagnes menées depuis le jour J, la marine de guerre et le corps d'aviation ont appuyé l'armée canadienne. Par leur conduite splendide dans la bataille, en Italie, en France, en Belgique, en Hollande et sur les frontières de l'Allemagne, nos soldats se sont acquis une place de premier plan. Dans quelque partie du globe qu'ils aient lutté, les combattants canadiens de tous les services ont attiré sur notre pays une gloire impérissable.

Pertes plus lourdes que prévu

Dans la campagne du nord-ouest de l'Europe, les pertes de l'infanterie, dans toutes les armées alliées, furent beaucoup plus lourdes qu'on ne l'avait prévu. Afin de se prémunir contre une pénurie possible de renforts d'infanterie complètement entraînés, il devint nécessaire et opportun d'adopter la méthode exposée en 1942. Des renforts se sont présentés régulièrement dans les proportions accrues ainsi visées. A nos forces armées le Canada a donné et continuera de donner l'appui le plus complet en hommes, en munitions et en approvisionnements.

Aide mutuelle aux Alliés

A titre de partie intégrante d'un effort national total, le Canada a continué d'assurer l'aide mutuelle à nos alliés. Pour la poursuite solidaire et effective de la guerre, la Grande-Bretagne, la Russie, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et l'Inde ont été pourvues de matériel de guerre et de vivres canadiens.

Avec votre approbation, le principe de l'aide mutuelle a été étendu de manière à permettre au Canada de contribuer au secours et au rétablissement des pays libérés. Dans la période de transition entre la guerre et la paix, la distribution de secours internationaux aidera à maintenir l'utilisation intégrale des ressources humaines et matérielles du Canada.

Gagner la paix

De même qu'aux sessions antérieures, on vous a signalé que le premier de tous les objectifs consiste à gagner la guerre. Le but suprême, après la victoire, est de gagner la paix. Mes ministres croient fermement qu'on ne saurait rendre la paix durable, qu'au moyen d'une action coopérative de la part des nations pacifiques. Ils sont d'avis que les nations actuellement unies dans le commun dessein de gagner la guerre devraient chercher ensemble à assurer une paix permanente. A cette fin, le Canada s'est efforcé de fournir un apport positif.

Au cours de sa visite en Grande-Bretagne, au mois de mai, mon premier ministre s'est entretenu, avec les premiers ministres d'autres nations du Commonwealth britannique, de la question d'un organisme de sécurité nationale. Entre temps ont eu lieu à Dumbarton Oaks des conférences préliminaires des grandes puissances sur l'établissement d'un organisme de sécurité internationale. En prévision d'une conférence générale, les vues du Canada sur certains aspects des propositions formulées aux conférences préliminaires ont été communiquées depuis à ces puissances.

La sécurité mondiale

La sécurité mondiale est la pierre d'assise d'une prospérité durable et de la sécurité sociale. La prospérité, non plus que la sécurité, ne saurait être l'apanage d'une nation particulière cantonnée dans l'isolement. De même, la prospérité exige la coopération internationale. La prospérité du Canada et le bien-être de notre peuple sont liés à la restauration et à l'expansion du commerce mondial. Le marché d'exportation est essentiel à l'emploi efficace d'une multitude de Canadiens. Pareillement, pour élever le niveau d'existence, il nous faut accroître nos importations. Fort de cette conviction, et suivant les principes de la Charte de l'Atlantique, le gouvernement, de concert avec d'autres pays, a continué à explorer les moyens de raviver et d'amplifier, après la guerre, le commerce international.

Le commerce international

On a reconnu, dans une loi prévoyant l'assurance et la garantie des crédits à l'exportation, l'influence capitale des exportations sur le soutien de l'emploi. Cette loi est maintenant en vigueur. Il a été également pris des mesures pour développer à l'étranger le service des commissariats canadiens du commerce.

La suppression des droits de douane sur les instruments aratoires, édictée au cours de la session, a contribué à contenir les frais de la production agricole, pour le bien du produteur et du consommateur des denrées de la ferme. Par cette mesure d'importance, mes ministres ont aussi prouvé de façon concrète l'empressement que met le Canada, de concert avec d'autres nations, à favoriser le commerce international par l'abaissement des barrières douanières.

L'assurance d'une occasion pour quiconque veut et peut travailler est la pierre angulaire du programme que s'est tracé le gouvernement pour atteindre à la prospérité et à la sécurité sociale. Il existe une obligation particulière de procurer un travail utile et rémunérateur aux hommes et aux femmes de nos forces armées. La première condition essentielle d'une politique visant également à améliorer le bien-être humain, c'est de maintenir après la guerre un haut niveau d'emploi et de production. Les multiples mesures importantes adoptées durant la session qui s'achève représentent un progrès considérable vers l'accomplissement de cet objet. Presque toutes ces mesures sont déjà en vigueur. Envisagées dans leur ensemble, elles forment une impressionnante réalisation législative. Par leur vaste portée et leur corrélation, elles constituent une tranche majeure d'un programme destiné à prévenir le retour possible du chômage et de l'insécurité dans les années d'après-guerre.

Afin de seconder ce programme d'emploi intégral, de sécurité sociale et de bien-être humain, il a été créé trois ministères, actuellement sous la direction de ministres de la Couronnes:

1) Le ministère des Affaires des Affaires des anciens combattants;
2) Le ministère de la Reconstruction;
3) Le ministère de la Santé nationale et du bien-être social.

Le ministère des affaires des anciens combattants

Le ministère des Affaires des anciens combattants est préposé à la réadaptation et au rétablissement des membres des forces armées ainsi qu'à l'administration des pensions et allocations aux anciens combattants.

Ce nouveau ministère applique déjà les mesures intéressant directement la réintégration des anciens combattants dans la vie civile, le soin des anciens militaires invalides et le sort des personnes à la charge de ceux qui ont sacrifié leur vie. Les rouages administratifs de cette vaste entreprise se développent et se perfectionnent sans cesse. Près de 200,000 anciens combattants de la guerre actuelle ont déjà été réintégrés dans la vie civile.

La loi sur les indemnités de service de guerre et la loi sur l'assurance des anciens combattants, édictées pendant la présente session complètent le plus vaste des programmes jusqu'ici adoptés par une nation pour le bien-être de ses anciens combattants et leur retour à des carrières actives dans la vie civile.

Le ministère de la reconstruction

Le ministère de la reconstruction s'apprête dans le moment à transformer promptement les industries de guerre en vue de les adapter aux besoins du temps de paix et au maintien de l'emploi industriel. De plus il favorise et coordonne des entreprises de développement national et régional, de logement, d'aménagement des collectivités et d'autres projets susceptibles d'être requis pour soutenir l'embauche dans la période d'après-guerre. Il lui incombe d'aliéner ordonnément, dans l'intérêt national, le surplus de matériel de guerre. Déjà des organismes représentatifs se livrent à cette tâche vaste et importante.

Pour aider à transformer les usines de guerre et à favoriser l'essor des petites et moyennes entreprises, on a établi la Banque d'expansion industrielle, actuellement en activité.

Le logement devra jouer un grand rôle dans le maintien du niveau d'emploi après la guerre. La portée de la loi nationale sur l'habitation a été notablement étendue afin de pourvoir à la construction de nouvelles maisons, à la réparation et à la modernisation des maisons existantes, ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'habitation et de vie tant dans les villes que dans les régions rurales.

Au cours de la présente session, on a reconnu d'une manière particulière l'importance du crédit pour stimuler l'emploi. La nouvelle loi a grandement amélioré les facilités de crédit et les services bancaires accessibles à la population du Canada. Une mesure législative supplémentaire prévoit spécialement l'ouverture d'un crédit à moyen et à court terme qui permettra aux cultivateurs d'améliorer et de développer leurs fermes et leurs habitations.

Le ministère de la santé nationale et du bien-être

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social s'occupe d'organiser et de diriger d'importantes initiatives du gouvernement fédéral en matière de santé et de bien-être social.

A l'ouverture de la présente session, j'ai déclaré que, de l'avis de mes ministres, il convenait d'accélérer le plus possible l'avancement de plans visant à établir un minimum national de sécurité sociale et de bien-être humain. Dans l'établissement de ce minimum national, le nouveau ministère doit veiller aux mesures fédérales favorisant la santé et le bien-être, ainsi qu'à l'élaboration d'une assurance compréhensive contre les risques sociaux.

Il existe déjà, sous le régime de lois fédérales et provinciales, une mesure appréciable de sécurité sociale, mais la mise en oeuvre d'un régime national d'ensemble, dans lequel s'intégreront les activités fédérales et provinciales, exigera de nouvelles consultations et une collaboration étroite avec les provinces.

A l'ouverture de la session, j'ai déclaré que le gouvernement était disposé à recommander une mesure prévoyant l'aide fédérale à un système national d'assurance-santé. Cette mesure viserait aussi une certaine assistance aux provinces pour les fins de la médecine préventive. J'ai déclaré également que le gouvernement était prêt à appuyer un système national contributoire de pensions de vieillesse sur une base plus généreuse que celle qui existe actuellement. La présentation de ces mesures dépend d'ententes appropriées avec les provinces. Mes ministres affirment de nouveau qu'ils sont prêts à mettre en oeuvre ces grandes réformes sociales dès la conclusion de telles ententes.

Collaboration fédérale-provinciale

Conscient de l'importance d'une collaboration étroite avec les provinces pour le maintien de l'embauche après la guerre et pour la réalisation de la sécurité sociale, le gouvernement a fait des préparatifs, qu'il poursuit actuellement, pour la tenue d'une conférence fédérale-provinciale à la date propice la plus rapprochée.

Les allocations familiales

Convaincu que la famille et le foyer constituent les assises de la vie nationale, on a établi des allocations familiales en vue d'aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être et à leur procurer autant que possible des avantages égaux dans la lutte pour l'existence. C'est le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui administre les allocations familiales. L'inscription des enfants commence demain. Le versement des allocations doit être effectué à compter du premier juillet.

De l'avis de mes ministres, la loi sur les allocations familiales et les autres mesures de sécurité sociale destinées à assurer un minimum national de bien-être humain contribueront sensiblement au maintien de la production et de l'emploi.

Le plafond des prix

Le plafond des prix et certaines autres mesures du gouvernement tendant à empêcher l'inflation ont continué à sauvegarder le niveau de vie fondamentale du peuple canadien et le pouvoir d'achat du dollar. On comprendra mieux que jamais l'utilité de cette ligne de conduite lorsqu'il s'agira de résoudre les problèmes d'après-guerre.

Afin de mieux assurer un niveau de base, on a prévu, à la présente session, l'établissement de prix minimums pour les produits agricoles et les produits de la pêche. Ces mesures protègent deux grandes industries primaires contre les risques d'un affaissement des marchés ou des prix après la guerre.

Commission des transports aériens

On a institué une commission des transports aériens chargée de conseiller et d'aider le gouvernement en ce qui concerne la réglementation et le développement de l'aviation civile. En vertu du programme du gouvernement relatif à l'aviation civile d'après-guerre, qui a été porté à votre connaissance, l'exploitation des services internationaux et transcontinentaux est réservée à l'Etat. Il sera loisible à l'entreprise privée d'exploiter les services d'intérêt local.

En avril et en mai, des premiers ministres de la communauté des nations britanniques se réunissaient à Londres. Mon premier ministre participa aux délibérations et, pendant son séjour dans cette ville, il prit la parole à une réunion des deux Chambres du Parlement du Royaume-Uni.

En septembre, pour la seconde fois pendant la présente guerre, le gouvernement se fit l'hôte du premier ministre de la Grande-Bretagne et du président des EtatsUnis et de leurs conseillers, à une conférence tenue à Québec.

Le même mois, avait lieu à Montréal une réunion du conseil de l'administration de secours et de rétablissement des Nations-Unies. Au cours de l'année, le Canada se fit aussi représenter à la conférence monétaire internationale de Bretton-Woods et à la conférence internationale sur l'aviation civile, à Chicago. Mes ministres ont tenu, avec les gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis, une suite ininterrompue de conférences sur diverses questions.

Les emprunts de la victoire

Les sixième et septième emprunts de la victoire, lancés durant l'année, ont sensiblement dépassé leurs objectifs. A chaque emprunt, le nombre de souscripteurs particuliers constituait un nouveau record. Vous vous réjouirez de l'incomparable réponse faite à cet appel et je traduis votre pensée en enregistrant votre reconnaissance des splendides services rendus par le comité national des finances de guerre et ses organismes provinciaux et locaux.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les relations entre patrons et employés ont été caractérisées par une harmonie de plus en plus manifeste. Le nombre de travailleurs occupés durant l'année était plus considérable que jamais. La production des denrées alimentaires, des matières premières et des munitions ouvrées a dépassé celle de toute année précédente.

L'effort de guerre du Canada

On ne saurait trop louer le dévouement apporté à l'accomplissement de ses devoirs du temps de guerre par la vaste majorité de notre population dans toutes les carrières. En dehors de leurs tâches quotidiennes, des centaines de milliers de personnes se sont dépensées sans compter pour des oeuvres bénévoles indispensables. Grâce aux efforts qu'ils ont déployés au pays, les hommes et les femmes du Canada ont démontré leur empressement à soutenir dans la plus grande mesure possible ceux qui combattent outre-mer.

Membres de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des crédits affectés à la poursuite de la guerre.

Vous avez pourvu à l'exercice du droit de vote, lors d'une élection générale, par les hommes et les femmes des forces armées. Cette mesure leur fournira la plus ample occasion d'user de ce droit fondamental de citoyenneté.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes,

L'effort de guerre du Canada depuis cinq ans se recommande par lui-même.

En clôturant cette cinquième session de notre Parlement de guerre, je m'unis à vous pour prier Dieu que les horreurs et les sacrifices de la guerre prennent bientôt fin. Nous confions nos morts héroïques à la garde de Dieu. Nous honorerons toujours leur mémoire. Pour les affligés, nous demandons le réconfort et la consolation. Quant aux prisonniers de guerre, aux disparus et aux blessés, nous prions pour qu'ils soient bientôt délivrés de leurs privations, de leurs angoisses et de leurs souffrances. Plus que jamais nous pensons aux centaines de milliers de nos jeunes Canadiens qui, avec leurs compagnons d'armes des autres pays, ont offert leur vie pour épargner la conquête et la servitude aux nations libres du monde. Nous prions humblement la divine Providence d'accorder à tous ceux qui survivent à l'épreuve du combat un prompt et glorieux retour dans leur patrie.

Congrès des entrepreneurs à Québec samedi

Samedi après-midi, le 3 février, au delà de cent cinquante entrepreneurs en plomberie et chauffage de la province de Québec, membres de l'Association des Marchands Détaillants seront au Château Frontenac à Québec, pour leur congrès annuel. Le programme comprend:

Samedi, 3 février, 2h. p.m., réunion générale. Rapports du président et du secrétaire; présentation; discussion et adoption des résolutions; élection des officiers.

4h. p.m., Réception officielle aux dames par le comité féminin de Québec.

7h. p.m., grand banquet (l'habit n'est pas de rigueur).

Dimanche 4 février, 10h. a.m.: réunion d'étude suivie d'une discussion générale. Au programme: Le Code provincial de la Plomberie, M. Fred Poliquin; L'Association éducationnelle de la Plomberie sanitaire, M. G. Heitshu; Les conventions collectives, Me W. Bhérer; L'apprentissage, M. Massicotte; Relations avec les manufacturiers et les grossistes, M. J.-W. Jetté.

2h. 30 p.m., Visite de la ville de Québec et réception au Saint-Castin.

Le premier ministre, le chef de l'opposition, le ministre du travail et le ministre du Commerce, de même que le maire de Québec comptent parmi les personnalités distinguées qui seront les hôtes de cette section de l'association des marchands détaillants, à l'occasion de ce congrès.

Stettinius et Hopkins aux quartiers généraux

Rome, 1er (A.P.) — M. Edward R. Stettinius, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et M. Harry Hopkins, représentant personnel du président Roosevelt, visitaient avant-hier et hier les quartiers généraux des alliés. Le secrétaire d'Etat est arrivé par avion aux quartiers généraux alliés.

M. Hopkins a conféré avec le général Ira C. Eaker, commandant des forces de l'air alliées en Méditerranée, et avec le lieutenant-général Joseph T. McNarney, commandant en chef des forces américaines en Méditerranée. La dépêche annonce que plusieurs autres conférences auront lieu. Mardi, M. Hopkins était reçu par Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans une audience de 40 minutes. L'envoyé du président participa à de nombreuses conférences avec les leaders italiens. A ces conférences, il a déclaré qu'il avait été envoyé en mission d'information par le président afin de le renseigner pour la conférence qui doit avoir lieu entre Churchil,l Staline et Roosevelt.

Officiers des chaudronniers

M. Fernand Beauregard a été élu par acclamation à la présidence du local 21 de l'union canadienne des chaudronniers et constructeurs de navires en fer (C.C.T.), lors de l'assemblée générale annuelle tenue aux locaux du Congrès canadien du travail, à 415 est, Sainte-Catherine.

Les autres officiers pour la nouvelle année sont: MM. J. Béliveau, vice-président; Gaston Saint-Vincent, sec.-trés.; Valéry Poirier, sec.-arch.; E. Thibault, J.-E. Cardinal et R. Bouchard, directeurs; R. Cloutier, L. Abron et J. Lahaye, syndics; J. Robert, garde; et J. Joyal, tuileur.

L'assemblée était présidée par M. Alex. Houyon, organisateur général du C.C.T., à Montréal. M. Maurice-A. Brisebois, organisateur général, agissait comme secrétaire.

Le local 12 comprend les employés de l'United Shipyards.

Ouvriers en matériaux de construction

Le local no 2 des ouvriers en matériaux de construction (C.C.T.) qui groupe les employés de la Building Products, à Ville La Salle, vient de procéder au choix de ses officiers pour la nouvelle année.

En voici le résultat: président, J.-M. Clément; vice-président, J.-C. Ouellet; sec.-trés., A. Frigon; tuileur, J. Desrosiers; garde, R. Gervais.

On nous a appris aux quartiers généraux du local 2 que l'exécutif était présentement à étudier les clauses qu'il entend soumettre à la compagnie lors du renouvellement du contrat.

La prochaine campagne de charité

M. Bernard Archambault, président des sections spéciales pour la prochaine souscription annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. La campagne, qui a pour objectif un million de dollars, s'ouvrira le 11 février pour se terminer le 22.

Le mouvement coopératif serait ralenti

Regina, 1er (C.P.) — L'imposition de taxes sur les coopératives, présentement exemptées de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les profits excessifs, empêcherait le mouvement très louable de la coopération au Canada, ont déclaré mardi les coopératives fédérées de la Saskatchewan.

Cette réclamation a été déposée hier devant la commission royale d'enquête sur les coopératives. Les coopératives émettent aussi l'opinion qu'une telle taxe encouragerait des méthodes malsaines d'affaires, par le truchement des coopératives.

D'autres griefs ont été présentés par l'Association des marchands détaillants du Canada, section de la Saskatchewan, le *Board of Trade* de Regina et l'Association des bûcherons de l'ouest. Les trois réclamations disaient que les coopératives devraient être taxées afin de permettre "une compétition raisonnable" avec les entreprises privées.

Le *Board of Trade* a déclaré qu'il devrait y avoir une égalité dans la méthode de taxation, tandis que l'Association des marchands détaillants a dit "qu'il ne doit y avoir de faveurs pour personne."

Le juge Errol-M. McDougall est le président de cette commission.

20e congrès des marchands de fruits

Québec, 1er (D.N.C.) — Plus de 300 délégués de l'Association des marchands de fruits en gros du Canada se trouvent présentement au Château Frontenac pour assister au 20e congrès annuel de leur association, sous la présidence de M. Cyril Corham, de Halifax. Les congressistes étaient les invités d'honneur, mardi midi, au déjeuner-causerie du club Rotary de Québec, alors que le conférencier invité était M. Albert Gardiner, assistant-agent du trafic des voyageurs au Canadien National.

A MONTREAL

M. T. R. Elliott, gérant des relations extérieures de la General Motor Products of Canada Limited, qui, en compagnie de plusieurs autres officiers de cette compagnie, a reçu un groupe de journalistes, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal.

M. Hormisdas Langlais de retour

Québec, 1er (D.N.C.) — M. Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, est de retour d'un nouveau voyage dans son comté. Il a entrepris cette longue randonnée pour assister à un congrès de pêcheurs et de producteurs de poissons et rencontrer ses électeurs.

M. Langlais a déclaré que les pêcheurs indépendants et les membres des coopératives de pêche ont pris part au congrès. Le ministère des Pêcheries avait délégué à ces importantes assises M. Maurice Lessard.

Actuellement, le plus sérieux problème des pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine est de conserver jusqu'au printemps, en bon état, trente wagons de poisson que l'on n'a pu expédier avant l'hiver, faute de moyens de transport. La perte de ce poisson affecterait considérablement les pêcheurs des Iles.

L'Italie demande sa réadmission

Londres, 1er (C.P.) — L'organisme international du travail étudie la demande de l'Italie pour être réadmise au sein de cet organisme et a accepté de nommer un représentant à Rome, qui aura pour mission de garder le gouvernement italien, les employeurs et les ouvriers en relation avec le travail de l'organisme.

Si vous avez différé de vous abonner au "Devoir", ne tardez plus. — Le rationnement du papier amène la limitation des tirages.

● Pour la même raison, si vous êtes abonné, soldez votre renouvellement avant l'échéance.

TARIF PAR LA POSTE

Strictement payable d'avance par chèque AU PAIR, sinon ajouter 15 sous pour frais d'encaissement :

CANADA

1 mois $0.65 — 3 mois $1.65
6 mois $3.15 — 12 mois $6.00

MONTREAL ET BANLIEUES*

3 mois $2.25 — 6 mois $4.50
12 mois $9.00

*-Par poste livraison le lendemain.

A Montréal, le "Devoir" ne livre pas aux particuliers — En le retenant d'avance, on se le procure chez les dépositaires dont la plupart livrent à domicile.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

NUL ABONNEMENT ACCEPTE PAR TELEPHONE

La culture moderne est-elle en péril

par A. J. KRZESINSKI, agrégé de l'Université de Cracovie

Une question de brûlante actualité.

Volume de 212 pages.

Au comptoir $1.25
Par la poste $1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cherchez-vous un imprimeur?

Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:

CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES
TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART
MENUS - FACTURES - PROSPECTUS
PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES
CATALOGUES - BROCHURES
PERIODIQUES - JOURNAUX

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

430, NOTRE-DAME est, Montréal
*Téléphone: BE 3361

Le divin ami

par le R. P. Jos. Schrijvers, C.SS.R.

Retraite de dix jours avec quatre méditations par jour sur le sujet suivant :

LA SAINTETE CONSISTE DANS L'AMOUR :
L'amour purifie
L'amour illumine
L'amour transforme.

Conclusion : Persévérance dans l'amour.

Volume de 405 pages.

Au comptoir 0.75s
Par la poste 0.85s

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les manuels de Riboulet

sur l'éducation

Psychologie appliquée à l'éducation. Volume relié de 290 pages. Au comptoir $2.00, franco $2.10.

Directions méthodologiques. Volume relié de 375 pages. Au comptoir $2.25, franco $2.35.

La discipline préventive et ses éléments essentiels. Brochure de 190 pages. Au comptoir $1.25, franco $1.35.

Conseils sur le travail intellectuel. Volume de 275 pages. Au comptoir $1.50, franco $1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

AVIS AUX MUNICIPALITÉS

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES LOGEMENTS D'URGENCE

(Arrêté en conseil C.P.9439, le 19 décembre 1944)

Toute municipalité qui désire faire des représentations en vue de la nomination d'un administrateur sous le régime de ces règlements, doit s'adresser au président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au plus tard le 15 février 1945.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ES-3NP

La doctrine raciste

Conférence du professeur Louis Rougier sur les origines idéologiques de la guerre hitlérienne — L'éveil de la conscience raciale allemande qui conduit à substituer à la théorie française de la nation, la théorie allemande de Volkstum fondée sur la soi-disante communauté du plasma sanguin

Les Allemands font remonter fort loin l'éveil de ce qu'ils appellent "la conscience raciale allemande". La doctrine raciste est tout entière formulée dans les *Discours à la Nation allemande* de Fichte, en 1808. Tout s'y trouve: sophisme ethnographique, qui fait du peuple allemand, un des peuples les plus mélangés du monde, une race pure; sophisme linguistique, qui fait de la langue allemande une langue originelle; messianisme racial, qui fait de la race nordique germanique la race élue destinée à donner au monde la *pax germanica*, avec, comme moyens de réalisation, le militarisme et le machiavélisme politique. Tout s'y trouve, jusqu'à l'antisémitisme, Fichte refusant le droit de citoyenneté aux Juifs parce qu'impurs.

A chaque génération, les mêmes thèmes sont repris avec des revendications de plus en plus ambitieuses. Fichte n'en est encore qu'à réclamer un Reich unique qui formera un Etat économiquement fermé. Après la fondation de l'Empire bismarkien apparaissent les thèmes de l'Etat tentaculaire de Lamprecht, de l'hégémonie universelle de la race allemande de Ludwig Reimer, du pangermanisme intégral de Bernhardi, de la guerre éternelle de Klaus Wagner, qui aboutissent à former la mystique du sang et du sol dont la notion de *Volkstum* est le dogme central.

A l'idée française de la Nation, fondée sur la volonté spontanée des populations intéressées de vivre ensemble, telle que la manifestèrent les diverses provinces françaises à la Fête de la Fédératoin nationale, au Champ de Mars, le 14 juillet 1790, les penseurs d'outre-Rhin opposent la notion du *Volkstum* fondée sur la prétendue communauté de sang. La question de savoir si l'Alsace et la Lorraine doivent appartenir à la France ou revenir à l'Allemagne ne dépend nullement de la décision des habitants, mais des données de l'ethnographie. Au principe des nationalités se substitue la maxime formulée à la première page de *Mein Kampf:* "Tous les hommes de même sang doivent appartenir au même Reich.

L'Etat est l'instrument de conservation, d'épuration et de prolifération de la Race, en vertu de ce soi-disant principe biologique que seules les races pures sont créatrices et que le mélange des sangs provoque la décadence des civilisations et l'abâtardissement des individus.

Partant de là, Hitler déduit les devoirs de l'Etat raciste. Il doit réunir tous les Allemands dispersés dans le monde, dans un même Reich, sous un seul Fuehrer. Il doit exclure de l'Etat allemand tous ceux qui ne sont pas de sang allemand. Il doit épurer physiquement la race par la stérilisation des dégénérés, l'enseignement de l'eugénisme, les exercices sportifs et militaires et l'interdiction des mariages mixtes. Il doit épurer moralement la race, en faisant subir à tout credo religieux, à toute conception philosophique, à toute recherche scientifique, à toute expression artistique ou littéraire l'épreuve probatoire de la convenance à la race. Il doit prohiber toute forme d'internationalisme. Enfin, son plus grand devoir est de conquérir l'espace vital qui permettra à la race allemande de prospérer au lieu et place des peuples dégénérés. Pour celà, il faudra "annihiler la France", qui fait courir à l'Europe l'effroyable danger d'un immense Empire négroïde allant du Congo au Rhin; il faut détruire ces Etats bâtards, la Pologne et la Tchécoslovaquie; et rejeter le Slave au delà de l'Oural, afin de réaliser un *vacuum* pour le peuplement de la race germanique. Finalement, il conviendra d'organiser le monde au service de la race des maîtres: "Nous pressentons tous, écrit Adolf Hitler, que, dans un avenir éloigné, l'homme peut se voir placé devant des problèmes dont la solution sera la vocation d'une race suprême de seigneurs qui dispose des richesses et des possibilités de tout le globe terrestre".

Nota. — La prochaine conférence de M. Louis Rougier, qui devait avoir lieu le 1er février, sera donnée le lundi 5 février, à l'Université de Montréal, à 8 h. 30 du soir. Le sujet en sera: La doctrine du nationalisme économique allemand depuis "l'Etat économique fermé" de Fichte jusqu'au "socialisme allemand" de Werner Sombart.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les beaux romans

du R.P. A. Hublet, S.J.

pour les moins de 15 ans

Eessences de lumière (350 pages)
Au comptoir $1.25
Par la poste $1.35
Parole de scout
Mission périlleuse
Les deux âmes
La bande des quatre
Leurs frimousses
Chaque volume,
au comptoir $1.00
par la poste $1.10
Frais minois
Alain Belle-Humeur
Leurs âmes
Têtes folles et coeur d'or
Le trésor bien gardé
Une nuit dans la tour
Le dossier 1248
Chaque volume,
au comptoir $0.75
par la poste $0.85

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Une question de principe"

Dans son numéro du 30 janvier, le journal le *Soleil*, de Québec, sous le titre "Une question de principe", commente une rumeur politique selon laquelle M. Lionel Chevrier, député fédéral ontarien, serait nommé ministre du Revenu national, ce qui porterait à sept le nombre des ministres ontariens contre cinq pour le Québec.

Voici ce que le *Soleil* en dit:

UNE QUESTION DE PRINCIPE

"M. Lionel Chevrier est un des plus brillants parlementaires bilingues de la Chambre des Communes. Une rumeur veut qu'il devienne ministre du Revenu national, pour remplacer M. Colin Gibson, actuellement ministre temporaire de l'Aviation. La nomination de M. Chevrier renforcerait le cabinet, mais elle ne pourrait compenser la perte très lourde qu'a subie la province de Québec par la démission de l'hon, C.-G. Power. A l'heure présente la province de Québec n'a plus que cinq ministres :MM. Saint-Laurent, LaFlèche, Fournier, Bertrand et Claxton. L'hon. J.-E. Michaud est un Canadien français qui rend beaucoup de services à la province de Québec, mais il ne la représente pas au conseil; il est du Nouveau-Brunswick.

"La nomination de M. Chevrier porterait à sept le nombre des ministres de l'Ontario, temporairement. Suivant la constitution du pays, aux prochaines élections générales plusieurs provinces devraient envoyer à Ottawa moins de représentants, le nombre de leurs députés devant être proportionnel au chiffre de leur population par rapport aux 65 sièges de la province de Québec. On a remis à plus tard la "redistribution" des comtés, en invoquant la guerre. Le premier ministre de la province de Québec à l'époque, M. Godbout, a protesté.

"On comprend la situation difficile de M. King. A la rigueur on peut accepter le prétexte de la guerre pour retarder la répartition des comtés dans les autres provinces, mais on n'admettrait pas que la province voisine eût sept ministres quand nous n'en aurions que cinq, dont un de langue anglaise. Ce n'est pas du chauvinisme ni de l'esprit de clocher. Les temps que nous vivons sont trop importants pour que Québec n'ait pas sa pleine représentation au moins au sein du gouvernement. Si l'Ontario a deux ministres de plus, pourquoi pas cinq ou six quelque jour?"

Quota de bière augmenté en Colombie

Victoria, 1er (C.P.) — Le bureau du contrôle des liqueurs de la Colombie canadienne annonce que les permis de février valables pour 3 douzaines de pintes de bière seront valables désormais pour 4 douzaines et que les tavernes et les clubs de vétérans pourront obtenir 15 pour cent de plus que le quota de leur licence.

Les coupons pour les spiritueux et les vins continueront d'avoir la même valeur, qui est d'une bouteille de spiritueux et de deux pintes de vin importé et d'un gallon de vin domestique par mois. Les prix qui étaient en vigueur en janvier continueront de l'être en février.

M. R. Lépine porte sa cause en appel

M. Roger Lépine, employé de banque qui a risqué sa vie pour arrêter un bandit armé il y a quelques années dans une succursale d'une banque montréalaise, a inscrit en appel la cause dans laquelle il réclame de la *Canadian Bankers' Association* la récompense de $1,000 que cette association offre aux personnes qui contribuent à l'arrestation d'un voleur dans une banque.

On sait que la cause a été entendue en première instance par le juge Louis Loranger, de la Cour supérieure, et qu'il a renvoyé la demande, à son grand regret, car, dit-il, l'association s'est réservé le droit de n'accorder la récompense qu'à qui elle voudrait.

Me Roch Pinard, avocat du demandeur Lépine, a inscrit la cause au greffe de la Cour d'appel hier matin.

Des Allemands aux affaires civiles

New-York, 1er (A.P.) — Le correspondant du C.B.S. Eric Sevareid, a cité le *London Daily Express*, disant que les autorités militaires américaines à Aix-la-Chapelle, en Allemagne, se servent d'un grand nombre d'anciens chefs du parti nazi pour diriger les affaires locales.

L'émission citait un correspondant du journal comme ayant déclaré que "les nazis gouvernent toujours Aix-la-Chapelle", la première ville importante allemande, capturée par les forces américaines, "parce que les officiers américains disent qu'il n'y en a pas d'autres pour le faire. Les socialistes allemands se plaignent que leurs représentants sont ignorés dans le choix".

Les socialistes se plaignent aussi que dans la ville de Stolberg, 85 des 87 représentants municipaux sont d'anciens membres du parti nazi, et que le présent maire d'Aix-la-Chapelle était directeur d'une corporation qui fabriquait des parties d'armes.

Il leur arrache le revolver

La police municipale a reçu hier matin une plainte de M. Abram Mlowsky, un épicier, 31 rue St-Cuthbert. Le plaignant a relaté que vers 9 h. 40 mardi soir, alors qu'il était seul dans son établissement, deux jeunes garçons de 16 à 18 ans, se sont présentés à lui, le sommant de leur remettre son argent à la pointe du revolver. Ne perdant pas de temps, l'épicier a arraché l'arme des mains de l'un des jeunes bandits et ils ont alors tous deux pris la fuite, ainsi qu'un troisième qui était à la porte, agissant comme gardien.

eom Georges Mercure Dn deuil de son père

M. Alexandre Mercure, ancien maire de Drummondville, est décédé à l'âge de 78 ans

Drummondville, 1er (Spécial au *Devoir*) — M. Alexandre Mercure, ancien maire de notre ville et qui fut, pendant plusieurs années, l'un des hommes d'affaires les plus en vedette des Cantons de l'Est, est décédé dimanche soir, à l'hôpital Ste-Croix, après une longue maladie. Il était âgé de 78 ans.

Natif de Saint-Thomas de Montmagny M. Mercure étudia à l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes de La Baie du Febvre. Il vint s'établir dans notre ville en 1885 comme comptable chez M. Henri Vassal, industriel. En 1905, il achetait l'actif de son patron et exploitait deux scieries, l'une dans notre ville et l'autre à Saint-Joachim d'Yamaska.

Il fut échevin de notre ville pendant plusieurs termes, maire de 1914 à 1918, commissaire d'école de 1910 à 1931, membre-fondateur de la Chambre de commerce, président de la compagnie locale de téléphone de 1920 jusqu'à la vente de ce réseau à la compagnie Bell, président de l'Union Saint-Joseph de Drummondville de 1899 à 1939 et membre de plusieurs autres organisations locales. En 1915 il présida les fêtes du centenaire de Drummondville. Il était maire quand fut fondé la *Southern Canada Power Co.* qui marqua le début de l'essor industriel de notre ville. Depuis 1937 il était registrateur-conjoint du comté de Drummond.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme, née Smith (Marie-Louise), ses fils, Don Georges Mercure, bénédictin, prieur du monastère de Saint-Benoit du Lac, Joseph, manufacturier, et Alfred, employé des douanes, tous deux de notre ville; ses filles: Soeur Marie-Immaculée (Juliette), du monastère du Précieux-Sang de Mont-Laurier; Soeur Marie-Geneviève (Angéline), des Soeurs Réparatrices du Divin-Coeur, de Montréal; Mme Wilfrid Proulx (Joséphine), de Montréal; Mme Alcide Spénard (Georgine), de Québec; Mme Charles Lupien (Madeleine), de notre ville; une soeur, Mme D. Fontaine (Alice), de Québec; deux frères: Henri, de Sainte-Brigitte des Saults, et Emile, de Saint-Joachim de Courval; ses gendres et belles-filles: MM. Wilfrid Proulx, Alcide Spénard et Charles Lupien, Mme Joseph Mercure (Héléna Leclerc); Mme Gustave Mercure (Maria Larocque); Mme Alfred Mercure (Barbara Benoit); ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Alfred Smith, de Lowell, Mass., Joseph et Alphonse Smith, de Montréal, Mme Charles Mercure, de Pierreville, Mmes Emile et Henri Mercure, Soeur Sainte-Olive, des Soeurs de l'Assomption, de Nicolet, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Frédéric.

* * *

Le *Devoir* présente à Dom Mercure et aux autres membres de la famille l'expression de ses profondes condoléances.

Les crimes des nazis seront punis

Lnodres, 1er (C.P.) — M. Richard Law, ministre d'Etat dans le cabinet britannique, prenant hier la parole devant la Chambre des Communes, à la place du secrétaire des Affaires étrangères, M. Anthony Eden, qui est absent de la capitale en ce moment, a déclaré que l'Angleterre verrait à ce que les Allemands soient punis pour "les crimes commis contre d'autres Allemands".

C'est la première fois qu'il est indiqué d'une manière précise que les nazis devront subir une peine pour la persécution qu'ils ont infligée aux Juifs et à d'autres éléments du Reich, quoique M. Law n'ait nommé spécifiquement aucun groupe.

Le ministre ajouta que la procédure suivie en telle occurence pourrait être différente de celle qu'on suivra à l'égard des crimes contre les Alliés; mais il n'a pas souligné en quoi consisteraient ces différences. Il se peut, a-t-il laissé entendre, que les Allemands eux-mêmes jugent leurs propres bourreaux.

A la question de savoir si les Alliés se sont entendus sur ce sujet, qui a déjà provoqué des discussions entre juristes à la fois aux Etats-Unis et en Angleterre, M. Law répondit qu'il ne pouvait rien ajouter à la déclaration précédente.

De son côté, un des dirigeants de la commission établie par les Nations-Unies pour juger les crimes de guerre a révélé que l'examen de preuves fraichement arrivées a fait de cette semaine l'une des plus occupées de la commission. Il n'existe aucun désaccord sérieux entre les membres, a-t-il ajouté, et aucun risque que la commission se divise ou disparaisse. Cette dernière déclaration répondait à une question au sujet de la récente démission du président de la commission, sir Cecil Hurst, et d'un des membres de la délégation américaine, M. Herbert-Clayborn Pell.

On doit procéder cette semaine à l'élection du président permanent de la commission.

Prisonniers russes libérés

Londres, 1er (C.P.) — La radio de Moscou, rapportant une dépêche de presse, a dit hier qu'un grand nombre de prisonniers du camp de Proskowe ont été libérés. Ce camp, dit la radio de Moscou, fut établi quand les Allemands détruisirent Varsovie en révolte l'an dernier.

De 2,000 à 5,000 habitants de Varsovie étaient enfermés, tous les jours, dans ce camp de concentration, dit la dépêche, et un jour pas moins de 70,000 prisonniers furent entassés là. Plusieurs furent torturés par les membres de la Gestapo et par certains membres de l'armée territoriale.

A la fin de l'automne de l'année dernière, la plupart des prisonniers furent ou tués ou transportés en Allemagne. Mais de nouveaux raids de la Gestapo ne tardèrent pas à le remplir de nouveau.

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DÉLICIEUX!

Les municipalités ontariennes

Elles veulent certaines modifications à la charte qui les régit

Toronto, 1er (C.P.) — Une députation de neuf membres, déléguée par l'Association des maires et des shérifs de l'Ontario, a rencontré le premier ministre Drew pour lui présenter un bref recommandant à la Législature de faire certains changements touchant à la charte des municipalités.

Cette délégation comprenait son président, M. G. R. Inglis, maire de Niagara Falls, et son président actif, M. Robert H. Saunders, maire de Toronto, et M. Brunette, maire de Timmins.

Le bref demande que les municipalités obtiennent le partage des taxes provinciales sur la gazoline et les prix des licences des véhicules pour compenser pour le coût de l'entretien des voies élevées; le bref demandait aussi que les municipalités soient autorisées à taxer les services d'utilité publique et les compagnies de la couronne au même taux que les entreprises privées. Parmi les autres item du bref: l'établissement d'une juste échelle de répartition pour fins générales et scolaires; une augmentation des pensions aux vieillards et aux aveugles; l'exposé par le gouvernement provincial et fédéral, du programme de l'aviation civile pour l'après-guerre.

Criminels de guerre réclamés par le négus

New-York, 1er (C.P.) — Le *New York Times* a déclaré hier, dans une dépêche de Londres, que le gouvernement britannique "n'a pris aucune mesure contre les criminels de guerre, mentionnés sur la liste soumise par l'Ethiopie, à la suite de la libération de ce pays, en décembre 1941, et a refusé jusqu'ici de remettre le gendre de l'empereur Haïlé Sélassié, considéré comme traître, et capturé par l'armée britannique, alors qu'il combattait les Alliés en 1940.

Le *Times* a déclaré que cette liste, avec en tête les noms de Benito Mussolini et du maréchal Pietro Badoglio, contenait un grand nombre d'autres noms Italiens qu'Haïlé Sélassié voulait avoir pour leur faire subir un procès pour les crimes commis au cours de la campagne italienne de conquête en Ethiopie, en 1935 et 1936.

Le journal citait "un diplomate informé" qui aurait dit qu'il croyait que cette liste irait devant les grands conseils britanniques à cause des noms qu'elle contient, "mais, apparemment, on a décidé en haut lieu de ne prendre aucune mesure".

Gros incendie à Cleveland

Cleveland, 1er (A.P.) — Les pompiers ont réussi à contrôler hier un gros incendie qui s'est déclaré à la suite d'une triple explosion à la division Benzol, d'une valeur de $2,000,000, de la Corrigan McKinney Works. Il a fallu évacuer 400 familles dans 14 pâtés de maisons, près de la conflagration. Toutefois, ces personnes ont pu retourner chez elles.

Les représentants de la compagnie ont dit que les dommages atteindront plusieurs centaines de milliers de dollars.

Personne n'a toutefois été blessé. Les flammes se sont propagées par la naphtaline, produit très inflammable. Le gérant de l'établissement a dit que la cause du feu est encore inconnue. Tous les pompiers de Cleveland étaient sur la scène.

Les contrôleurs de Toronto

Toronto, 1er (C.P.) — Le bureau de contrôle de Toronto a décidé hier que tous les membres du conseil qui s'absenteront d'une assemblée pour une autre raison que la maladie ou pour raison d'affaires de la ville,seront passibes d'une amende de $5.00. Cette décision a été prise sous l'autorité d'un récent amendement fait à la charte des municipalités de l'Ontario. L'amende ne peut être appliquée aux membres du bureau de contrôle ou aux membres du comité des assemblées.

Mission à Moscou

par Joseph-E. DAVIES (1)

traduit par Albert Pascal

Recueil de dépêches confidentielles au Département d'Etat, de lettres officielles et personnelles, de notes d'un agenda ordinaire et du journal personnel de l'auteur, comprenant des faits et des commentaires consignés jusqu'en 1941.

(1) Ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Union Soviétique de 1936 à 1938.

Volume de 570 pages.
Au comptoir $3.00.
Par la poste $3.15.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Campagne antivénérienne

Invitation à la population

Le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal de Santé, communique:

Lundi le 5 février, à 8h. 30 du soir, il y aura au Monument National, une grande réunion publique pour marquer la reprise de la campagne contre les maladies vénériennes à Montréal.

Cette soirée, organisée par le Service de santé, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est placée sous le patronage de S. E. Mgr J. Charbonneau, archevêque de Montréal. Le ministre de la Santé, le Dr Paquette, et S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, en seront les présidents d'honneur et porteront la parole. Le président actif en sera M. Roger Duhamel et le conférencier le Dr Albéric Marin, professeur à l'Université de Montréal. M. Jacques Labrecque, ténor bien connu, prêtera son concours de même que le choeur de Radio-Petit-Monde, dirigé par Mme Jean-Louis Audet; il y aura en plus représentation de films éducatifs et récréatifs.

Le Service de santé invite toute la population à se rendre au Monument National, lundi le 5 février, afin d'aider à débarrasser notre ville du mal vénérien.

Les maladies vénériennes, en particulier la syphilis et la gonorrhée, sont une plaie sociale et constituent un problème important de santé publique contre lequel il faut lutter vigoureusement.

Ce travail en est surtout un d'éducation pour le public; il est nécessaire, à l'aide de conférences et de films, de faire connaître au public ce que sont ces maladies, quelles en sont les causes et quelles peuvent en être les conséquences. Il importe que la population connaisse ces dangers pour s'en bien préserver.

C'est pourquoi le Service de santé invite toute la population de Montréal à se rendre au Monument National, lundi soir, le 5 février, à 8 heures 30.

Mort subite

M Alexander Miller, âgé de 52 ans, 2257 rue Harvard, à Notre-Dame de Grâce, est mort subitement chez lui, mardi soir. Le cadavre a été transporté à la morgue pour l'enquête du coroner.

Conférences de M. Louis Brouha

A l'Institut scientifique franco-canadien, 1430, rue Saint-Denis, Montréal, M. Lucien Brouha donnera des conférences dans les hôpitaux suivants :

Jeudi, 8 février 1045: Hôpital Hôtel-Dieu. Le médecin et la physiologie de l'homme.

Jeudi, 15 février 1945: Hôpital Notre-Dame. Les régulations neuro-endocriniennes.

Jeudi, 22 février 1945: Hôpital Sainte-Justine. L'éducation physique chez l'enfant.

Ces conférences spéciales se feront le matin à 11 heures. Les médecins sont particulièrement invités.

Demi-obscuration aux Etats-Unis

Washington, 1er (A.P.) — Une demi-obscuration dans le but d'épargner annuellement 2,000,000 de tonnes de charbon sera en vigueur dans la plus grande partie des Etats-Unis à partir de demain. Les régions exemptées sont desservies entièrement par l'électricité de l'Hydro-Power ou par un surplus de gaz.

Sauf pour les régions exemptées, on ne pourra se servir d'électricité passé minuit, de manière que les annonces extérieures et les lumières des rues, et l'éclairage des vitrines, sauf quand il est nécessaire pour l'éclairage de l'intérieur.

AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVES
Investigations Civiles, Criminelles, Domestiques et Industrielles. Surveillance, Protection Personnelle. Discrétion absolue. Rapports Confidentiels
Haney Detective Agency
28 St-Jacques Ouest Tél. HA. 6823

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél. : PL. 5565 973 St-Georges MONTREAL
LAURENTIDE AUTO ELECTRIC REG'D
Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROSSEAU, prop.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél Marquette 2383-2384

AVOCAT

Anatole Vanier C.R Guy Vanier C.R
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest rue Saint-Jacques
Tél HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agrées — Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C., C.A
Henri Caron B.A L.I.I L.S.C. C.A
Barthélemi Masse L.S.C., C.A
59, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré C.A Maurice Samson C.A
A.-E Beauvais C.A J.-P Gauthier C.A
E Harry Knight C.A Léon Côté C.A
Gérard Marceau C.A Paul-E Trudel C.A
Lucien-P Bélair C.A Lionel Rousin C.A
Jacques Angers C.A G.-P Lafferty C.A
Dollard Huot C.A Albert Garneau C.A
Raymond Fortier C.A Jean Laroix C.A
Guy Bernard C.A Percy Auger C.A
H Bourgouin C.A J.-Paul Talbot C.A
Roger Roy C.A
Montréal Québec Rouyn

de Varennes & Vézina
Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, LL.L., C.A
Tél. MA. 8587

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphonez au service du tirage : BElair 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A Gagnon C.A René Gagnon C.A
Comptables agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél HArbour 5990

MArquette 2221
Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Ci-devant Dépt Impôt sur le Revenu.
M.-B Morency. G Labelle.
C.G.A.: C.P.A C.G.A
57 ouest St-Jacques - Montréal

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A Hurtubise. C.P.A
Gérard Hurtubise. C.P.A.
Georges-R Martin. C.A. C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone : HArbour 1553

MA. 1339 Dom. CL. 5723
Lucien VIAU, C.G.A C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
Spécialité : Impôt sur le revenu
159 Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREF
4643 avenue Verdun. VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies génitales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS

HA. 8544
J.-A. MESSIER, O.D
OPTOMETRISTE
Spécialité : Examen de la vue — Ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN MANUFACTURIER
1658 est, av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington Royal Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculateurs Protecteurs de Chèques Pupitres etc
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse : 44 St-Jacques O
HAr nr 6968 R. T Armand prop.

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona Silencieux réguliers et portatifs Protecteurs de chèques dupliquateurs calculateurs et machines à additionner Vente service échange location
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2318
Entre les rues Vitré et Lagauchetière

LAITERIE

CH. 6988-2585 Holt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B PATENAUDE propriétaire

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
903 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures -- Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LAne 2264

MEUBLES

Acheter chez Marcotte.
C'est être dans la note
Du meuble en général
C'est l'endroit idéal.
A.-E. MARCOTTE
3906, ONTARIO EST (près Orléans)
CH. 9628

REMBOURREURS MATELASSIERS

REMBOURREURS MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
Estimé gratuit sur demande
2986 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios
6350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 27.671 actions et de 44.020 actions minières, en comparaison de 17.606 actions et de 41.160 actions minières mardi dernier.
31 JANVIER

	Haut	Bas	Ferm		Haut	Bas	Ferm
Agnew	20½	20½	20½	Imp. Tob.	12¾		
Algoma	14½	14½	14½	Int. Bron p	30	30	30
Aluminium	99			Int. Nickel	32¼	32⅛	32¼
Bathurst	16	16	16	Int. Paper	21¾	21¾	21¾
Bell Tel	164			Int. Pete	22⅝	22¼	22⅝
Brazilian	22⅜	22½	22½	Int. Pow.	31	30	30
BC Pow.	21½	21½	21½	Do. priv.	110	110	110
C. Cement	9¾	9¾	9¾	L. Woods	25½	25½	25½
Do. priv.	121	121	121	Mtl Pow.	21¾	21¾	21¾
Can. SS	12½	12½	12½	N. Brew priv.	44	43½	43½
Do. priv.	45	45	45	N. Stl Car	18⅜	18	18
Can. Brew	8½	8½	8½	Nor	50¾	50	50
Co. P.	45½			Ont. Steel	16	16	16
Celanese priv.	162	162	162	Ottawa El. Ry	30	30	30
C. Alcohol B	6¾	6¾	6¾	Ottawa Power	10¼	10¼	10½
C.P.R.	12	11¾	11¾	Price	32½	32¼	32¼
Seagrams	43	43	43	Rolland	12½	12½	12½
D. Tar	13¾	13¾	13¾	St. L. Paper p.	62	61½	61½
D. Textile	73			Shawinigan	17¼	17	17¼
Dryden	9¾	9¾	9¾	Tooke	16⅛	16⅛	16⅛
Electrolux	12¾	12¾	12¾	Unit Steel	4½	4½	4½
En. & Heat	7	7	7	Viau	13	13	13
Eng Elect.	27	27	27	Weston priv.	100		
Gatineau	11⅛	11⅛	11⅛	Winnipeg El.	7⅛	7	7⅛
GS Ware	16	16	16	Do priv.	77	77	77
Hollinger	12			Can. Nat.	15¼	15¼	15¼
H. Smith	21½	21	21	Commerce	14¾	14¾	14¾
Hudson Bay	31⅞	31¾	31⅞	Montréal	17⅝	17¼	17⅜
Imp. Oil	13⅞	13⅞	13⅞	Royale	16	16	16

LE CURB DE MONTREAL

	Haut	Bas	Ferm.		Haut	Bas	Ferm.
Brown Co.	240	240	240	Royalite	19		
Do. priv.	47¾	47¾	47¾	Sangamo	22		
B.A. Oil	24⅛	24	24	S. Bridge	6½	6½	6½
C. Gen. El.	212	212	212	Thrift priv.	26		
C. Ingersoll	64	64	64	Union Gas	8¼	8¼	8¼
C. Marconi	2⅝	2½	2⅝	Un Corp. A	29	28¾	28¾
C. Vickers	6			Union Sec	7¼	7¼	7¼
C. Westinghouse	52½	52½	52½	Mines (cote en cents)			
C. Neon	20			Aldermac	15¾	15¾	15¾
Cons Div. A	20			Aubelle	39	39	39
Do. priv.	13½			C. Malartic	125	119	125
C. Paper	8⅜	8	8¼	Donalda	131	123	125
Dom. Eng.	31			Howey	41	40	41
Donnacona	11	10⅞	10⅞	Kerr A ($)	12	12	12
Fairchild	2⅝	2⅝	2⅝	Kirk Rand	14	13½	13½
Ford A	25¾	25½	25¾	Louvico	116	114	115
Fraser	35	34¾	34¾	O'Brien	265		
L. St. John	24	24	24	Pamour	145	145	145
Maple Leaf	14¼	13⅝	13¾	Pato	500	500	500
Do priv.	18½	18½	18½	Perron	128	128	128
Massey priv.	23¼	23¼	23¼	Sigma ($)	13½	13½	13½
Melchers priv.	9½			Siscoe	80		
[illegible] & O.	12⅝	12¼	12¼	Sladen	61	61	61
[illegible] Corp. 1 p.	103	103	103	Stadacona	75	72	72
Que. Pulp P.	33¾	33¾	33¾	Sullivan	163	163	163

BOURSE DE TORONTO

	Ouv.	Haut	Ferm.		Ouv.	Haut	Ferm.
660 Abitibi priv.	47	46¾	47	1000 Coniarum	169	165	166
35 Do 7 p.c.	146	146	146	430 Cons. Bak.	15¼	15	15
200 Acme	7	7	7	275 Con. Smelt.	51⅝	51½	51¾
60 Agnew	20	20	20	1200 Conwest	145	142	145
10 Do priv.	114	114	114	1000 Davies	13	13	13
100 AP Con	10¼	10¼	10¼	600 Delnite	132	125	132
10200 Aldermac	15¼	15	15	1000 Denison	4	4	4
210 Algoma	15	14¾	15	10 Dist. Seag.	43	43	43
10 Aluminium	100	100	100	75 Dome	26¾	26¾	26¾
5 Do priv.	101¼	101¼	101¼	120 Dom. Bank	18¾	18½	18¾
300 Anglo Can.	78	77	78	39 Dom. Dair.	11½	11½	11½
284 Anglo Hur.	825	825	825	425 Dom. Found.	25¼	25	25
3500 Arjon	15	15	15	30 D. Scot Inv. p.	37½	37¼	37¼
500 Ashley	7½	7½	7½	105 Dom. Steel B	7¾	7½	7¾
7000 Astoria	17½	17½	17½	420 Dom. Stores	14¾	14	14
4200 Aubell	40	39	39	56350 Donaldo	130	123	124
2500 Aumaque	77	77	77	3500 Duquesne	26	26	26
2205 Aunor	410	400	410	9100 East Cr.	12	11½	12
1500 Bagamac	15	14	14	14900 East Mal.	285	280	285
8500 Bankfield	14	13	13¼	1500 East Sullivan	50½	50	50
90 Bank Mtl	17½	17¼	17¼	80 Eng. Elec. A	26	26	26
160 By Tor	29⅜	29⅜	29⅜	800 Falcon.	490	475	475
500 Base Metal	13½	13½	13½	57300 Eldona	23	21½	21½
10225 Bear	218	205	210	5 F. Farm.	37¼	37¼	37¼
4700 Beattie	182	190	182	100 Fed. Grain	3¾	3¾	3¾
14 Bell	164	163½	164	45 Fleet	3⅞	3⅞	3⅞
10900 Bidgood	42½	41½	41½	60 Ford A	25½	25⅝	25⅝
55 Blue Rib.	8	8	8	3500 Franco	66	65	66
50 Do. priv.	51	51	51	3350 Frobish	860	830	835
5200 Bobjo	14	13½	13½	10 Gatineau	11	11	11
18200 Bonetal	21	19½	20	10 Do. priv.	97¾	97¾	97¾
15 Bralorne	17	17	17	245 G. S. Wares	16	16	16
382 Brazil	22⅛	22½	22⅛	25 Do. priv.	103	103	103
165 B.A. Oil	24⅛	24	24⅛	475 G. Yel. Knife	980	960	980
10550 Brit. Dom.	55c¾¾			1000 Gillies	10	10	10
50 B.C. Packers	26	25½	25	1500 Glenora	4¾	4½	4½
10550 Brit. Dom.	55	52	55	19060 Gods Lake	39	37	38½
7700 Broulan	76	74	75	4000 Goldale	26½	25	26½
2200 Buff Ank.	640	620	640	1500 Gold Eagle	6	5½	5½
15700 Buff. Can.	14	13	13¼	2400 Gold Gate	13½	13	13
500 Bunk. Hill	3½	3½	3½	4600 Gold Man.	100	98	100
350 Burns B	14⅞	14½	14⅝	500 Goldfish	3½	3½	3½
520 Cal. Edm	175	175	175	35 Goodyear	93	93	93
1040 C. Cement	9¾	9½	9½	5 Do. priv.	56	56	56
10 Can. Malt.	50½	50½	50½	500 Gr. Bous.	5½	5½	5½
435 Can. Pack. A	34	34	34	100 Gt. Lake VT	5½	5½	5½
10 Do. B	13¼	13½	13¼	110 Do. priv.	28¼	28	28
260 Can. S.S.	12¾	12½	12½	5700 Gunnar	30	30	30
470 Do. priv.	45	44¾	44¾	50 Gypsum	9⅝	9⅝	9⅝
45 C. W. & C. A.	73	73	73	2000 Halcrow	7	7	7
1360 Can. Bk. Com.	14⅞	14⅝	14¾	3500 Halliwell	3¼	3¼	3¼
110 Can. Brew.	8½	8½	8½	50 Hallnor	350	350	350
100 C. Can. B. priv.	18	18	18	50 Ham. Bridge	6½	6½	6½
190 Can. Car	11¼	11¼	11½	100 Hard. Carp.	7¼	7¼	7¼
10 Celanese	46¼	46¼	46¼	2200 Hard R.	85	80	85
150 Alcohol B	6¾	6¾	6¾	1800 Harker	7¼	7¼	7¼
40 Can. Loco.	17½	17¼	17½	5000 Harricana	27	25½	26
13360 Can. Mal.	130	120	125	6872 Hasaga	63	61	62¾
5 Can. Oil	19	19	19	6700 Heath.	52	49½	52
1875 C.P.R.	12	11⅝	11¾	600 Headley	86	86	86
500 Cariboo	205	205	205	545 Hollinger	12¼	11¾	12
1500 Cas. Treth.	120	119	119	4580 Home Oil	310	305	305
3500 Cent. Pat.	231	225	230	1000 Homestead	3¾	3¾	3¾
3000 Cent. Porc.	15¾	15½	15¾	14000 Howey	41	39½	40
500 Chem. Res.	25	25	25	2270 Hud. Bay	32	31⅛	31⅞
11962 Chesterville	230	225	230	894 Imp. Oil	14¼	13⅞	13⅞
7050 Co. Will.	355	350	355	5 Imp. Tob.	12½	12½	12½
550 Cockshutt	13⅝	13	13	1000 Inspiration	86	85	85
15004 Coin L.	60	55	57	2000 Int. C. & C.	35	35	35
800 Coniagas	172	160	170	625 Int. Nickel	32½	32¼	32¼

BOURSE DE NEW-YORK

	Haut	Bas	Ferm		Haut	Bas	Ferm
Air Reduction	41⅜	41	41⅜	Johns Manville	109⅞	107¼	109⅞
Allied Chemical	159½	159½	159½	Kennecott	37¼	37⅛	37⅛
Allis Chalmers	41⅜	41¼	41⅜	Krog. G. & B	37⅝	37½	37½
American C. & F.	42⅝	40⅝	42½	Lambert Co.	34⅝	34⅝	34⅝
American Loco.	28¼	26¾	28⅛	L. O. F. Glass	22½	22½	22½
American P. & Lt.	3	2¾	3	Lig. Myer B	80½	80	80
Do. 6% Prf.	64½	64⅛	64½	Lockheed	19⅞	19½	19¾
Do. 5% Prf.	60⅛	59	60⅛	Louis. & Nash.	104	103½	103½
American Radiator	13⅛	13⅛	13⅛	Mack Trucks	50¾	50½	50½
American Roll. M.	16⅞	16⅝	16⅞	Macy Co.	32⅜	32⅜	32⅜
American Smelting	42¾	42⅝	42¾	G. L. Martin	23⅛	22¾	22⅞
American Steel F	29⅜	28⅝	29⅜	Map Dept Store	63	63	63
American Sugar	49¼	49⅜	49½	McIntyre Porc.	59	59	59
American T. & T.	158⅞	157	158⅞	Mead Corp.	13⅝	13⅝	13⅝
American Tobacco	66½	66½	66½	Mont. Ward	51⅜	50⅝	51⅜
Do. B	68¼	68	68¼	National Biscuit	24¾	24½	24⅝
American Water W.	9	8½	9	Nat. Can. Corp.	14	14	14
American Woolen	11¼	11¼	11¼	National Cash Reg.	34¼	34⅛	34¼
Anaconda	31	30½	31	National Dairy Prod.	26½	26	26½
Atchison S.F.	77⅜	76⅜	77¼	National Distillers	36⅝	36	36⅝
Baldwin C.T.	25¼	25¼	26¼	National Lead	26⅜	26	26⅜
Baltimore & Ohio	12	11⅝	11⅞	National P. & L.	9	8¼	9
Bendix Aviation	53¾	53	53¾	National Steel	70	69½	69½
Bethlehem Steel	71	69½	71	N. Y. Central	22⅜	22⅛	22¼
Boeing Air	18⅛	17¾	18	North. Am. Aviation	9⅝	9⅝	9⅝
Borg. Warn.	39¼	38½	39¼	Omnibus	14¼	13¾	14⅛
Brigg's Mfg	39½	39	39½	Packard Motors	6⅛	6	6⅛
Budd Mfg Co.	11⅝	11¼	11⅝	Paramount	28⅜	28	28
Burrough's Add.	14⅞	14½	14¾	Pennsyl. R.R.	34½	34¼	34⅜
Canada Dry	32⅝	32⅝	32⅝	Pepsi Cola	24⅞	24⅜	24⅜
Case J. I.	40½	38⅝	40⅜	Phelps Dodge	26⅜	25¼	26
Caterpillar T	49	48¼	49	Pressed Steel Car	17¾	17⅛	17⅝
Celanese Corp.	37¾	37½	37¾	Proctor & Gamb.	57⅜	56⅞	57¾
Ches. & Ohio	51⅜	50⅞	51⅛	Pub. Ser. of N.J.	19	18¼	19
Chrysler Motors	93¾	93	93¾	Pull. Inc. A	48⅞	47⅞	48⅞
Colg. Palmers	31½	31¼	31¼	Radio Corp.	11⅞	11⅜	11⅞
Commercial Solvents	16¾	16⅝	16¾	Rayonier Prf.	35¼	35¼	35
Cong. Nairn	27¾	27¾	27¾	Republic Steel	19¾	19⅜	19¾
Cons. Ed. N.Y.	25⅞	25½	25⅞	Safeway Stairs	57⅜	57⅜	57⅜
Continental Can	41	40½	41	Schenley D.	41⅝	41⅜	41⅝
Continental Mot.	10¼	10	10¼	Sears Roebuck	104⅜	104⅛	104⅛
Continental Oil	31½	31	31⅜	Servel Co.	20⅝	20⅜	20⅝
Crane Co.	30	29⅝	29⅞	Shell Union Oil	26⅛	26⅛	26⅛
Crucible Steel	40¾	40	40½	Simmon	36½	36	36½
Deere Co. N.	42⅞	42	42¾	Sinclair Oil	15¾	15½	15⅝
Delaware & Hudson	39½	38	39	Socony Vacuum	15½	15⅜	15⅜
Dist. Seagram	38⅝	38⅛	38⅝	S. C. Edison	27½	27½	27½
Dome Mines	24⅜	24⅛	24⅛	South. Pacific	39¼	38½	39¼
Douglas Air.	68½	68	68	South. Railway	36	35⅜	35⅝
DuPont de N.	159⅞	158⅝	159⅛	Do. Prf.	68⅞	68¾	68¾
Eastman Kod.	176	175	175	Sperry Corp.	27½	27⅜	27⅜
Electric Au. Lt.	44	44	44	Standard Brands	30¼	30¼	30¼
Electric Boat	14⅝	14¼	14⅜	Studebaker	22⅛	21¾	22⅛
Flintkote	25⅜	25¼	25⅜	Texas Corp.	51⅞	51½	51⅞
General Elec.	39	38⅝	38¾	Twentieth CFF	28¼	27⅝	27¾
General Food	40⅞	40½	40½	Union B. & P.	14⅞	14¾	14⅝
General Motors	64⅜	64¼	64⅛	Union Carb.	80⅛	80	80
Goodyear	55⅞	55½	55⅞	Union Pacific	111⅜	111½	111¾
Great Nor. Ry. Prf.	47⅜	46½	47¾	United Corp. Prf.	41¾	41⅛	41⅜
Great West Sug.	29⅝	28⅞	29⅝	United Fruit	92	91½	91½
Greyhound N.	23⅜	23¼	23⅜	United Gas I.	14⅜	14¼	14⅜
Hiram Walker	63⅝	63⅝	63⅝	U. S. P. & F.	38	37⅞	38
Homestake	45⅛	45	45⅛	U. S. Rubber	53⅜	52⅞	53⅛
Howey Sound	40	38	39⅞	U. S. Smelt.	58¼	57⅝	58
Hudson Bay	29¼	28½	29¼	U. S. Steel	60⅝	59⅝	60¼
Illinois Cent. Ry	20¾	20¼	20¾	Do. Prf.	141½	141⅜	141½
Interlake Iron	9⅝	9⅜	9⅝	Vanadium Steel	22⅝	22¼	22¼
Int. Business M.	173½	173½	173½	Western Union	45	44¼	44⅞
Int. Nickel Ltd	29⅝	29¼	29⅝	Woolworth	41½	41	41½
Int. Paper Co.	20⅛	19⅞	20	Worth Pump	38⅝	38⅞	38⅞
Int. Tel. & Tel.	23	22⅜	22⅞	Youngs. S. & T.	40¼	39⅝	40¼

Choses et autres

Le gouvernement fédéral, comprenant que le changement de la situation économique, pour ce qui concerne nos relations avec la Grande-Bretagne, rend nécessaire d'accepter des importations en paiement des exportations, a décidé de créer une Division de l'importation au ministère de l'Industrie et du Commerce. Elle aura pour objectif d'encourager spécialement les importations de Grande-Bretagne, au Canada, après la guerre.

* * *

Donalda Mines Limited a été admis sur le Curb de Montréal, dans la section des hors-liste, ainsi que Elcona Gold Mines Limited.

* * *

Les ventes dans les magasins généraux de campagne ont accusé une hausse moyenne de 7 pour cent en décembre 1944, sur le mois correspondant de 1943. Pour l'an dernier, la hausse moyenne est de 12.1 p.c. par rapport à 1943.

* * *

Le revenu national, selon une estimation provisoire, s'est élevé, pour les onze premiers mois de l'année de 1944 à $8,400,000,000, au lieu de $7,900,000,000 pour la même période en 1943.

* * *

En Amérique du Nord, les moulins à papiers canadiens ont fourni la totalité de leurs approvisionnements de papier du temps de guerre aux journaux canadiens, de 70 à 75 pour cent de l'approvionnement total des Etats-Unis, qui constituent, de beaucoup, les plus grands consommateurs au monde, et 35 pour cent des approvisionnements mexicains.

* * *

McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd rapporte pour le trimestre terminé le 31 décembre dernier une production de $173,823, comparativement à $165,103 les trois mois précédents et $239,843 le même trimestre de 1943.

* * *

Le volume des actions industrielles échangées sur la Bourse et le Curb de Montréal pour le mois de janvier, s'est élevé à 888,867 actions comparativement à 760,641 actions durant le mois de décembre, ce qui est le plus haut niveau atteint depuis le mois de mai 1940 alors que le volume atteignait 990,908 actions. Durant le mois de janvier de l'année dernière, 587,486 actions furent échangées.

Il y a eu une amélioration aussi dans l'échange des titres miniers, 778,857 actions furent échangées, contre 426,111 actions pour le mois précédent et 1,195,766 actions pour janvier 1944. Le total des valeurs industrielles et des titres miniers s'élève à 1,667,724 actions au regard de 1,186,752 durant décembre et 1,783,252 actions pour janvier 1944.

* * *

Les légumes les moins cultivés dans les jardins de guerre du Canada l'année dernière étaient les suivants: l'aubergine, chou frisé, asperges, brocoli et piment. Les plus cultivés étaient les suivants par ordre de production: pomme de terre, tomate, carotte, betterave, chou et fève (verte ou jaune).

* * *

Jones & Laughlin Steel Corp., et ses filiales ont eu un revenu net de $2,041,634 durant les trois mois terminés le 31 décembre 1944, contre $2,451,647 en 1943. Pour 1944, il atteint $7,519,668, contre $9,512,228.

* * *

Après avoir enregistré un recul au cours de la journée, hier, Wall Street a repris un peu de terrain perdu. Quelques valeurs sélectives ont fait des avances menées par les chemins de fer. Vers midi les profits étaient majoritaires et le volume des échanges assez considérable. Les recouvrements se sont faits dans presque tous les groupes au cours de la journée. Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9 15-16 pour cent par rapport au dollar américain. Sur le marché des obligations, quelques achats sélectifs dans les chemins de fer, ont donné une tendance ferme et une légère hausse sur ce marché. Quelques émissions qui s'étaient ressenties de la réorganisation effectuée, ont enregistré des gains variant d'une fraction à un point.

Le marché de Toronto a montré de la fermeté aujourd'hui tandis que celui de Montréal était plutôt irrégulier. Les mines ont été actives à Toronto et cette section a enregistré des gains.

Quelques papeteries, sur le marché local, ont haussé légèrement et le compartiment des mines d'or était un peu plus soutenu. Il ne serait pas étonnant que la section des mines d'or soit moins soutenue ces jours-ci, à cause des événements actuels sur les fronts d'Europe, car la résistance allemande peut se prolonger et cela ne favorisera certainement pas ce marché.

Au banquet de "General Motors of Canada"

Plus de quatre cents convives assistaient hier soir, au banquet offert par la *General Motors of Canada, Limited*, à ses dépositaires et aux représentants de la presse, au salon Doré de l'hôtel Mont-Royal. M. E.-W. Irwin, assistant-gérant pour la zone est, a présenté, l'un après l'autre, les principaux distributeurs des produits de cette compagnie.

M. Tom Elliott, gérant du service des relations extérieures, a parlé des principes de base de la *General Motors*, qui sont: qualité, vitalité, des produits, etc.

M. E.-J. Umphrey, gérant des ventes, a parlé des problèmes d'après-guerre et des projets pour l'avenir.

Un film fut présenté, montrant les progrès de la compagnie depuis de nombreuses années.

De Gaspé Beaubien

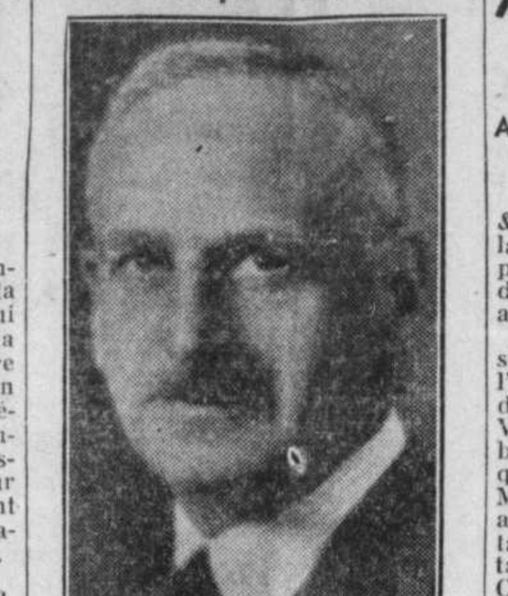

A une convocation particulière qui aura lieu en même temps que la réunion annuelle des membres de l'Engineering Institute of Canada, à Winnipeg, le président sortant de charge, M. de Gaspé Beaubien, C.B.E., M.E.I.C., de Montréal, recevra le titre de docteur en sciences (honoris causa) qui lui sera conféré par l'Université du Manitoba. Cette cérémonie aura lieu au salon Cristal, à l'hôtel Royal Alexandra, le 7 février, au cours de l'après-midi.

M. de Gaspé Beaubien est membre senior de la firme d'ingénieurs, de Gaspé Beaubien & Cie, de Montréal, et est en relations étroites avec plusieurs organisations industrielles, d'ingénieurs, etc. Il est diplômé de l'Université McGill, et fait partie de l'Association of Consulting Engineers, The American Institute of Electrical Engineers ainsi que de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province. Il est aussi membre de la Canadian Institute of International Affairs, et représentant de la Chambre de commerce, au Canadian Engineering Standards Association.

Rapport sur les animaux vivants

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine furent comme suit: 993 bêtes à cornes, 295 moutons et agneaux, 2473 porcs et 868 veaux. En plus, 67 bêtes à cornes et 78 porcs furent consignés aux maisons de salaison et 127 bêtes à cornes, 1 veau furent maniés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Le marché était passablement actif au début de la semaine et les prix subirent une hausse de 25 sous sur les catégories de bêtes à cornes. Un chargement de bons bouvillons fut vendu à $12.50, ceux de qualité moyenne de $10.25 à $11.75 et ceux de qualité commune aussi bas que $7. Les taures se vendaient la plupart de $7 à $9, quelques-unes de choix à $10. Les bonnes vaches variaient de $8 à $8.50, quelques-unes à $9.25. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de $5 à $6. Les taureaux rapportaient pour la plupart de $7 à $8.

Les bons veaux de lait rapportaient de $14.50 à $15.50, les communs aussi bas que $9. Les veaux d'herbe se vendaient de $7 à $8.50.

Les agneaux furent vendus de $11 à $11.50 et quelques-uns non classifiés à $12. Les moutons étaient de $3 à $6.

Les acheteurs des maisons de salaison ont payé $17.75 pour les porcs de la catégorie A et les bouchers locaux payaient aussi haut que $18. Les truies donnaient $12.75 et $13.25 abattues.

Les stocks de blé canadien en Amérique

Les stocks de blé canadien en magasin ou en transit en Amérique du Nord, le 18 janvier, se placent à 372,537,178 boisseaux à rapprocher de 350,775,584 la date correspondante de l'an dernier. Les stocks au 18 janvier comprennent 333,175,021 boisseaux au Canada et 39,362,157 boisseaux aux Etats-Unis.

Les fermiers des Provinces des Prairies livrent 6,403,187 boisseaux de blé la semaine terminée le 18 janvier, en regard de 4,739,325 la semaine précédente. Depuis le début de la campagne, c'est-à-dire depuis le 1er août 1944, les arrivages de blé atteignent un total de 234,653,376 boisseaux, comparativement à 133,216,160 la même période de la campagne de 1943-44.

Les fermiers des Provinces des Prairies livrent également les quantités suivantes de grains secondaires la semaine terminée le 18 janvier (totaux de la semaine précédente entre parenthèses): avoine, 4,505,088 (3,319,274) boisseaux; orge, 1,568,704 (1,153,251); seigle, 59,047 (28,515); graine de lin, 40,762 (28,898).

Dividende de U. S. Steel Corporation

New-York, 1er. — Les administrateurs de United States Steel Corporation ont déclaré le dividende habituel de $1 par action ordinaire. C'est le même dividende que paie la compagnie depuis le deuxième trimestre de 1940.

M. Irving S. Olds, président du conseil, a rendu public un état preliminaire des opérations de la compagnie en 1944, indiquant que les ventes ont atteint le niveau sans précédent de $2,082,010,663, tandis que le bénéfice net par action ordinaire accuse une diminution s'établissant à $4,03 l'action contre $4.30 en 1943.

Le bénéfice net de 1944 se chiffre par $60,292,513 en comparaison de $62,631,742, après revision des contrats en 1943.

Dividendes déclarés

Noranda Mines, $1 par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Canada Vinegars Ltd, 15c par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Hamilton Cotton Co., 22 1-2 c. par action payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 9 février.

A l'assemblée de Canadian Car

Assistance très nombreuse — Scrutateurs nommés

L'assemblée de la Canadian Car & Foundry qui devait avoir lieu à la Banque Royale n'a pu prendre place à cette institution à cause de l'assistance très nombreuse des actionnaires.

Dès le début, l'on sentait la tension qui régnait dans la salle et l'atmosphère semblait propice à des débats orageux. Après que M. Victor Drury eut déclaré l'assemblée ouverte, M. John T. Hackett, qui avait agi comme conseil pour M. Alfred Kirby, dans sa récente action en Cour supérieure, s'objecta à la nomination des trois scrutateurs proposés: MM. T. M. N. Carne, H. W. Roffey et J. Robertson, du Montreal Trust Company. Des discussions s'ensuivirent et plusieurs amendements furent proposés, mais l'on passa outre et les trois scrutateurs mentionnés furent nommés. Une motion fut proposée d'ajourner l'assemblée à 2 h. 30 p. m. dans l'après-midi, au salon rose, à l'hôtel Windsor, et elle fut acceptée.

Dans l'après-midi, à la reprise de l'assemblée, M. W. A. Eden, directeur, secondé par le sénateur Beaubien, déclara les scrutateurs élus qui commencèrent sans plus tarder à la vérification des procurations. L'on prit le vote, et tard dans l'après-midi, le résultat fut en faveur de M. Drury, pour la nomination des trois scrutateurs, qui proposa d'ajourner à 10 h. de l'avant-midi, aujourd'hui, au même endroit.

L'intérêt soulevé par cette assemblée provient de l'action prise récemment par M. A. Kirby, actionnaire important de la Canadian Car & Foundry, et de son objection à certaines dépenses proposées par le conseil d'administration.

Les ventes d'assurance-vie au Canada

Toronto, 1er — En 1944 les ventes d'assurance-vie ordinaire dépassent les $600 millions, d'après les chiffres compilés par le Bureau des recherches sur les ventes d'assurance-vie et publiés par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Voici ces ventes dans chaque province et à Terre-Neuve:

Colombie	$44,540,000
Alberta	36,079,000
Saskatchewan	27,170,000
Manitoba	36,456,000
Ontario	257,843,000
Québec	156,907,000
Nouv.-Brunswick	17,503,000
Nlle-Ecosse	23,877,000
Ile du P.-E.	4,245,000
Terre-Neuve	9,494,000
	$614,117,000

Elles sont celles de 18 compagnies dont les nouvelles polices comptent pour 88% du total vendu au Canada et à Terre-Neuve, et ne comprennent pas les additions de dividendes, les réassurances, les contrats de pension sans assurances, les rentes viagères et les polices de groupe.

Standard Chemical subdivise son capital

Les actionnaires de Standard Chemical Co. considéreront, le 12 février, un projet de subdivision du capital-actions sur une base de 5 pour 1 et une augmentation du capital-actions. Il y aura donc 193,750 actions en cours, au lieu de 38,750 actions et 106,250 actions additionnelles seront ajoutées. Le capital autorisé consistera donc en 300,000 actions sans valeur au pair dont 191,385 seront émises et le solde dans le Trésor. M. E. P. Taylor, président, en annonçant cette nouvelle, dit qu'il s'ensuivra une plus grande distribution des actions et une meilleure participation du public dans les affaires de la compagnie. Au cours de l'été de 1944, le contrôle de cette entreprise a passé des mains anglaises à des mains canadiennes.

Sondages d'"Aubelle Mines, Ltd"

Toronto, 31. — Aubelle Mines, Ltd., annonce qu'on a creusé trois autres trous de sonde sur sa propriété, une des principales exploitations dans la région de Belleterre-Mud Lake. Ce sont les 36e, 37e et 38e trous qui ont donné à l'analyse sur 2.6, 4 et 4.6 pieds respectivement, $7.70, $6.16 et $8.47.

Ces sondages se font à l'extrémité est de la section de mille pieds et la première veine, que l'on explore par série de trois trous tous les cent pieds. Ils établissent la continuité de la veine latérale et à différentes profondeurs. La teneur en or y est satisfaisante pour la région.

Ventes accrues de Steel of Canada

M. Ross H. McMaster, président de The Steel Company of Canada, Limited, dans ses remarques aux actionnaires, envoyées en même temps que le chèque du dividende, déclara que la production a été maintenue au maximum l'an dernier. Le rendement en lingots excéda quelque peu celui de 1943. Le total des ventes en valeur accusa une hausse de 4% sur 1943.

La hausse continuelle des frais de production n'a pas été sans influer quelque peu sur les bénéfices.

Votre filiale, l'Ontario Forgings, Limited, a accru sa production, en réponse à l'appel du gouvernement.

Vos administrateurs ont autorisé le paiement de $300,000 aux fonds de pension, sujet à l'approbation des actionnaires.

Vos employés ont souscrit $1.673,000 au 7ème emprunt de la Victoire.

(Suite à la dernière page)

Banque Canadienne Nationale

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré pour le trimestre finissant le 28 février 1945, un dividende de un et demi pour cent (1½%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 216, sera payable au bureau principal ou à toute succursale de la Banque à partir du 1er mars 1945, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 février, à 3 h. de l'après-midi.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le gérant général,
CHARLES ST-PIERRE

AVIS

Avis public est, par les présentes, donné que Roderick B. Masson, cultivateur, de la ville de Terrebonne, district de Terrebonne; Alphonse Milette, administrateur, et Léon Masson, courtier, ces deux derniers de la cité de Montréal, district de Montréal; Charles de Lotbinière-Harwood, gérant, de la cité de Westmount, district de Montréal, et Jacques Masson, capitaine paie-maître, des cité et district de Montréal, tous cinq agissant en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et fidéicommissaires de la succession de feu l'Honorable Joseph Masson, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi spéciale pour proroger la date du partage de la succession, ainsi que des divers lots qui la composent, et pour autres fins.

Montréal, le 9 janvier 1945.
BEAULIEU, GOUIN, BOURDON, BEAULIEU & MONTPETIT
Procureurs des requérants es-qualité.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Dame Marie Antoinette Louise de Montigny, de la Cité d'Outremont, dans le District de Montréal, veuve de feu Arthur Roy, en son vivant gentilhomme, du même lieu, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi spéciale concernant la succession dudit feu Arthur Roy, autorisant ladite Dame Marie Antoinette Louise de Montigny et les légataires universels aux termes du testament olographe dudit feu Arthur Roy, en date du 9 décembre 1926, à faire entre eux un acte de conventions comportant la distribution d'une partie des biens de la succession et déterminant pour l'avenir les droits de chacun d'eux sur le résidu des biens de ladite succession et pour autres fins.

MONTREAL, ce 12 janvier 1945.
LAJOIE, GELINAS & MACNAUGHTEN,
Procureurs de la Requérante.

Administrateur

Me Lucien Beauregard, C.R., de Montréal, qui vient d'être élu administrateur de Scottish Union and National Insurance Company d'Edinburg, Ecosse.
(Int. Newspaper Service)

The Shawinigan Water and Power Company

AVIS DE REMBOURSEMENT

Aux Détenteurs d'Obligations-Or Amortissables 4½%, Première Hypothèque et à nantissement en Fiducie, Série "D", de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.

Avis est par les présentes donné que, conformément aux clauses de l'acte de fiducie concernant le gage, l'hypothèque et le nantissement de la part de The Shawinigan Water and Power Company en faveur de Montreal Trust Company à titre de fiduciaire en date du 31 octobre 1927, ainsi que de l'acte de fiducie supplémentaire en date du 21 octobre 1930 et gageant les obligations ci-dessus mentionnées, The Shawinigan Water and Power Company va rembourser toutes les obligations-or amortissables 4½%, première hypothèque et à nantissement en fiducie (lesquelles devraient, en conformité de leurs clauses, venir à échéance le 1er octobre 1970) le 26e jour de février 1945 à 102½% de leur montant principal avec les intérêts courus à la dite date du 26e jour de février 1945, sur présentation et abandon des dites obligations avec tous les coupons d'intérêts y attachés échéant le 1er avril 1945 et subséquemment, au bureau principal de la Banque Royale du Canada en la Cité de Montréal, Canada, ou, au gré du détenteur, au bureau principal de la Bank of Manhattan Trust Company (maintenant Bank of the Manhattan Company) dans le Borough de Manhattan en la Cité de New York, Etats-Unis d'Amérique, ou, au gré du détenteur, à la Bank of Scotland à Londres, Angleterre.

Avis est en outre donné que si les obligations ainsi appelées au remboursement ne sont pas présentées pour remboursement le dit 26e jour de février 1945, tout intérêt sur les dites obligations cessera de courir à compter du dit 26e jour de février 1945.

DATÉ à Montréal ce 24e jour de janvier 1945.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY
H. G. Budden,
Secrétaire.

Note. *Les détenteurs des obligations ci-dessus qui sont domiciliés au Canada peuvent, à leur choix, au lieu de remettre leurs titres pour remboursement à New-York, les remettre pour remboursement au bureau principal de la Banque Royale du Canada à Montreal et recevoir de la monnaie canadienne au taux de $110 pour chaque $100 en monnaie américaine qu'ils auraient reçu s'ils avaient remis les dites obligations pour remboursement à New-York.*

Cette partie du montant de remboursement qui représente les intérêts courus sur les obligations sera passible de la taxe de 5% à la source qui est imposée aux personnes domiciliées au Canada par la section 9B (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu en temps de guerre, laquelle taxe sera déduite à la date du paiement.

Nouvelle émission

$600,000

Fashion-Craft Mfrs., Limited

Billets, première hypothèque, remboursables en séries de 1 à 14 ans.

Datés du 1er décembre 1944 — Dûs de 1945 à 1958

$150,000.00 - 4 % - dûs de 1945 à 1951
$450,000.00 - 4½% - dûs de 1951 à 1958

Capital et intérêts semestriels (1er juin et 1er décembre) payables aux bureaux des banquiers de la Compagnie à Montréal, Québec et Victoriaville. Titres à coupons, en coupures de $100, $500 et $1,000 avec privilège d'enregistrement quant au capital. Rachetables au gré de la Compagnie en totalité ou en partie, à toute date des échéances des intérêts, sur préavis de 60 jours, au prix de $102.00 jusqu'au 1er décembre 1950 inclusivement, puis à $101.00 par la suite et avant échéance; les interêts en plus dans chaque cas.

Fiduciaire: Le Sun Trust Limitée, Montréal

D'après l'aviseur légal, ces titres constituent un placement légal suivant la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932 et amendements, pour les compagnies d'assurance enregistrées conformément à la dite loi.

Nous offrons ces titres conditionnellement à leur émission, à leur remise entre nos mains et à l'approbation de nos aviseurs légaux. Livraison le ou vers le 5 février 1945.

Prix: $100 et l'intérêt couru.

Crédit Interprovincial, Limitée

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél: BE 2614

Une copie du prospectus a été déposé au secrétariat d'État en conformité avec les stipulations de la loi des Compagnies de 1934. Un exemplaire sera fourni promptement sur demande.

LA VIE SPORTIVE

Les Eperviers veulent vaincre le Canadien

Les partisans du Canadien auront l'avantage de voir leurs favoris à l'oeuvre ce soir, au Forum, lorsque le Bleu Blanc Rouge s'attaquera aux Eperviers de Chicago dans la seule joute inscrite au calendrier de la Ligue Nationale et si l'on tient compte de la vente des billets, l'assistance de ce soir sera très considérable. Les partisans du Tricolore ne refusent jamais leur appui moral et financier aux protégés de Tommy Gorman et ce soir nous verrons les supporteurs du Canadien encourager nos porte-couleurs à la victoire afin qu'ils puissent augmenter leur avantage dans la course au championnat du circuit Dutton.

Le Canadien mène actuellement dans le circuit professionnel par une marge de six points sur les Red Wings de Détroit et si le club montréalais réussit à vaincre les hommes de Paul Thompson ce soir, il aura une avance de huit points sur ses plus proches rivaux et il pourra alors espérer s'assurer un 2ème championnat consécutif.

Les Eperviers occupent une position peu enviable cette année, car les gars de Chicago sont en dernière place avec cinq points de moins que les Rangers mais le club de Chicago ne désespère pas se qualifier pour les séries éliminatoires et les Eperviers tenteront l'impossible pour vaincre le Tricolore et l'on peut s'attendre à une lutte intéressante.

Les Eperviers ont eu raison des Bruins à Boston mardi dernier et le gérant Paul Thompson croit que ses hommes peuvent répéter cet exploit contre les champions de Dick Irvin. Pour stimuler l'ardeur chez les Eperviers, le président Bill Tobin a tenu à accompagner le Chicago à Montréal et ce soir il fera un beau cadeau à ses protégés si ceux-ci décrochent la victoire.

Les Eperviers ont amené tous leurs joueurs réguliers et commenceront la partie avec Mike Karakas dans les filets, Cully Simon, J. Cooper, Bill Mitchell et Wilf Field sur la défense. Leur première ligne d'attaque sera formée de Don Grosso, Clint Smith et Bill Mosienko; leur deuxième, de Cully Dahlstrom, Butch McDonald et Johnny Harms, pendant que trois jeunes, Russ Brayshaw, Harvey Fraser et Lude Check seront sur la 3e ligne, et plusieurs autres joueurs sont en réserve.

Clint Smith et Cully Dahlstrom ont dirigé l'attaque contre les Bruins mardi soir. Smith a compté deux buts, pendant que Dahlstrom en a enregistré un et aidé à en compter deux autres. Pete Horeck et Butch McDonald sont deux autres joueurs qui ont affiché une belle tenue.

Les Canadiens ont de nouveau pratiqué au Forum hier soir et devraient être à leur meilleur lorsqu'ils feront face aux Eperviers ce soir. L'instructeur Dick Irvin a fait reposer Elmer Lach hier soir et s'est servi de Murph Chamberlain au centre entre Maurice Richard et Toe Blake. Il a toutefois annoncé que son alignement pour la joute contre les Eperviers serait le même que celui qu'il a opopsé aux Bruins au cours des deux joutes en fin de semaine.

La grosse ligne sera toujours composée d'Elmer Lach, Maurice Richard et Toe Blake, la deuxième, de Buddy O'Connor, Fernand Gauthier et Dutch Hiller, et l'autre, de Ken Mosdell, Bob Filion et Ray Getliffe. Il n'y aura aucun changement sur la défense et Murph Chamberlain sera tenu en réserve.

Dick Irvin a surveillé la pesanteur de ses joueurs hier et a constaté que tous avaient perdu du poids durant la poussée qui leur a valu neuf victoires consécutives. Dutch Hiller, qui pesait 170 livres lorsqu'il s'est rapporté l'automne dernier, est descendu à 151 livres; Maurice Richard a perdu neuf livres, Emile Bouchard pèse huit livres de moins et Toe Blake 6. Fernand Gauthier est aussi beaucoup plus léger que lorsqu'il s'est rapporté au début de la saison.

La joute de ce soir commencera à 8 h. 30.

Ligue Laurentienne

Le club Saint-Laurent, champion de la ligue Laurentienne depuis 1942, soit trois années consécutives, subissait son premier blanchissage en trois saisons alors que l'Engineering Products triomphait par 5 à 0, vendredi soir dernier, à l'arena de Saint-Laurent. Malgré cette défaite Jacques Valade se surpassa dans les buts des perdants alors qu'il eut à arrêter 51 lancers durant la partie, tandis que Nichols, de l'Engineering, n'en eut que 19 à bloquer.

Dans la deuxième partie, le Continental Can s'assurait la victoire aux dépens du Montreal Tramways, une minute seulement avant la fin de la partie, pour porter le résultat à 4 à 3.

Vendredi soir, 2 février, le St-Laurent visitera le Montreal Tramways, tandis que dans la deuxième joute l'Engineering Products visitera le Continental Can. La première partie commencera à 8 h. précises.

Festival sportif à St-Charles-Garnier

Dimanche, le 4 février, à 2 heures, aura lieu le festival sportif de l'école Saint-Charles Garnier, rue Marie-Anne, coin Chambord.

La pièce de résistance comportera une joute de hockey entre les équipes de Saint-François-Xavier joute de ballon sur glace.

Un programme très élaboré a été préparé et les anciens de l'école y participeront, notamment dans une joute de ballon su rglace.

Invitation cordiale est faite à tous les anciens de l'école Saint-Charles Garnier d'assister à cette fête sportive.

Les Carabins ont annulé avec les Cyclones

Deux intéressantes parties ont été offertes hier soir aux partisans de la Ligue de Hockey Montréal car ces deux rencontres furent les plus contestées encore disputées cette saison dans ce circuit. Dans la première joute à l'affiche les Diables Rouges ont eu raison des Maroons par le résultat de 3 à 2 tandis que les Cyclones et les Carabins de l'Université de Montréal annulaient dans la finale, la partie prenant fin par le résultat de 2 à 2.

Jacques Morin a été le héros de cette partie nulle en comptant le point égalisateur, une minute avant la fin de la partie. Jerry Walker a réussi les deux buts des Cyclones tandis que Castagner a réussi le premier but des Carabins.

N'eût été la tenue sensationnelle de Roger Tousignant dans ses filets, les Carabins l'auraient emporté par un gros résultat et les arrêts prodigieux exécutés par le jeune cerbère des Cyclones les a privés d'un tel plaisir.

Dans l'autre joute, les Diables Rouges sont montés en 3ème place en battant les Maroons dans une joute chaudement contestée. Gérard Cormier, Latour et Séguin ont enregistré les points des vainqueurs tandis que Taylor et Reid ont réussi ceux des perdants. Roberge a aussi affiché une belle tenue dans les filets des Diables Rouges, et il a bloqué plusieurs coups semblant être bons pour des points.

Alignement des équipes:

PREMIERE PARTIE

MAROONS. — buts, Gervais; défenses, Oss, Darkes; centre, Kavanagh; ailes, Taylor, Bleau; subs.: Patterson, Bissonnette, Reid, Saint-Pierre, Owen, Marcotte, Munn.

RED DEVILS. — buts, Boisvert; défenses, Pisnook, Saunders; centre, Martineau; ailes, Latour, Bergeron; subs.: Day, Cormier, J. Séguin, R. Latour, R. Séguin, Proulx, R. Cormier, Legris.

Sommaire:

Première période

1 Red Devils: O. Cormier ... 5.16
Aucune punition.

Deuxième période

2 Red Devils: Séguin 5.10
3 Red Devils: Latour 8.57
Aucune punition.

Troisième période

4 Maroons: Reid 4.16
5 Maroons: Taylor 12.15
Pun.: Pisnook, Darkes, Bergeron.

DEUXIEME PARTIE

CYCLONES. — buts, Tousignant; défenses, Lamirande, Wooloch; centre, Perreault; ailes, Thuot, Bourcier; subs.: Saint-Laurent, Lemire, Colby, Walker, Piché, Dupuis, Boisvert, Lalande.

U. DE M. — buts, Cantin; défenses, Blanchard, Dion; centre, Beaudoin; ailes, Pepin, Desautels; subs.: Taillon, Miquelon, Pinard, Morin, Labelle, Castagnier, Villeneuve.

Sommaire:

Première période

1 U. de M.: Castagner 13.45
Pun.: Wooloch, Pinard.

Deuxième période

2 Cyclones: Walker 4.10
Pun.: Saint-Laurent, Bourcier.

Troisième période

3 Cyclones: Walker 3.25
4 U. de M.: Morin 13.49
Pun.: Wooloch.

Le Hershey perd contre les Hornets

Hershey, 1. — Les Hornets de Pittsburgh ont triomphé des Ours de Hershey, hier soir, dans une joute de la Ligue Américaine de Hockey disputée en cette ville alors que les locaux l'emportèrent sur leurs rivaux par le compte de 3 à 1.

Johnny Mahaffy, qui est venu au club Pittsburgh après avoir brillé pour les équipes montréalaises, a été le gros facteur de la victoire des Hornets, car cet avant a compté deux buts pour les vainqueurs à la première période tandis que Dede Klein a compté l'autre but des visiteurs au milieu de la deuxième manche.

Marcel Bessette et Roland Rossignol ont aussi contribué à la victoire des Hornets, car ces deux équipiers aidèrent leur compagnon Maraffy à déjouer le cerbère du club local. Bob Gracie et Martial Brodeur obtinrent chacun une assistance sur le but enregistré par Klein.

Tommy Ritson épargna le blanchissage à son club en comptant l'unique point du club Hershey avec l'aide de Cooper et de Gooden vers la fin de la deuxième période.

La forte tempête de neige a grandement nui au succès financier de cette soirée, car à peine trois mille personnes assistaient à cette rencontre.

Composition des équipes:

HERSHEY. Buts: Damore; défenses: Buller et Maher; centre: Ritson; ailes: Cooper et Gooden. Subs.: Warwick, Forgie, Pettinger, Strobel, Knowles, Pozzo, O'Neil, Scherza, Harold, Johnson.

PITTSBURGH: Bessette; Mackie, Roubell; Gracie; Walton et Prentice. Substituts: Brodeur, Jamieson, Kaminsky, Klein, Hemmerling, Mahaffy, Marcel Bessette, Rossignol et Campbell.

Arbitres: Harwood et Reynolds.

Première période

1. Pittsburgh, Mahaffy..... 3.53
(Rossignol, M. Bessette)
2. Pittsburgh, Mahaffy..... 6.20
(Rossignol, M. Bessette)
Punition: Jamieson.

Deuxième période

3. Pittsburgh, Klein..... 12.28
(Brodeur et Gracie)
4. Hershey, Ritson..... 18.20
(Cooper, Gooden)
Aucune punition.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Sperza, Buller, Marcel Bessette 2, Klein.

[illegible] ligues [illegible]sionnelles [illegible]t amateurs

HIER:

Ligue [illegible]ale:
[illegible]oute.

Ligue [illegible]caine:
Pitt[illegible]gh 3, Hershey 1.

Ligue Mo[illegible]al:
Red D[illegible]ils 3, Maroons 2.
U. de M. 2, Cyclones 2.

CE SOIR

Ligue Natinoale:
Chicago à Canadien.

Ligue Américaine:
Buffalo à Indianapolis.

LE CLASSEMENT:

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadien	33	26	5	2	156	77	54
Détroit	34	22	8	2	122	114	48
Toronto	38	17	4	2	123	106	36
Boston	33	11	21	1	129	154	23
Rangers	33	7	19	7	94	160	21

LIGUE AMERICAINE

Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	43	22	14	7	146	130	51
Hershey	41	17	17	7	131	128	41
Provide.	41	16	20	5	160	170	37

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	39	20	10	9	142	113	49
Indiana	42	19	13	11	130	107	49
Pittsburgh	42	17	19	6	165	165	40
St-Louis	37	7	25	5	87	149	19

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royals	18	15	2	1	130	67	31
Québec	16	9	5	2	113	66	20
Hull	16	3	12	1	51	120	7
Ottawa	14	1	10	2	60	101	6

LIGUE INTERPROVINCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Valley.	27	17	7	3	146	114	37
Cornwall	29	13	15	1	119	136	28
Lachine	24	12	11	1	135	133	25
Shawin.	28	9	18	1	100	112	19

LIGUE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royal	13	10	1	2	63	28	22
Verdun	13	7	5	2	67	46	16
Canadiens	11	6	4	1	45	37	13
Concordia	12	5	6	1	55	55	11
National	13	0	11	1	20	84	1

LIGUE DEFENSE NATIONALE

C.A.R.C.	11	8	2	1	71	37	17
Armée	11	4	5	2	50	55	10
Marine	11	5	6	0	53	56	10
McGill	11	3	7	1	36	62	7

LIGUE MONTREAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cyclones	11	9	0	0	66	27	21
U. de M.	11	6	2	3	67	49	16
N.D.G.	11	2	9	8	39	58	6
Red Devils	11	2	8	1	52	90	5
Chicago	32	6	22	4	88	139	16

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Wing W.	8	7	1	0	47	16	14
Lachine	8	7	1	0	51	23	14
Verdun	7	4	3	0	22	32	8
St. Patrick	7	3	4	0	35	39	6
Mansfield	6	1	5	0	13	26	2
Flyers	8	1	7	0	15	47	2

Ed Barrow et McPhail s'entendent

New-York, 1er. — Le colonel Larry McPhail et Ed Barrow ont eu une longue entrevue hier aux bureaux des Yankees et l'on a décidé de la politique qui devrait être suivie. M. Barrow pourra faire ses suggestions et donner son opinion mais il ne pourra intervenir avec McPhail qui est le nouveau président et gérant général du club newyorkais, de la Ligue Américaine de Baseball.

Dans une déclaration officielle faite hier à la suite de sa première conférence avec MacPhail depuis la vente du club, Ed Barrow, âgé de 76 ans, a dit: "Je lui ai dit que je ne pouvais pas être en charge en même temps que lui et que je devais demeurer président du bureau des directeurs aussi longtemps que ma santé le permettra. Il m'a dit que je pouvais avoir n'importe quel poste que je voudrais.

"Comme ma politique est de ne jamais me mêler des affaires des autres, je crois que nous pourrons nous entendre sans aucune friction. Je lui ai dit que je devrais être président et conduire les choses et que je resterais en capacité d'aviseur. Je le supporterai quand il aura raison, mais quand il aura tort je ne dirai tout simplement pas un mot".

MacPhail a révélé que le transfert des parts n'avait pas encore été complété et que seulement $250,000 avaient changé de mains, mais que toute l'affaire sera bâclée pour ce qui a trait à la balance estimée de $2,800,000 du prix d'achat avant la limite du 26 mars.

L'ancien exécutif du Brooklyn et du Cincinnati qui sera nommé président et gérant général pour un long terme lorsque le transfert sera complété réaffirma sa politique de "pas de chances" lorsqu'il observa:

"Aucune chance n'a été prise et aucune ne le sera. Le meeting d'aujourd'hui était en majeure partie une affaire d'entendre Barrow me dire: "Voilà ce que nous avons fait" et moi de lui répondre: "J'en suis satisfait".

MacPhail a dit qu'il prendrait charge le 10 février lorsqu'il aura obtenu sa complète libération de l'armée mais qu'il serait présent aux meetings des ligues majeures vendredi et samedi, "non pas comme un membre de la ligue Américaine, mais tout simplement comme une personne intéressée. Barrow représentera le club de New-York et quelles que soient ses vues, je les accepte d'avance".

Barrow ne sera en aucune façon obligé de voter pour Ford Frick comme commissiare, choix personnel de MacPhail, mais le nouvel homme no 1 des Yankees s'est avéré i'un des membres du groupe demandant l'élection immédiate d'un tsar.

"Si on m'écoutait, ils renfermeraient les propriétaires des 16 clubs dans une chambre d'hôtel et ne les laisseraient sortir qu'après l'élection d'un commissaire", a-t-il dit. "Si le baseball n'en a pas besoin d'un maintenant, quand ce besoin s'imposera-t-il?"

Le scandale du ballon au panier

Brooklyn, 1er — Le grand scandale qui a éclaté ces jours derniers dans le monde du ballon au panier aura ses répercussions en Cour car hier le grand jury du comté de King a incriminé deux hommes, présumés joueurs professionnels (gamblers), qui auraient corrompu cinq joueurs d'une équipe de ballon au panier afin que ces équipiers perdent volontairement la partie dans laquelle ils devaient être engagés. Le public sportif est fort scandalisé et demande à grands cris que les coupables soient sévèrement punis afin qu'une bonne leçon soit donnée aux gens du même calibre.

Le grand jury, en séance jusqu'à minuit, sur les instructions du juge Samuel S. Leibowitz, a transmis une incrimination contre Harvey Stemmer et Henry Rosen, les accusant d'avoir conspiré pour commettre le crime de larcins et frauder diverses personnes qui voudraient faire des paris avec Stemmer.

En même temps, un grand jury du comté de New-York a accusé Rosen de grand larcin au premier degré pour avoir reçu des biens volés.

Le juge Leibowitz a fixé un cautionnement de $25,000 pour chaque accusé après que l'assistant procureur du district, Martuscello, eut qualifié leur crime de plus vicieux que le vol ordinaire, en disant que les ramifications de cette affaire peuvent avoir de telles proportions que les accusés peuvent vouloir s'enfuir. Leur procès a été fixé au 13 février. Une troisième personne, John Doe, a été aussi incriminée.

Les cinq joueurs en question, Bernard Barnett, Larry Pearistein, Jerry Green, Robert Leder et Stanley Simon, ont été aussi mentionnés comme conspirateurs mais on n'a porté aucune accusation contre eux. Dans leur témoignage devant le grand jury, les joueurs ont dit qu'ils avaient reçu de l'argent de Rosen et Stemmer suivant un accord pour perdre la partie devant avoir lieu à Boston, ce soir, contre l'Université Akron.

Ces joueurs ont été renvoyés de l'équipe de ballon au panier. Il y aura d'autres développements à la suite de la réunion du comité athlétique des étudiants aujourd'hui.

Selon la loi de l'Etat, c'est une felonie que de corrompre un athlète professionnel mais, à Albany, on a offert un bill amendant le code pénal de façon à ce que les sportifs et les athlètes amateurs soient couverts.

La police de Manhattan a révélé que plus d'une douzaine d'hommes avaient été arrêtés depuis le 3 janvier alors que les courses ont été défendues aux Etats-Unis.

Plusieurs organisations athlétiques demandent que l'on prenne des mesures immédiates pour réprimer les paris sur les événements sportifs.

Les boxeurs du National en évidence

Les fervents de la boxe étaient conviés hier soir au gymnase du C. P.R. A.A.A. où se disputait le tournoi organisé par le promoteur Johnny Gow, et les amateurs du pugilat furent témoins de rencontres fort intéressantes.

Les jeunes boxeurs du National se sont mis en évidence et deux des trois concurrents de Paul Stuart ont remporté la victoire. J. Rouleau, élève de Paul Stuart, âgé de 13 ans, s'est révélé un bon boxeur d'avenir en battant B. Schwartz. Rouleau a grandement impressionné.

Gordon Sauvé, Al Décarie et Paul Panneton ont été les arbitres de la soirée.

Voici les résultats:

100 livres: J. Rougeau, club National, bat B. Schwartz, U.S. Décision.

112 livres: C. Gilbertson, Norvic A.C., bat A. Marra, club National. K.O.T. 2 rondes.

112 livres: Billy Scott, Griffintown, bat J. Richards, Champêtre. Décision.

120 livres: H. Coon, Y.M.C.A., bat N. Gagnon, C.P.R.A.A.A. Décision.

126 livres: J. Connors, Westend B.C., bat R. Allaire, Champêtre. Décision.

126 livres: S. Stoll, Y.M.H.A., bat H. O'Hanley, Westend A.C. Décision.

130 livres: H. Delorme, C.P.R. A.A.A., bat S. Zelman, U.S. Décision.

130 livres: M. Renaud, club National, bat J.-P. Marcoux, C.P.R. Décision.

135 livres: N. Primmiani, N.D. G., bat S. Gandel, Y.M.H.A. Décision.

150 livres: J. White, Westend A C., bat Dominic Romeo, C.P.R. Décision.

160 livres: S. Zalter, Y.M.H.A., bat Guy Robitaille, Champêtre, K. O., 2 rondes.

LE SKI

Zone "A"—*Piedmont-St-Sauveur:* Profondeur totale 38"; 2" de nouvelle neige sur base durcie; conditions pour le ski excellentes; température 8° au-dessus de zéro; routes ouvertes; monte-pentes fonctionnent.

Zone "B" — *Mont Rolland-Ste-AdèleSte-Marguerite:* Profondeur totale 38"; tassée dure; conditions pour le ski excellentes; température 0°; routes ouvertes; monte-pentes fonctionnent.

Zone "C" — *Val Morin-Val David-Ste-Agathe:* Profondeur totale 40"; tassée dure; conditions pour le ski excellentes; température 0°; routes ouvertes; monte-pentes fonctionnent.

Zone "D"—*St-Jovite-Mont Tremblant:* Profondeur totale 40"; tassée dure; conditions pour le ski excellentes; température 0°; routes ouvertes; monte-pentes fonctionnent.

Ces conditions furent reçues hier par appel téléphonique interurbain de l'Association des stations laurentiennes à Ste-Agathe.

Denis 3 Etoiles

Le Denis Trois Etoiles, piloté par R. Laporte et R. Robitaille, recevra le Boucherville, dans une partie d'exhibition, au terrain Harbour. Tous les joueurs du Denis sont confiants de mettre une autre victoire à leur crédit.

Les joueurs promettent à leur gardien de buts, un blanchissage à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Concours de ski à Saint-Jovite

Saint-Jovite, 1er. — L'événement principal dans le sport du ski, la descente Taschereau, laquelle est tenue sous les auspices du club de ski Saint-Jovite, le 4 février, à 11 heures, sur le mont Tremblant, promet d'être un succès sans précédent cette année.

Les conditions de la neige sont excellentes, et l'organisation Ryan a travaillé ardument à mettre la piste en bonne condition.

Six classes seront éligibles cette année: hommes senior, femmes senior, garçons, fillettes, vétérans et instructeurs enregistrés.

Plus de cent participants entreront, car à cette date, soixante noms sont déjà sur la liste, aux quartiers généraux du club. Les Trois-Rivières envoient L.-P. Lanouette, Jean Turcotte, J.-M. Lajoie, R. Ruest, Douglas Gaulin, Roger Guilbert, Grand-Mère, Normand Garceau, Université de Montréal, Lucien Piché. Dans la classe des dames, les jumelles Wurtele sont sur la liste, et Gaby Pleau a laissé entendre qu'elle serait du nombre. La classe junior sera celle qui aura le plus d'animosité car la coupe Taschereau est encore le trophée le plus important de l'événement. Parmi les fillettes, nous notons les noms de Lucille et Burny Wheeler, et Michelle Normandeau, de Saint-Jovite.

Les autorités du club ne fermeront la piste Taschereau que samedi après-midi à 4 heures, contrairement à l'avis déjà donné.

Il y aura trois prix dans chacune des quatre classes importantes, et le trophée Louis-Mercier sera un prix spécial pour le temps record de la course indépendamment des classes.

Les concurrents sont encore avisés d'envoyer leur entrée accompagnée du droit de $1.00 avant vendredi le 2 février à 9 h.

Ligue de hockey des parcs et jeux

Les clubs qui font partie de la Ligue de hockey des parcs et jeux, section nord, sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir à la salle municipale, coin des rues Lajeunesse et boulevard Gouin. Cette réunion est convoquée dans le but de voir aux préparatifs en vue des prochains championnats. Il importe que chaque gérant soit présent à cette assemblée qui commencera à 8 heures 30.

Tournoi omnium au Beaconsfield

La direction du club Beaconsfield a de grands projets en vue pour la prochaine saison et les fervents du golf auront peut-être l'avantage d'assister à un grand tournoi omnium au cours de l'été prochain à ce populaire club. Si ce projet est mis à exécution une bourse de $15,000 sera offerte pour cet événement sportif qui réunira les meilleurs golfeurs canadiens et américains.

On sait que le tournoi omnium du Canada avait été suspendu depuis le début de la guerre et on croit qu'en ofrant une telle bourse, le club Beaconsfield pourra attirer à Montréal des as américains tels que Sam Snead, Craig Wood, Sammy Byrd, Jug McSpaden, Byron Nelson et autres.

Le président du club, M. John M. Pritchard, a déclaré qu'il n'était pas certain que le tournoi omnium pourrait être officiellement considéré comme étant pour le championnat omnium du Canada, car il faudrait auparavant obtenir l'autorisation de la Royal Canadian Golf Association. Cette dernière organisation avait décidé au début de la guerre de bannir tous les tournois de championnat.

M. Pritchard a déclaré que le montant de $15,000 avait déjà été souscrit. Si le tournoi n'est pas reconnu pour le championnat du pays, il sera considéré pour le championnat de Montréal. On a aussi suggéré de donner au tournoi le nom de tournoi Jacques-Cartier ou celui de Victoire des Alliés ou simplement du Canada.

On sait que le club Beaconsfield a son terrain le long du lac Saint-Louis et que les amateurs peuvent s'y rendre facilement.

J. M. Pritchard a été réélu président du club hier soir; J. E. Lucas, vice-président; F. J. Cunningham, secrétaire honoraire; W. D. Melvin, trésorier honoraire, et E. D. Glassco, capitaine; H. F. Mathews et D. Klins MacDonald, directeurs.

Le club Montréal sera représenté

Le président Hector Racine des Royaux, le vice-président, le colonel Roméo Gauvreau, et Me Lucien Beauregard, directeur, quitteront Montréal pour New-York, vendredi soir. Les magnats du baseball local se rendront dans la métropole américaine afin d'assister à l'assemblée régulière du circuit Shaughnessy, samedi matin.

On sait qu'à cette assemblée importante, qui se déroulera à l'hôtel New-Yorker, les directeurs de la ligue Internationale adopteront la cédule officielle pour 1945.

En même temps les magnats de l'Internationale délibéreront, à une assemblée conjointe des majeures qui aura lieu aussi au même hôtel. L'on s'attend à ce que le nouveau commissaire du baseball soit nommé à cette assemblée.

Questionné sur le choix du futur commissaire, M. Marcel Dufresne, secrétaire des Royaux, a simplement répondu: "Ford Frick sera choisi d'emblée".

Les directeurs des Royaux assisteront aussi au dîner annuel de l'Association des rédacteurs de baseball, événement qui attire toujours les plus grandes personnalités dans le monde du baseball. Ce dîner aura lieu dimanche soir à l'hôtel Waldorf-Astoria.

Bill Cowley en troisième place

Bill Cowley, des Bruins de Boston, le seul joueur des meilleurs compteurs de la ligue de hockey Nationale, en action, mardi soir, a ajouté un point à son total lorsque les Eperviers ont défait les Bruins 5-3. Cowley est monté en troisième place ex aequo avec Toe Blake, des Canadiens. Elmer Lach reste en tête avec 55 points, suivi de Maurice Richard, avec 54.

	B.	A.	Pts
Lach, Canadiens	15	40	55
Richard, Canadiens	36	18	54
Blake, Canadiens	21	29	50
Cowley, Boston	19	31	50
Howe, Detroit	14	29	43
Bruneteau, Détroit	20	18	38
De Marco, New-York	16	20	36
Carveth, Détroit	12	24	36

Laframboise avec les Volants de Hull

Shawinigan Falls, 1er. — Théo Racette, gérant du malchanceux club des Cataractes de Shawinigan, annonce que les Volants de Hull de Bob Guertin, ont demandé le congé du vétéran Laurent Laframboise, qui a quitté les Cataractes brusquement ces jours derniers. M. Racette a dit que la direction du Shawinigan s'empressera d'accorder congé à Laframboise quand certaines difficultés techniques seront réglées. Les Cataractes joueront une partie d'exhibition contre le club St-Philippe des Trois-Rivières, jeudi soir, dans leur arena.

Johnny Greco en bonne condition

New-York, 1er. — Endurci par deux semaines d'un rude entraînement, Johnny Greco, boxeur montréalais, a déclaré hier soir qu'il est maintenant en excellente condition physique et prêt à son important combat de demain soir, au Madison Square Garden, alors qu'il rencontrera Bobby Ruffin pour la troisième fois dans un assaut de boxe de dix rondes.

Greco a passé quinze jours au lac Greenwood, dans le New-Jersey, et depuis son arrivée ici il a fait de longues courses dans Central Park et cela sur les conseils de deux anciens champions poids légers, Sammy Angott et Frank Erne.

Greco se dit confiant de vaincre Ruffin demain soir, car ce combat est d'une grande importance et il s'est préparé avec soin.

Contrats offerts à 38 joueurs

Eddie Brannick, secrétaire des Giants de New-York, a mis à la poste des contrats à trente-huit joueurs et à deux instructeurs, hier. Vingt-deux de ces joueurs sont de la classe 4-F. Les Giants commenceront leur entraînement le 11 mars, à Lakewood, New-Jersey.

Les clubs de Chicago annoncent qu'ils ont maintenant un personnel de quarante joueurs dont quinze lanceurs, cinq receveurs, onze joueurs d'intérieur et neuf voltigeurs.

Le lanceur Bill Parrish, âgé de seize ans, détient un contrat des Cardinaux de Saint-Louis et se rapportera au club à Winston-Salem, dans la ligue du Nord de la Caroline. Parrish est un Canadien de Vancouver. Il mesure cinq pieds et onze pouces et il pèse 180 livres. Il a brillé à Hamilton, l'été dernier.

TOUS DEUX CHAMPIONS MAIS DE POIDS DIFFERENT

Le caporal suppléant Maurice Chartrand, du Corps des commis militaires d'état major, d'Ottawa, champion poids coq de 118 livres du district militaire no 1 (Kingston) a peut-être appris le secret du knockout du sergent d'état-major Joe Louis, champion poids-lourd du monde, lors de leur rencontre qui précéda la joute de boxe et de lutte du C.A.R.C. tenue à la station d'Uplands, près d'Ottawa, ces jours derniers. Chartrand défit alors Mike Tassé, de Montréal, dans la première ronde du match. Quand à Louis, de retour d'une visite des théâtres de guerre du monde où il divertit les troupes alliées, il agit comme arbitre de quelques-unes des joutes inscrites à ce programme dont les recettes furent versées au Fonds d'aide bénévole du C.A.R.C. — (Photo Armée canadienne).

A la Société historique

Pages inédites de la petite histoire

Conférence de M. l'abbé Elie Auclair — Le conseil est réélu — La plaque commémorative de Peter McGill — La Semaine historique, du 23 au 27 avril— La médaille de la Société remise à M. Guy Frégault

La Société historique de Montréal a tenu, hier soir, à la bibliothèque municipale, sa dernière assemblée de l'année. Le conférencier était M. l'abbé Elie Auclair, aumônier de l'hospice Morin et écrivain bien connu de nos lettres canadiennes.

Le conférencier avait choisi comme titre de sa causerie: *Pages inédites de la petite histoire*, et il a traité de sa famille, la famille Auclair.

Après avoir donné lecture des minutes de la dernière assemblée, le secrétaire de la Société, M. Jean-Jacques Lefebvre, a laissé la parole à Mgr Olivier Maurault, P.S.S., président, qui a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, parmi lesquels nous remarquons MM. Alfred Ayotte, journaliste, Jean Lalonde, Wilfrid Plante, Mlle Yvette Mercier et plusieurs autres.

Un membre de la Société a ensuite demandé que l'on rende bilingue la plaque commémorative apposée au marché Bonsecours, face à l'hôtel de ville, rappelant la naissance de Peter McGill. L'on a également demandé que l'on reconstruise la clôture qui entourait le terrain où est inhumé sir Georges-Etienne Cartier, au cimetière de la montagane, et que l'on mette en place, sur le nouvel édifice en construction à l'angle des rues St-André et Lagauchetière, la plaque rappelant une bataille entre quelques colons et des sauvages.

Mgr Maurault a ensuite proposé un vote de condoléances à la famille de M. Henri Comte, mort tout récemment, ainsi qu'à la famille Panneton. L'on sait que la soeur du Dr Panneton était la femme en premières noces de M. Comte.

Le président a également donné la date de la semaine d'histoire, qui sera tenue du 23 au 27 avril de cette année. Dans la suite de son rapport, Mgr Maurault a dit que 27 nouveaux membres ont été admis en 1944 et que la Société a été très active au point de vue des relations extérieures, s'étant mise en relation avec plusieurs sociétés historique américaines, dont la *Great Lake Society*, ainsi qu'avec les sociétés canadiennes, dont la Société d'histoire du Saguenay.

Parlant de nouveau de la semaine d'histoire, le président a dit qu'elle sera consacrée à Garneau, dont nous avons célébré le centenaire cette année.

Le meilleur travail historique de l'année, couronné par la Société, est *Le Moyne d'Iberville*, de M. Guy Frégault, qui a reçu la médaille de la Société, à ce sujet.

A la fin de la réunion, les élections ont eu lieu pour l'année en cours et le même conseil a été réélu. Ce sont: Mgr Olivier Maurault, P.S.S. ,président; M. Aristide Beaugrand-Champagne, vice-président: J.-Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire; M. Léo-Paul Desrosiers, bibliothécaire; M. Gérard Malchelosse, trésorier, et les conseillers suivants: MM. le chanoine Lionel Groulx, Victor Morin, Jean-Marie Nadaud et Mme Albertine Ferland-Angers.

La famille Auclair

S'excusant tout d'abord de parler de choses qui lui touchent de près, M. Auclair, le conférencier, a évoqué le souvenir de trois membres de sa famille: l'avocat Elie Auclair (1866-1940); le curé Magloire Auclair (1846-1911) et le curé Zéphirin Auclair (1850-1916).

L'avocat Elie Auclair

Né à Saint-Vincent de Paul d'une bonne famille de cultivateurs, le 21 mars 1840, Elie Auclair était le dixième d'une série de quinze enfants. Remarqué à l'école par son curé, on l'a envoyé, à treize ans, faire ses classiques à Sainte-Thérèse, de 1853 à 1860.

Il a ensuite étudié le droit à Montréal, en suivant le cours de Bibaud chez les Jésuites, et il a été admis au barreau le 10 juillet 1863. Il s'était marié étudiant, à 22 ans, avec une jeune fille de 16 ans, Caroline Leclerc. Il a pratiqué sa profession à Saint-Hyacinthe quelques mois, puis à Montréal. Peu fortuné et la clientèle n'affluant pas, il s'est alors engagé, à l'été de 1864, lors de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, dans l'armée du Nord dans laquelle il a servi 7 ou 8 mois sous les ordres du général Grant. Revenu à Montréal et à sa profession au printemps de 1865, il voyait enfin l'avenir lui sourire lorsqu'il est mort tragiquement, à 26 ans, victime du froid et de la tempête, dans la nuit du 5 au 6 février 1866. Il laissait une veuve de 21 ans, une petite fille et un fils à naître, le 1er juillet suivant, le conférencier lui-même.

L'avocat Elie Auclair s'était distingué au collège et, au témoignage de son condisciple, feu L.-O. David, il montrait de belles aptitudes pour les lettres et l'éloquence. Le conférencier a ensuite fait voir comment la vie de son père a constitué comme une sorte de roman.

Le curé Magloire Auclair

Magloire Auclair, de six ans plus jeune que son frère Elie, est né, lui aussi, à Saint-Vincent, le treizième des quinze, le 18 septembre 1846. Il a commencé son cours à 11 ans à Ste-Thérèse et il l'a terminé en approchant les 19 ans. Il a été séminariste, a enseigné au collège Masson, à Terrebonne, et trois ans au collège de Montréal. Ordonné prêtre par Mgr Bourget le 19 décembre 1869, il a été sept ans vicaire à Saint-Cyprien et quelques mois au Mile-End, de Montréal. Nommé curé-fondateur de Saint-Lazare par Mgr Fabre, il y a passé 3 ans. Il a construit là une église et un presbytère et assuré un établissement solide. Actif et de parole facile, tout en travaillant de ses mains jusque dans les chantiers avec ses bûcherons, il s'est montré diligent au saint ministère et s'est gagné l'affection de tous. A l'automne de 1880, Mgr Fabre l'a appelé à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Montréal où il a passé 30 ans, d'octobre 1880 à décembre 1910.

Le conférencier a ensuite raconté la carrière particulièrement active et féconde de cet oncle-curé qui a été pour lui un bienfaiteur et un père. Il souligne ensuite que feu Mgr Dubuc, deuxième successeur du curé Auclair, disait avant sa mort: "Ici, à Saint-Jean-Baptiste, c'est le curé Auclair qui a tout créé et tout organisé. Il y a trente ans qu'il est disparu, mais son souvenir est toujours bien vivant. L'on retrouve partout, dans la paroisse et dans nos oeuvres la trace de son zèle et de ses initiatives". Frappé de paralysie le 18 décembre 1910, le curé Magloire Auclaire a pris peu après sa retraite chez son frère, le curé Zéphirin Auclair, à Saint-Polycarpe. Il y est décédé le 11 décembre 1911, à 65 ans d'âge et 42 de sacerdoce.

Le curé Zéphirin Auclair

Zéphirin Auclair, le dernier-né de la famille des quinze, est venu au monde à Saint-Vincent de Paul également, le 14 décembre 1850. C'est quatre ans après Magloire qu'il prenait la soutane, au collège Masson, à Terrebonne, et y commençait son cours.

Mgr Fabre l'a ordonné prêtre à 26 ans, le 23 décembre 1876. De décembre de cette année-là à la mi-août 1884, l'abbé Zéphirin Auclair a été près de huit ans vicaire, successivement, au Sacré-Coeur, à Lachine et à Saint-Joseph.

Nommé curé-fondateur de Sainte-Clotilde à l'été de 1884, par Mgr Fabre, il a organisé la paroisse qu'il a dirigée jusqu'en 1890. Mgr Fabre l'a alors assigné à Saint-Anicet où il a été curé durant dix ans (1890-1900). Enfin, au début de 1900, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, lui confiait la paroisse de Saint-Polycarpe où il a passé le reste de sa vie, près de dix-sept ans (1900-1916).

Les trois frères Auclair, nés au milieu de l'autre siècle, ne figurent sans doute pas parmi nos héros ou nos grands hommes, mais ils ont écrit, chacun à sa façon, une page intéressante de notre petite histoire. M. l'abbé Elie Auclair, qui leur touche de près, leur a rendu à tous les trois, à titre de biographe, un hommage tout naturel et vraiment touchant.

Le conférencier a été vivement applaudi et quelques membres de la Société lui ont ensuite posé des questions auxquelles il a répondu avec bonne grâce.

Mgr Maurault a ensuite remercié le conférencier en des termes choisis.

La Ligue de vigilance sociale fondée à Montréal

S. E. Mgr Charbonneau félicite les fondateurs et leur souhaite bon succès — Me Jean-J. Penverne explique les buts de la Ligue et les causes qui l'ont fait naître — Hôte de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste

"L'observance des lois du bon Dieu est encore la meilleure garantie de prospérité, déclarait hier soir, au Cercle Universitaire, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, en félicitant les fondateurs de la Ligue de vigilance sociale, organisme qui entreprend la lutte contre les maladies vénériennes et la prostitution à Montréal.

A l'issue d'un dîner organisé à l'occasion du lancement de cette Ligue par la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mgr l'Archevêque a dit que "l'avenir est aux peuples chastes", et que l'Eglise "souffre d'être la seule à vouloir guérir le fléau de la prostitution à Montréal". "Les pauvres victimes de ce mal attendent de la Ligue de vigilance sociale qu'elle les libère enfin de l'engrenage terrible dans lequel elles sont prisonnières".

Le conférencier invité était Me Jean-J. Penverne, fondateur de la Ligue de vigilance, que Mgr Charbonneau a félicité, en déclarant "que la Ligue répond au désir le plus intime de l'Eglise".

Le Dr Donatien Marion, président de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste, a présidé la soirée. Outre les personnes déjà mentionnées il avait à ses côtés, à la table d'honneur: M. le juge Fabre-Surveyer, président de la Ligue de vigilance sociale; M. le juge Arthur Laramée, de la Cour des jeunes délinquants; le major général E.-J. Renaud, commandant du district militaire no 4; le capitaine Earl, commandant de la marine canadienne à Montréal; les RR. PP. Georges Desjardins, S.J., qui a présenté le conférencier, et Papin Archambault, S.J., directeur de l'Ecole Sociale populaire; M. Roger Duhamel, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a remercié M. Penverne; M. J.-B. Delisle, conseiller municipal; M. Alfred Bernier et M. Dumont Laviolette, vice-président de la section Duvernay.

Le juge Surveyer

"La lutte contre la prostitution, dit le juge, est une entreprise colossale. La prostitution est une pieuvre aux mille tentacules sans cesse renaissantes.

"Nous avons besoin, pour conduire notre lutte, du nerf de toutes les guerres, de l'argent. C'est l'argent qui fait fleurir la prostitution: c'est de l'argent que nous comptons nous servir pour l'écraser. A cela près, nous avons ce qu'il faut pour entreprendre la lutte: un groupe de races et de religions diverses, de citoyens dévoués et pénétrés de la nécessité d'agir, des médecins éclairés, une documentation considérable. A ceci se joint ce soir un appoint de tout premier ordre: le haut patronage de S. Ex. Mgr l'archevêque de Montréal, et la collaboration de la Société Saint-Jean-Baptiste."

Me Penverne

M. Penverne, fondateur de la ligue de vigilance sociale, remercie la Société Saint-Jean-Baptiste et S. Ex. Mgr Charbonneau, dont le concours, dit-il, a été très précieux. Il rappelle que c'est le général Renaud, "un homme courageux", qui, le premier, a montré l'étendue du mal vénérien et de la prostitution à Montréal.

"Que faire? demande l'orateur. Devant ce mal commun, Montréal devait faire front commun. M. Penverne rappelle les événements qui ont marqué la fondation de la ligue de vigilance sociale; visites chez Mgr l'archevêque, rencontres avec les groupements anglo-protestants, cueillette de fonds chez nos compatriotes. Presque partout, dit-il, nous avons reçu un accueil sympathique et encourageant.

La pourquoi de la Ligue

Qu'est-ce qui nous a amenés à parler de la fondation d'un organisme contre la prostitution? "En janvier 1944, les journaux nous rapportaient des faits estomaquants rendus publics par le général Renaud, après une enquête des plus sérieuses".

Le général avait constaté que c'est à Montréal que les soldats contractaient le plus de maladies vénériennes. "Puisque les militaires, disait-il, ont contracté la maladie chez des civils, c'est à eux de s'organiser pour faire la lutte à ce fléau".

Puis vint l'enquête Cannon, en avril et mai 1944, qui a confirmé tous les faits énoncés dans le rapport du général Renaud. Bien que la police ait arrêté 120,000 personnes dans des maisons de prostitutions depuis quatre ans, a-t-on appris à l'enquête Cannon, on trouve que les mêmes maisons opèrent depuis vingt-cinq ou trente ans.

Puissance de la pègre

Nous nous rappelons encore, dit M. Penverne, qu'il y a quelques années un homme a été condamné à mort à la suite d'un des vols les plus sensationnels de l'histoire de Montréal. Cet homme était le propriétaire de sept maisons de prostitution. Lui disparu, c'est sa veuve qui a continué le "commerce" et c'est encore elle qui dirige toute l'affaire aujourd'hui.

Le juge Cannon a dit que les arrestations ne donnent rien et qu'elles ne résoudront jamais le problème de la prostitution commercialisée.

Cela s'explique, car les magnats de ce commerce honteux sont des gens très puissants. Il y a environ 1,000 prostituées à Montréal et elles gagnent en moyenne $200 par semaine. Cela fait $10,000,000 par année. Déduction faite des dépenses il reste une somme importante que les rois de la prostitution empoient à protéger leur fortune. Nous avons donc affaire à un groupe de "privilégiés", qui ont déjà corrompu et qui sont prêts à corrompre encore pour sauver leurs millions.

M. Penverne parle de manoeuvres frauduleuses pendant les périodes électorales, des moyens qu'utilise la pègre pour se ménager les bonnes grâces de gens influents. Il parle aussi des subterfuges dégoûtants employés par les tristes héros de la traite des blanches pour recruter le personnel sans cesse changeant des maisons de prostitution.

Ces gens, dit le conférencier, volent des élections et font quasi-ouvertement la traite des blanches.... Et cependant la loi est là. Le Code criminel, à l'article 216, rend passible de dix années de pénitencier celui qui est trouvé coupable d'avoir fait la traite des blanches. Et aux articles suivants la loi prévoit des peines un peu moins sévères pour des offenses moins graves.

La solution au problème

Ce n'est donc pas en faisant des descentes qu'on mettra fin à la prostitution. Ces descentes ne sont que des sources d'amendes, une sorte de taxe que l'on impose périodiquement à ces maisons de désordres. Ce qu'il faut absolument, "c'est de tarir cette source de corruption, non seulement pour l'honneur de Montréal, qui fut un jour Ville-Marie, mais aussi pour défendre et protéger la source vive de la nation, la jeunesse".

"Celui qu'il faut attaquer, c'est celui-là qui fait des millions avec ce commerce illégal."

A l'appui de cette affirmation, M. Penverne cite l'exemple de New-York, qui a presque fait disparaître la prositution organisée en enfermant pour vingt ans un nommé Lucky Luciano, un multimillionnaire, magnat de la prostitution, "qui avait des amis jusque dans le cabinet fédéral".

La Ligue de vigilance

Il faut donc abolir la prostitution, qui a déjà contaminé 50,000 jeunes soldats de l'armée canadienne. Cela voudrait dire, si le taux est le même chez les civils, que 14 p.c. des jeunes gens entre 19 et 31 ans sont atteints de ces maladies.

Voilà pourquoi l'on a fondé la Ligue de vigilance sociale. Elle se propose de combattre sur quatre fronts: moral, bienfaisance, mise en application des lois et médical.

Le Comité de bienfaisance est présidé par Mgr Albert Valois, P.A., vicaire général du diocèse de Montréal; le Comité de moralité a comme président Mgr Philippe Poirier, vicaire général du diocèse de Montréal et MM. Penverne et Albéric Marin sont respectivement président des comités de mise en application des lois et de médecine.

C'est le juge Fabre Surveyer, de la Cour supérieure, qui est le président de la Ligue.

M. Penverne termine en offrant sa collaboration à tous, à condition que tous veuillent collaborer. "Nous avons besoin du secours des autorités, dit-il. Nous allons la demander. Si on nous la refuse nous leur forcerons la main. Il faut une solution, dit-il, et c'est à nous de la trouver. Il faut que nous rendions à la ville de Montréal la santé et l'honneur auxquels elle a droit".

Il fut remercié par Me Roger Duhamel, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Mgr Charbonneau

On ne peut guérir un mal qu'en en parlant ouvertement, dit Mgr l'Archevêque. C'est ce que vous avez fait M. Penverne et je vous en félicite. Je tenais à venir donner mon encouragement à cette oeuvre naissante, car vous ne savez pas combien vous m'avez fait plaisir en m'annonçant que des citoyens éminents allaient mener le bon combat.

Nous souffrions profondément d'être les seuls à vouloir guérir ce mal qu'est la prostitution. L'Eglise souffrait de voir tant de ses fils pris dans les tentacules de ce fléau hideux. Ces personnes attendent maintenant de la Ligue qu'elle les libère.

Au début de la guerre, dit Monseigneur, nous avons été extrêmement peiné d'entendre une autorité militaire, qui n'a reçu que des promotions depuis, donner des instructions qui semblaient favoriser le vice.

Comme le disait M. Penverne, 'il faudra gagner les autorités". Son Excellence dit un mot de félicitation à l'adresse du général Renaud, "un excellent soldat et un vrai chrétien", et termine en disant que l'histoire a démontré "que l'observance des lois du bon Dieu est la meilleure garantie de prospérité pour les peuples. L'avenir est aux peuples chastes", dit-il.

Les expositions

(suite de la première page)

Le soleil joue encore un rôle important dans "Vieux manoir Sainte-Foy". Il s'agit en effet d'un vieux manoir tout enneigé au bord du chemin. Un soleil de quatre heures fait des jeux d'ombre avec les arbres et les pagées de clôture; on y découvre une fois de plus toute la richesse du noir sur blanc.

"Grains mûrissants". Comme fond de scène, une montagne dans le lointain. A gauche, deux arbres touffus, d'un vert très foncé; une route assez banale monte lentement une colline légèrement inclinée. Dans ce cadre, le champ de "grains mûrissants" en question. Sans mentionner l'équilibre des diverses pièces, ni la puissante harmonie des verts, la richesse suggestive des grains mûrs balancés au gré des vents suffirait à donner au tableau toute sa valeur. L'auteur a reproduit en plus petit le même sujet.

"L'Erable rouge". Voilà avec "Village de Sainte-Famille" ce qui nous parait être la plus intéressante peinture de l'exposition.

Le rouge vif des feuilles flanqué en plein centre du tableau et que le soleil rend plus vif, attire tout d'abord l'attention. Bien planté au coin gauche d'une chaumière sur le côté de laquelle il projette son ombre, il constitue avec la maison le sujet central du tableau.

Le reste est disposé et estompé à dessein, en vue de faire ressortir l'"Erable rouge". Dans "Village Sainte-Famille", chacun des détails de l'encadrement venait compléter le sujet principal, tandis que dans l'"Erable rouge", celui-ci attire suffisamment l'attention par lui-même pour ne pas nécessiter pareil accompagnement.

Enfin, chose à remarquer, au bas du tableau, un huitième environ de sa hauteur totale plutôt ombragée fait contraste avec la lumière du reste de l'oeuvre.

Dans l'"Erable rouge" encore plus que dans "Village Sainte-Famille", le soleil est l'acteur principal de la pièce: il donne la vie à tout le tableau.

"Saules dans un parc". Troncs noirs, feuilles aux verts foncés ou pâles. Sujet simple et d'une unité bien frappante.

Dans l'ensemble, exposition de bel intérêt.

Jacques DELISLE

1-II-45

Bloc-notes

(suite de la première page)

faudrait pas non plus perdre de vue l'Orateur, choisi dans les rangs de l'*Union nationale*, et qui *devra* voter en cas de partage des voix.

Au Parlement de Toronto, M. Mitchell Hepburn revient de sa bouderie contre les libéraux; il accepte cette année la fonction de leader parlementaire libéral, mais restera sous les ordres de M. Nixon, chef provincial de son parti qui siégera à son côté.

Au Capitole de la Grande-Allée, M. Godbout assumera un rôle nouveau, celui de chef de l'opposition. On le verra à l'épreuve comme commandant d'offensive.

L'ancien cérémonial

Les Législatures des autres provinces ont l'habitude des sessions brèves. Les nôtres s'éternisent. Différence de tempérament et de procédure. Par contre, Québec maintient presque seul avec Ottawa le très ancien cérémonial des Parlements anglais, pompeux, lent, mais enveloppé d'égards jaloux envers l'autorité. C'est nous qui avons préservé dans son intégrité la tradition de Westminster. Les autres l'ont simplifiée. Nos députés se rendent encore en procession au Conseil législatif à l'appel du gouverneur, comme les *commoners* anglais se présentent au pied du trône, à la Chambre des lords. Les provinces-soeurs ont rejeté cette solennité. Elles n'ont pas de Chambres hautes.

Ces déploiements posent une auréole à l'autorité et sont loin de lui nuire.

Louis ROBILLARD

1-II-45

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

un miracle, et les hommes qui ont construit la *Teme* peuvent être fiers de leur travail. On doit louer aussi l'*Outremont* qui nous a remorqués".

Permis spécial pour traverser la frontière

Ottawa, 1er (C.P.) — Le ministre du Travail, M. Mitchell, annonce qu'à partir de demain, les officiers postés à la frontière canado-américaine ne laisseront passer aucune personne d'âge militaire qui n'a pas la permission du bureau de la mobilisation.

Ceci s'applique à tous les hommes de 18 à 31 ans et à ceux qui n'étaient pas mariés le 15 juillet 1940 et qui ont plus de 31 ans mais qui ne dépassent pas 38 ans.

Ceux qui sont classés dans ces catégories d'âge ne pourront laisser le Canada, quelle que soit la durée de l'absence, sans la permission du président ou du représentant du président du bureau de la mobilisation. Le ministre dit que, pour ne pas avoir la déception de faire demi-tour à la frontière, l'on doit communiquer d'abord avec le président du bureau de la mobilisation. En de très rares cas l'officier de la frontière pourra laisser passer un homme qui traverse pour cause de mort ou de maladie très grave, mais non sans l'avoir questionné de façon très serrée.

Les autorités du Bureau sélectif disent que la permission du président ou du représentant du bureau de la mobilisation pour quitter temporairement le Canada ne comporte pas nécessairement un permis du ministère du Travail quand un tel permis est nécessaire.

Les gens de la banlieue et toutes autres personnes que leur travail oblige à traverser fréquemment la frontière devront demander leur permis au bureau de la mobilisation comme tout le monde; mais en attendant de l'avoir ils peuvent continuer de traverser la frontière.

Bowhill en tête de l'aviation civile?

Londres, 1er (C.P.-câble). — *L'Evening News* écrit aujourd'hui que le Canada a décidé de nommer un chef organisateur pour l'aviation civile et a suggéré le chef-maréchal de l'air sir Frederick Bomhill, officier commandant de la *R. A. F.* Il serait l'homme tout désigné pour organiser le *Transport Command*. Le journal dit qu'un expert anglais doit être choisi par le Canada et il dit que sir Frederick est une vigoureuse et autoritaire personnalité, remplie d'initive et d'imagination et qui n'a pas de respect pour les précédents.

Pertes du C.A.R.C.

Ottawa, 1er. — Le quartier général de l'aviation militaire canadienne nous communique sa 1105e liste officielle des morts, des blessés et des disparus. On y remarque:

Disparu, maintenant mort en service actif: Le lieutenant de section Eric-William McCann, fils de M. J.-H. McCann, 63, avenue Belmont, Ottawa, Ont.

Disparu en service actif: Le sous-lieutenant d'aviation Joseph-Ronald Beasley, époux de Mme J.-R. Beasley, 86 rue Balsam, Ottawa, Ont.

Prisonnier de guerre en Allemagne: Le sous-lieutenant d'aviation Wilfrid-Alexander Gillmeister, époux de Mme W.-A. Gillmeister, 4900 avenue Strathcona, Westmount.

Réputé mort pour fins officielles: Le sous-lieutenant d'aviation Owen-Wright, frère de Mlle Frances Wright, 311, rue Lisgar, Ottawa, Ont.

COMMERCE et FINANCE

(suite de la page huit)

La Bourse de New-York

New-York, 1er (A.P.) — La tendance au recouvrement se maintenait encore aujourd'hui, à Wall Street, avec les chemins de fer en tête. Delaware and Hudson a fait un gain de trois points à 42, un nouveau haut pour cette année, après la déclaration d'un dividende trimestriel de $1.00.

Santa Fe, N. Y. Central, Southern Pacific, Northern Pacific, Great Northern, U. S. Steel, Eastman Kodak, American Telephone, Joy Mfg., Westinghouse et Public Service of N. J. ont tous enregistré des avances. Opérant à pertes, par intervalles, étaient Republic Steel, Chrysler, Douglas Aircraft, Philip Morris, Anaconda, Texas Co. et General Electric.

La Bourse de Montréal

Le marché local montrait de l'irrégularité encore aujourd'hui, mais les changements n'ont pas été très prononcés.

Dans les papeteries, Howard Smith, Abitibi ord., et priv., 6 pour cent te Fraser ont enregistré des gains, tandis que Quebec Pulp a légèrement retraité. Dans les industrielles, Massey et Tar ont haussé tandis que Foundation, Oilcloth, Fleet et Ford ont accusé des reculs, ainsi que Canadian Breweries, dans les boissons. Montreal Power faisait bonne figure dans les services publics, mais Power Corporation était moins ferme.

Hudson Bay Mining était soutenu, dans les métaux usuels, ainsi que Imperial Oil, dans les raffineries. Dans la section des mines d'or, Pickle Crow et Kirkland Gold ont avancé, mais Hollinger, et Perron ont cédé du terrain.

Bourse de Toronto

La tendance était ferme aujourd'hui, sur le marché de Toronto et presque tous les groupes ont montré un peu d'activité.

Dans la section des mines d'or, Pickle Crow, Pamour, Transcontinental-Resources, Perron, Negus, Beattie et God's Lake ont enregistré des gains, tandis que Hollinger, Giant Yellowknife, Hallnor, Louvicourt et East Malartic, ont cédé du terrain.

Dans les métaux usuels, Ventures et Golden Manitou ont haussé quelque peu et Labrador, Steep Rock et Lake Dufault se sont repliés. Des pertes fractionnaires sont apparues pour National Grocers, Russell Industries et Dominion Tar, priv., ce fut les seuls changements dans ce compartiment. Home Oil et Vermilata montraient beaucoup de fermeté dans les huiles de l'ouest.

Emission de $50,000 de Saint-Jérôme

St-Jérôme, 1er. — A une séance spéciale du conseil municipal tenue sous la présidence du maire Charles Aubry, on procéda à l'étude des huit soumissions envoyées par des maisons de finance de Montréal.

La maison Wood, Gundy Corporation a obtenu l'émission de $50,000 d'obligations de la ville de St-Jérôme, au coût de $100.31 au taux de 3 1-4 pour cent d'intérêt.

Production de l'acier à la baisse

New-York, 1er. — A cause du mauvais temps, d'embargos ferroviaires, de rareté de main-d'oeuvre et d'épuisement des ouvriers, la sidérurgie américaine a subi cette semaine la plus grave baisse depuis le déclenchement des hostilités, dit-on dans le relevé hebdomadaire du périodique "Iron Age".

Le pourcentage de la capacité théorique est tombé de 3 points à 89.5, ajoute la publication. Les entraves d'il y a une semaine existent encore ces jours-ci.

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Offres intéressantes pour vos heures de "lecture"

Visitez la GALERIE DES LIVRES chez DUPUIS . . . ce sera un passe-temps agréable de vous choisir quelques romans, études, récits historiques du Canada français. . . tout comme certains ouvrages traitant de notre question nationale . . . Voyez ces suggestions :

Bâtisseurs de pays
. . . par Ernest Laforce
(. . . ils voulaient un Canada plus grand, mieux développé, plus prospère. . .) 1.25

Notre question nationale
. . . par Richard Ares
(. . . aujourd'hui . . . il importe . . . que les jeunes prennent . . . une vue des principaux problèmes qui les concernent à titre de Canadiens français. . .). 1.00

Les vendredis de l'oncle Gaspard
. . . par Jean-Marie Turgeon
Où il est question de Louis Francoeur, sir Thomas Chapais . . . Mgr Bruchési, volume dédié à la douce mémoire de Mgr Camille Roy. . . 1.00

Horizons d'après-guerre
par Jean-Marie Nadeau
Un mot d'introduction par Edouard Montpetit:
" . . . je ne puis que vous féliciter de tout coeur du sérieux de votre étude. . ." 1.25

Un homme et son péché
. . . par Claude-Henri Grignon
Une préface de l'auteur . . (" . . . Ménage pas parle pas . . .") " . . . c'est la maxime de tout paysan . . . peu importe la contrée qu'il habite. . .") .75

Comment se faire des amis
. . . par Dale Carnegie
Le succès dans la vie dépend souvent des amis. Ce livre a obtenu déjà un succès éclatant en anglais. . . Lisez cette traduction intégrale. . . 1.25

Souvenirs d'un soldat du Québec
. . . par le major A.-J. Lapointe
22e Bataillon — 1917-18. Préface de Claude-Henri Grignon.
" . . . je souhaite de tout coeur que ce livre . . . soit lu par nos écoliers. . .") 1.00

Marie Antoinette
. . . par Stefan Zweig
(. . . Ecrire l'histoire de Marie-Antoinette, c'est reprendre un procès plus que séculaire . . . où accusateurs et défenseurs se contredisent avec violence. . .") 3.00

"Je vais être mère"
. . . Dr Jacques Fortier
(. . . "je souhaite un florissant succès à ce livre qui sera certainement très utile aux médecins, aux étudiants en médecine et aux mères". C. Chaput, S.J., D. PH., D. TH. 1.50

LA GALERIE DES LIVRES
DUPUIS — mezzanine (St-André)

Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén., RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

En vente à notre service de librairie :

les trois romans de Léo Paul Desrosiers

Nord-Sud, (6e mille)
Les Opiniâtres, (7e mille)
Sources, (7e mille)
Chaque volume, $1.00 au comptoir, $1.10 par la poste.
de Michelle Le Normand :
La plus belle chose du monde, (9e mille)
La maison aux phlox, (4e mille).
Chaque volume $1.00 au comptoir, $1.10 par poste.
Et une nouvelle édition d'Autour de la maison, (15e mille). couverture illustrée, $1.25 au comptoir.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

Ecoutez le feuil C.H.L.P. 12 h 15 12 h. 30